

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

**Concentration de la propriété des médias et diversité des contenus : la
couverture des arrêts de travail québécois dans les quotidiens du groupe Gesca**

par
Olivier Landry

**Département de science politique
Faculté des arts et des sciences**

**Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M.Sc)
en science politique**

août 2008

© Olivier Landry, 2008



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

*Concentration de la propriété des médias et diversité des contenus : la couverture
des arrêts de travail québécois dans les quotidiens du groupe Gesca*

présenté par

Olivier Landry

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

André Blais

président-rapporteur

Denis Monière

directeur de recherche

Richard Nadeau

membre du jury

SOMMAIRE

Dans cette recherche, nous avons pris pour objet d'étude l'impact de la concentration de la propriété des médias sur la diversité des contenus offerts. Plus précisément, nous avons vérifié empiriquement si le contenu des journaux est homogène à l'intérieur des chaînes. Pour ce faire, nous avons comparé la couverture des arrêts de travail québécois réalisée par le quotidien *Le Soleil*, avant et après son intégration à la chaîne Gesca, à celles réalisées pour les mêmes périodes par *La Presse*, plus important quotidien de cette chaîne, et par *Le Devoir*, quotidien indépendant utilisé comme variable contrôle.

Nous en sommes arrivés à la conclusion que la concentration de la propriété des médias a une influence négative sur la diversité des contenus offerts. Les contenus informationnels des quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* sont davantage homogènes suite à la transaction. L'analyse indique que cette homogénéisation est en partie attribuable aux pratiques de collaborations établies entre salles de rédaction ainsi qu'à l'influence que peut avoir le contenu des grands journaux sur la sélection des événements couverts dans les plus petits. Nous n'avons toutefois identifié aucun indice nous permettant de conclure en l'influence du propriétaire sur les contenus : il n'y a pas d'homogénéisation des contenus d'opinion suite à la transaction.

Mots clés : concentration, propriété, médias, diversité, contenus, chaînes de journaux, arrêts de travail.

ABSTRACT

In this research, our goal was to observe the impact of media ownership concentration on the diversity of available contents. More precisely, we empirically verified whether or not newspaper contents tended towards homogeneity within chains. In order to do this, we compared the coverage of work stoppages in Quebec in *Le Soleil*, before and after its integration into the Gesca chain, to those in *La Presse*, the most important newspaper of the chain, and in *Le Devoir*, an independent newspaper, during the same time period.

We have reached the conclusion that concentration of media ownership has indeed a negative influence on the diversity of available contents. The informational contents in *La Presse* and *Le Soleil* tend towards a greater similarity since the transaction. The analysis indicates that homogenisation is partly due to collaboration policies between newsrooms and to the influence that the contents of bigger or more important newspapers can have on the selection of events to be covered in smaller ones. However, nothing in our results indicates that the owner influences the contents of his newspapers: there is no homogenisation of the opinion contents since the transaction.

Key words: media, ownership, concentration, diversity, content, newspaper chains, work stoppages.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	iii
Liste des tableaux	vii
Liste des graphiques	xi
Remerciements	xii
Introduction	1
Chapitre 1	
État de littérature : médias et démocratie	4
Médias et opinion publique.....	7
Concentration de la propriété des médias et diversité des contenus	10
Propriété en chaîne des journaux et homogénéité des contenus : état des travaux empiriques.....	25
Chapitre 2	
Méthodologie	30
Corpus	33
Traitement des données.....	34
Unité d'analyse	34
Catégories d'analyse	35
Chapitre 3	
Collaboration entre salles de nouvelles et homogénéité des contenus informationnels	39
Diversité des propriétaires et diversité des contenus informationnels.....	40
Diversité des propriétaires et diversité des sources directes	43
Diversité des sources directes et diversité des contenus informationnels.....	49
Conclusion	54
Chapitre 4	
La sélection des conflits couverts	56
Importance du conflit.....	58
Type de propriété	61
Secteur d'activité économique.....	66
Régions administratives	70
Conclusion	79

Chapitre 5	
Influence du propriétaire et homogénéité du contenu d'opinion	82
Orientation idéologique patronat/syndicat	83
De qui traitent les unités orientées ?	86
Un ton critique ou positif ?	90
Critique patronale ou critique syndicale ?.....	93
Analyse/synthèse.....	95
Conclusion	99
Bibliographie	108
Annexes	xiii

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Proportion de nouvelles communes pour chaque paire de quotidiens (%)	40
Tableau 2 Homogénéité de l'importance relative accordée aux différents arrêts de travail pour chaque paire de quotidiens (corrélations bivariées)	42
Tableau 3 Distribution des sources pour les articles d'information en fonction des quotidiens (%)	45
Tableau 4 Distribution de la provenance des articles du service de nouvelle Gesca en fonction des quotidiens (%)	47
Tableau 5 Distribution de la provenance des articles d'agences de presse en fonction des quotidiens (%)	48
Tableau 6 Proportion de nouvelles communes pour chaque paire de quotidiens sans le service de nouvelles Gesca pour la période 2002-2004 (%)	50
Tableau 7 Homogénéité de l'importance relative accordée aux différents arrêts de travail entre 2002 et 2004 pour chaque paire de quotidiens sans le service de nouvelles Gesca (corrélations bivariées)	50
Tableau 8 Proportion de nouvelles communes entre chaque paire de quotidiens sans les agences de presse (%)	52
Tableau 9 Homogénéité de l'importance relative accordée aux différents arrêts de travail pour chaque paire de quotidiens sans les agences de presse (corrélations bivariées)	52
Tableau 10 Corrélation entre la couverture médiatique accordée aux différents conflits (% du nombre total d'articles par quotidien) et leur importance (% du nombre de jour/personnes perdus)	58

Tableau 11 Distribution des pages de parution en fonction de l'importance du conflit (%)	59
Tableau 12 Distribution des longueurs d'articles en fonction de l'importance du conflit (%)	59
Tableau 13 Distribution des articles avec et sans photographies en fonction de l'importance du conflit (%)	60
Tableau 14 Distribution des pages de parution en fonction du type de propriété (%)	63
Tableau 15 Distribution des longueurs d'articles en fonction du type de propriété (%)	63
Tableau 16 Distribution des articles avec et sans photographies en fonction du type de propriété (%)	64
Tableau 17 Coefficients de contingence calculés à partir du type de propriété (%)	65
Tableau 18 Distribution des pages de parution en fonction du secteur d'activité économique (%)	68
Tableau 19 Distribution des longueurs d'articles en fonction du secteur d'activité économique (%)	68
Tableau 20 Distribution des articles avec et sans photographies en fonction du secteur d'activité économique (%)	69
Tableau 21 Coefficients de contingence calculés à partir du secteur d'activité économique	70
Tableau 22 Distribution des pages de parution en fonction des régions administratives (%)	73

Tableau 23 Distribution des longueurs d'articles en fonction des régions administratives (%)	74
Tableau 24 Distribution des articles avec et sans photographies en fonction des régions administratives (%)	74
Tableau 25 Coefficients de contingence calculés à partir des régions administratives	76
Tableau 26 Orientation patronat/syndicat du commentaire éditorial en fonction des quotidiens (%)	84
Tableau 27 Orientation patronat/syndicat du commentaire d'opinion en fonction des quotidiens (%)	85
Tableau 28 Distribution des paragraphes éditoriaux orientés ayant pour objet le patronat et le syndicat en fonction des quotidiens (%)	87
Tableau 29 Distribution des paragraphes de commentaires d'opinion orientés ayant pour objet le patronat et le syndicat en fonction des quotidiens (%)	87
Tableau 30 Distribution des paragraphes éditoriaux orientés traitant du patronat et du syndicat en fonction du type d'arrêt de travail (% par quotidien)	88
Tableau 31 Distribution des paragraphes de commentaires d'opinion orientés traitant du patronat et du syndicat en fonction du type d'arrêt de travail (% par quotidien)	89
Tableau 32 Distribution des paragraphes éditoriaux critiques, positifs et non orientés en fonction des quotidiens (%)	91
Tableau 33 Distribution des paragraphes de commentaires d'opinion critiques, positifs et non orientés en fonction des quotidiens (%)	92

Tableau 34

Indice de favorabilité/défavorabilité en fonction de l'objet des unités éditoriales orientées

93

Tableau 35

Indice de favorabilité/défavorabilité en fonction de l'objet des unités de commentaires d'opinion orientées

94

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1

Importance relative de la couverture accordée aux arrêts de travail des secteurs public et privé (% du nombre d'articles par quotidien)

62

Graphique 2

Importance relative de la couverture accordée aux arrêts de travail des secteurs d'activité économique primaire, secondaire et tertiaire (% du nombre d'articles par quotidien)

67

Graphique 3

Importance relative de la couverture accordée aux arrêts de travail des différentes régions administratives (% du nombre d'articles par quotidien)

72

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont contribué, directement ou indirectement, à la réalisation de ce mémoire. Plus particulièrement, je remercie mon directeur de recherche Denis Monière pour son enseignement, ses conseils judicieux et sa disponibilité qui m'ont été d'une grande aide, ainsi que Cynthia Fabi pour sa présence et son support tout au long de cette entreprise.

Introduction

Le 18 janvier 2001, les quotidiens du groupe Unimédia *Le Soleil* (Québec), *Le Droit* (Ottawa) et *Le Quotidien* (Chicoutimi) passent officiellement au groupe Gesca, déjà propriétaire des quotidiens *La Presse* (Montréal), *Le Nouvelliste* (Trois-Rivières), *La Tribune* (Sherbrooke) et *La Voix de l'Est* (Granby). Les négociations entourant cette transaction sont controversées alors que, selon *Le Devoir* : « Le président du conseil d'Unimédia, Daniel Colson, a [...] déclaré publiquement qu'Hollinger ne vendrait pas sa filiale à des souverainistes, mais à quelqu'un qui préserverait la *tradition fédéraliste*.¹ » Au-delà de ces visées politiques du groupe Unimédia, la principale inquiétude réside dans le fait que suite à cette acquisition, Gesca possède plus de 50% du tirage des quotidiens francophones québécois.

La Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec reçoit donc le mandat de se pencher sur les impacts des mouvements de propriété dans les médias au Québec. Dans ce cadre, une multitude d'intervenants dont le groupe Gesca et le syndicat de la rédaction du *Soleil* sont consultés et présentent leurs recommandations dans des mémoires.

Le mémoire présenté par Gesca fait état de la stratégie adoptée par le groupe : « Le projet de Gesca consiste essentiellement à créer un groupe de presse, c'est-à-dire de réunir dans un même ensemble plusieurs quotidiens qui bénéficieront d'économies d'échelles et de la mise en commun des ressources matérielles, financières et intellectuelles.² » On peut y lire que dans le contexte d'un marché francophone limité, caractérisé par un faible taux de lectorat et une grande offre de sources d'information, seule la constitution de groupes de presse permet d'atteindre la santé financière nécessaire à la production d'une information de qualité : « On ne saurait rappeler assez l'importance du rôle d'une bonne santé

¹ Baril, Hélène. « Un acheteur écarté par Hollinger s'intéresse toujours à Unimédia », *Le Devoir*, 22 novembre 2000.

² Crevier, Guy. « Un groupe de presse à la mesure du Québec moderne », *La Presse*, 10 février 2001.

financière et de l'accès à des capitaux pour le maintien et le développement d'une presse de qualité.³ » Gesca entend conserver les particularités de chacun de ses journaux, protéger l'indépendance et l'autonomie des différentes salles de rédaction et réinvestir pour l'amélioration des contenus.

De son côté, dans son mémoire, le syndicat de la rédaction du *Soleil* rappelle l'époque où le journal appartenait à Hollinger : chute du tirage, réduction du nombre de journalistes et d'employés de soutien, diminution de moitié de l'espace rédactionnel, diminution substantielle de son budget suite à l'ouverture du *National Post* en 1989. Le syndicat présente ainsi la nouvelle situation :

Malgré toutes ces plumes perdues [...] *Le Soleil* est resté un journal indépendant. Au sein du groupe Unimédia, il est le premier maillon de la chaîne, le chef de file [...] En regard du *National Post*, il est défavorisé sur le plan financier, certains le qualifient de « vache à lait », mais il n'est ni valet, ni succursale d'aucun siège. À l'heure de la transaction avec Gesca, le danger qui nous guette est celui-là : la « succursalisation » du *Soleil* qui pourrait devenir par rapport à *La Presse* ce que *Le Journal de Québec* est au *Journal de Montréal*, un simple wagon dans un train nommé *La Presse*.⁴

Le syndicat se dit inquiet du projet de Gesca de constituer une zone de libre-échange de textes entre ses membres, projet qui semble incompatible avec la promesse d'indépendance des différentes salles de rédaction. Le syndicat revendique donc des garanties quant au maintien de bureaux distincts et autonomes à l'Assemblée nationale par exemple; l'échange de texte ne doit pas mener au remplacement de journalistes du *Soleil* par des journalistes de *La Presse*.

Le groupe Gesca entend protéger les particularités des journaux membres et l'indépendance de leurs salles de rédaction. De son côté, le syndicat de la rédaction du *Soleil* craint la « montréalisation » du contenu du quotidien de la capitale ainsi

³ *Id.*

⁴ Syndicat de la rédaction du *Soleil*. « Mémoire du syndicat de la rédaction du *Soleil* », *Le Soleil*, 12 février 2001.

que sa « succursalisation ». Le débat sur la concentration de la propriété des médias est relancé.

Objet d'étude

Dans le cadre de ce travail, nous prenons pour objet d'étude l'impact de la concentration de la propriété des médias sur le pluralisme des contenus offerts. Plus précisément, nous vérifions empiriquement si l'information et le commentaire d'opinion sont homogènes à l'intérieur des chaînes de journaux. Nous justifions la pertinence d'une telle étude par le danger potentiel que représente le phénomène de la concentration de la propriété des médias pour le fonctionnement démocratique dans le contexte où les qualités démocratiques de l'espace médiatique sont remises en question et où plusieurs accordent aux médias le pouvoir d'influencer l'opinion du public et ses priorités. D'un point de vue académique aucune conclusion ne semble réussir à s'imposer puisqu'il n'y a pas consensus dans la littérature : bien qu'une majorité postule un lien direct entre concentration de la propriété des médias et homogénéisation des contenus (Bagdikian 1990; Humphreys 1996; Gingras 1999; Junqua 1999; Meier 2005), d'autres défendent la position contraire (Demers 1996) et certains sont plus nuancés (Cavallin 1998). Ainsi, quel est l'impact de la constitution de chaînes de journaux sur la diversité des contenus et l'autonomie des journaux regroupés ?

Pour répondre à cette question, nous comparons la couverture des arrêts de travail québécois réalisée par *Le Soleil*, avant et après son intégration à la chaîne Gesca, à celles réalisées pour les mêmes périodes par *La Presse*, le plus important quotidien du groupe, et *Le Devoir*, un quotidien indépendant qui nous sert de variable contrôle.

Chapitre 1

État de littérature : médias et démocratie

Les médias de masse jouent un rôle central dans la réalisation de l'idéal démocratique moderne. L'ouvrage de Habermas intitulé *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* alimente bon nombre de réflexions à ce sujet depuis sa parution. L'auteur se réfère au fonctionnement politique de la Grèce antique dans le but d'élaborer un modèle idéal typique de l'espace public démocratique. Les citoyens égaux appartenant à la sphère privée se rassemblent pour discuter et ainsi contrôler la gestion des affaires qui les concernent.

Les qualités démocratiques de cette sphère publique sont toutefois perverties au Moyen Âge alors que s'opère une fusion des notions de public et de privé. À cette époque, le pouvoir du seigneur ne provient pas de la position qu'il occupe dans la société civile, mais de celui du monarque. « Autrement dit le public n'est plus considéré comme un domaine indépendant du privé mais semble plutôt recouvrir l'ensemble de la société. ¹ » Selon Habermas, la sphère publique acquiert à ce moment un caractère représentatif : il ne s'agit plus d'un lieu permettant la discussion et la rationalisation de la domination, mais d'un lieu de représentation du pouvoir.

Ce n'est qu'avec le développement économique que connaissent l'Angleterre, la France et l'Allemagne aux XVII^e et XVIII^e siècles que l'on voit réapparaître une sphère publique démocratique. Il se produit une forme d'étatisation de la société civile alors que la sphère privée de l'échange, grandement complexifiée par ce développement économique, est de plus en plus prise en charge par l'État. La bourgeoisie, dont la dépendance à l'égard des décisions prises par ce dernier s'accroît, se dresse donc face à lui et revendique d'être informée des politiques qui touchent désormais directement ses intérêts, notamment par le biais

¹ Goupil, Sylvie. *Lecture politique de l'entreprise de Jürgen Habermas*, Mémoire de maîtrise, Département de science politique, Université du Québec à Montréal, 1986, p.26.

de la publicité des débats. Les qualités démocratiques de la sphère publique sont restaurées : la bourgeoisie se rassemble en un public de personnes privées qui utilisent la raison pour surveiller l'intervention de l'État et protéger l'autonomie de la société civile.

Selon Habermas, cette restauration est toutefois éphémère alors que, dans les sociétés modernes, l'espace public retrouve un caractère féodal et que le public est à nouveau vassalisé. « Autrement dit, tous les acquis du XVIIe siècle : division État/société civile, autonomie de la société civile reconnue et garantie, discussions et critiques des politiques de l'État [...] ont été trahis ou oubliés. ² » La presse moderne délaisse son attitude polémique au profit d'une information spectacle dictée par des considérations économiques. L'objectif de la publicité politique n'est plus d'alimenter la discussion mais plutôt d'obtenir le consentement du public. Robert McChesney affirme : « Pour Habermas, l'espace public perd sa capacité de nourrir la vie démocratique lorsqu'il est pris en charge soit par l'État, soit par le milieu des affaires, soit par une quelconque association des deux. ³ ».

Tout comme Habermas, la plupart des auteurs remettent en question les qualités démocratiques de l'espace public contemporain dominé par les médias de masse. Dans son ouvrage intitulé *Médias et démocratie : le grand malentendu* (1999), Anne-Marie Gingras utilise le concept habermasien d'espace public dans le but de construire un nouveau modèle théorique qui lui semble davantage fidèle à la réalité médiatique actuelle. Pour cette dernière, les médias de masse se situent sur un continuum qui oppose les concepts d'espace public et d'appareil idéologique, ce dernier renvoyant à l'utilisation que les élites politiques et économiques font des médias. Leurs déficits en rationalité, en transparence et en accessibilité font en sorte que les médias sont davantage assimilables à des appareils idéologiques qui produisent du consentement, justifient et reproduisent une domination économique

² *Ibid.*, p.44.

³ Chomsky, Noam et Robert W. McChesney. *Propagande, médias et démocratie*, Montréal : Écosociété, 2000, p.88.

et idéologique. Gingras affirme que son concept d'appareil idéologique est en partie inspiré du concept d'hégémonie de Gramsci :

L'hégémonie est un processus par lequel un groupe social dominant économiquement peut transformer cette domination en leadership culturel, social et politique, et en autorité légitime dans la société civile et l'État. Mais l'hégémonie ne renvoie pas à une domination stable, fixe. C'est un état en continuelle mouvance, un terrain de lutte idéologique.⁴

Selon Chomsky (2000), l'industrie des relations publiques se serait considérablement développée aux États-Unis suite à l'adoption de la Loi Wagner (1935) qui accordait le droit d'association aux travailleurs et qui contrôlait les pratiques anti-syndicales. L'industrie des relations publiques devait, selon lui, trouver un moyen de contrôler l'opinion publique de manière à éviter d'autres victoires ouvrières : « Le procédé consistait à monter la population contre les grévistes en les présentant comme des agitateurs dangereux pour la population, opposés au bien commun [...] »⁵. Cette nouvelle tactique patronale aurait été d'une remarquable efficacité et les travailleurs n'auraient par la suite réalisé aucun autre gain, « Après tout, c'est de la communauté des affaires qu'il s'agissait, une communauté qui contrôle les médias et possède des moyens considérables. »⁶ Pour Chomsky, les médias sont donc des moyens possédés et utilisés par les élites politiques et économiques dans le but de protéger leurs propres intérêts.

De son côté, Martin (2004) défend l'idée que les médias de masse correspondent au concept d'espace de consommation. Selon lui, les deux principaux problèmes du début du XX^e siècle, c'est-à-dire un marché limité aux classes moyennes et supérieures qui ne suffisait plus à absorber la nouvelle production de masse, et l'agitation de la classe ouvrière, sont réglés en organisant les masses en public de consommateurs. « The new consumer ethos attempted to erase visible and psychic

⁴ Gingras, Anne-Marie. *Médias et démocratie : le grand malentendu*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1999, p.35.

⁵ Chomsky, Noam et Robert W. McChesney. *Propagande, médias et démocratie*, Montréal : Écosociété, 2000, p.32.

⁶ *Id.*

class distinctions. »⁷ L'auteur voit dans les médias commerciaux un outil puissant participant à une telle restructuration de la perception populaire des rapports sociaux. À cet égard, la transformation de la presse quotidienne, de presse à six sous à presse à un sou est révélatrice. D'un strict point de vue financier, la presse se libère de sa dépendance aux partis politiques en se tournant vers la vente d'espace publicitaire. « The new content, distribution, and business orientation of the penny papers transformed newspapers into a consumer product for a mass audience. »⁸ L'audience est la nouvelle marchandise produite par les médias ; leur contenu est la matière première servant à la produire. Martin affirme même : « Moreover, the news media not only presume consumer interest in certain types of stories but also work to create audiences that are functional for a consumer-based, advertising-supported media system⁹. »

Il apparaît donc que les médias jouent un rôle essentiel dans la réalisation de l'idéal démocratique. D'un point de vue théorique, ils doivent constituer un espace permettant aux citoyens d'être informés des questions d'intérêt public; ils doivent permettre la rationalisation de la domination par le biais de la discussion et du débat. Pour plusieurs, cette conception des médias comme espace public accessible, transparent et rationnel n'est toutefois pas représentative de leur réalité alors qu'on leur reproche d'être soumis aux impératifs de la rentabilité financière ou de véhiculer l'idéologie servant les intérêts des élites politiques et économiques.

Médias et opinion publique

Dans ce cadre de remise en question des qualités démocratiques de l'espace public médiatique, plusieurs chercheurs se préoccupent du fait que les médias de masse pourraient avoir le pouvoir d'influencer l'opinion publique. Bien que les recherches réalisées dans le cadre du paradigme des effets limités suggèrent que les médias n'ont

⁷ Martin, Christopher R. *Framed ! Labor and the Corporate Media*. N.Y. : ILR Press, 2004, p. 57.

⁸ *Ibid.*, p.55.

⁹ *Ibid.*, p.53.

que très peu d'influence sur l'opinion publique, l'ouvrage de Zaller (1992) intitulé *The Nature and Origins of Mass Opinion* semble marquer un retour à la thèse de l'influence directe des médias sur l'opinion publique, alors que les études réalisées dans le cadre de l'*agenda setting* sortent du cadre analytique de la persuasion et mettent davantage l'accent sur la capacité des médias à influencer, non l'opinion publique, mais les priorités du public.

C'est en réaction aux théories de l'omnipotence des médias, telles que formulées par exemple en 1939 par Serge Tchakhonine dans son ouvrage *Le viol des foules par la propagande politique*, qu'est progressivement développé le paradigme des effets limités¹⁰. Les travaux réalisés dans cette perspective remettent en question la conception selon laquelle les messages réussissent à persuader en voyageant directement de l'émetteur au récepteur. Dans son ouvrage intitulé *Les chemins de la persuasion* (1978), Kapferer effectue une synthèse des travaux réalisés dans cette perspective et présente plusieurs mécanismes qui rendent la persuasion difficile. Premièrement, l'exposition est sélective alors que les individus tendent à éviter les messages dissonants quant à leurs prédispositions. Deuxièmement, l'attention est également sélective, ce qui fait en sorte que le sens perçu suite au décodage d'un message est souvent différent du sens originalement donné par l'émetteur. Finalement, même si le message est reçu et adéquatement décodé, le récepteur n'en vient pas forcément à l'accepter : « Si au contraire, le receveur choisit de contre-argumenter en produisant et en traitant des cognitions en désaccord avec la communication, le message ne sera pas accepté. ¹¹»

La publication de l'ouvrage de Zaller intitulé *The Nature and Origins of Mass Opinion* (1992) semble toutefois redonner des arguments aux défenseurs du paradigme de la toute puissance des médias. L'auteur présente et teste empiriquement un modèle théorique dans lequel la formation et l'évolution de

¹⁰ Derville, Gregory. *Le pouvoir des médias*, Condé-sur-Noireau (France) : Presses universitaires de Grenoble, 1997, p. 13.

¹¹ Kapferer, Jean-Noël. *Les chemins de la persuasion*, Paris : Gauthier-Villars, 1978, p.177.

l'opinion publique s'expliquent par l'interaction entre le discours des élites, les différences individuelles dans l'intérêt pour les questions politiques et les prédispositions politiques personnelles. Le modèle est construit autour de quatre principaux axiomes à partir desquels une série de déduction est réalisée : plus une personne est cognitivement engagée par rapport à une question, plus elle est susceptible de recevoir des messages politiques (A1); les personnes tendent à résister aux arguments dissonants à l'égard de leurs prédispositions politiques et réussissent dans la mesure où ils possèdent l'information contextuelle nécessaire pour faire le lien entre le message reçu et leurs prédispositions (A2); plus une considération a été récemment acceptée, plus rapidement une personne réussit à la faire passer de sa mémoire à sa conscience immédiate (A3); les individus répondent aux sondages en évaluant les considérations immédiatement accessibles (A4).

Dans ce cadre, les variations de l'opinion publique à long terme sont le résultat d'une modification dans l'équilibre et dans l'intensité des messages dominant et marginal. Ces modifications dans le discours des élites produisent une transformation graduelle dans l'équilibre des considérations présentes dans l'esprit des individus. Les messages des élites produisent des effets différents selon qu'ils sont homogènes et ne véhiculent qu'une position ou qu'ils s'opposent sur une question. Dans une situation où les élites s'entendent sur une politique et qu'il n'y a qu'un message, les individus les plus intéressés appuient davantage la politique puisqu'ils n'ont pas l'information contextuelle nécessaire pour faire le lien entre les messages et leurs prédispositions politiques. Dans une situation où le message des élites s'oppose, les individus les plus intéressés tendent à se polariser alors qu'ils sont en mesure de faire le lien entre le message et leurs prédispositions.

Dans une perspective différente, les recherches effectuées dans le paradigme de l'*agenda-setting* s'éloignent de la conception des médias comme agents de persuasion, et insistent davantage sur la capacité qu'ils détiennent à influencer les priorités du public. Dans leur ouvrage intitulé *News That Matters*, Iyengar et Kinder (1987) expliquent que les citoyens ont des opinions sur un grand nombre de sujets

qui dépassent leur expérience directe. Puisque les médias n'accordent pas la même importance à tous les sujets et enjeux, les priorités du public qui ne possède pas d'autres sources d'information s'en trouvent influencées. « La presse ne réussit peut-être pas, la plupart du temps, à dire aux gens ce qu'il faut penser, mais elle est extrêmement efficace pour dire à ses lecteurs à quoi il faut penser.¹² » Certains auteurs s'intéressent également au mécanisme de *priming* qui est intimement lié à celui de l'*agenda-setting* : « Priming occurs when media attention to an issue causes people to place special weight on it when constructing evaluations of overall presidential job performance.¹³ »

Concentration de la propriété des médias et diversité des contenus

Dans ce cadre où les qualités démocratiques de l'espace médiatique sont remises en question et où plusieurs accordent aux médias la capacité d'influencer l'opinion du public et ses priorités, le processus de concentration de leur propriété inquiète.

Le phénomène de la concentration de la propriété n'est pas propre au secteur médiatique. Humphreys (1996) rappelle que pour plusieurs économistes l'établissement d'oligopoles et de monopoles est une tendance naturelle de la compétition capitaliste. Pour Raboy (2000), la concentration est le « Processus économique et financier qui caractérise un marché marqué à la fois par la réduction du nombre d'acteurs et par l'augmentation de leur envergure¹⁴ ».

La distinction est généralement faite entre trois types de concentration de la propriété des médias. Premièrement, lorsqu'un même groupe possède plusieurs

¹² McCombs et Shaw, cité par Derville, Gregory. *Le pouvoir des médias*, Condé-sur-Noireau (France) : Presses universitaires de Grenoble, 1997, p.61.

¹³ Miller, Joanne et Jon Trosnick. « News Media Impact on the Ingredients of Presidential Evaluations: Politically Knowledgeable Citizens are Guided by a Trusted Source », *American Journal of Political Science*, Vol. 44, No.2, 2000, p.301.

¹⁴ Raboy, Marc. *Les médias québécois. Presse, radio, télévision, inforoute*, Montréal : Gaëtan Morin Éditeur, 2000, p. 386.

entreprises situées dans le même secteur économique, nous parlons de concentration horizontale de la propriété. Un groupe adopte normalement cette stratégie dans le but de profiter d'économies d'échelles tout en limitant la compétition affrontée dans le secteur : « En achetant d'autres médias du même secteur ou en fusionnant, les entreprises augmentent leur part de marché et peuvent accroître leurs profits, de même qu'exercer une influence accrue sur les taux de publicité.¹⁵ » Deuxièmement, nous parlons de concentration verticale lorsqu'un groupe possède et contrôle les différentes étapes de la production d'un produit déterminé (production, distribution, promotion, diffusion) : « Les éléments en aval permettent d'influer sur les coûts de production, alors que ceux en amont contribuent au succès du produit.¹⁶ » Finalement, nous parlons de concentration mixte lorsqu'un même groupe possède simultanément plusieurs médias différents, dans un même marché ou dans des marchés différents. Par exemple, un groupe peut posséder un quotidien écrit et un poste de télévision. Cette situation permet, entre autres, au groupe de promouvoir un média à partir d'un autre et vice-versa. Bien que la concentration de la propriété des médias soit avant tout un phénomène économique et financier, les autorités politiques s'inquiètent depuis plusieurs décennies des conséquences sociales qu'elle peut engendrer.

Deux principales initiatives ont été prises par le gouvernement fédéral. En 1970 est rendu public le rapport du Comité spécial du Sénat sur les moyens de communications de masse qui se dit inquiet de la situation de forte concentration. Selon le comité, il est déplorable « [...] que l'intérêt public, dans le domaine de l'information, soit « à la merci de la cupidité ou du bon vouloir d'un groupe extrêmement privilégié d'hommes d'affaires. »¹⁷ » Le rapport recommande donc d'éliminer la concentration de la propriété dans le secteur de la presse écrite et de mettre sur pied un comité de surveillance qui aurait pour mandat de surveiller, d'accepter ou de rejeter les transactions. Toutes les transactions qui auraient pour

¹⁵ Gingras, Anne-Marie. *Médias et démocratie : le grand malentendu*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1999, p.113.

¹⁶ *Id.*

¹⁷ *Ibid.*, p.118.

résultat une augmentation de la concentration de la propriété seraient contraires à l'intérêt public, à moins de la preuve du contraire.

Quelques années plus tard, en 1981, c'est au tour de la Commission royale sur les quotidiens de manifester son inquiétude. Pour les commissaires, le principal danger associé au phénomène de la concentration de la propriété est l'homogénéisation des contenus rédactionnels dans le traitement des affaires publiques. La commission recommande entre autres d'interdire l'expansion des chaînes de journaux existantes, le contrôle de cinq quotidiens ou plus et la propriété mixte. Des mesures fiscales sont proposées dans le but d'encourager la mise sur pied de nouveaux quotidiens et on souhaite la création d'un organe responsable devant le Parlement pour surveiller et examiner les transactions. Malgré ces inquiétudes, la réglementation des mouvements de propriété dans le secteur de la presse écrite, contrairement au secteur de la télédiffusion, demeure aujourd'hui inexistante. Selon Gingras, « L'atmosphère libre-échangiste des années 1980 va contribuer à diminuer les préoccupations reliées à la concentration de la presse.¹⁸ »

La principale problématique soulevée par la littérature sur le sujet est celle du pluralisme des contenus : existe-t-il un lien de causalité entre la concentration de la propriété des médias (sources) et la réduction de la diversité des contenus ? À cette question, la littérature ne semble pas fournir de réponse unifiée alors que, bien qu'une majorité postule un lien direct entre concentration de la propriété et homogénéisation des contenus, d'autres défendent la position contraire et certains sont plus nuancés¹⁹.

Influence négative sur la diversité

La position la plus courante dans la littérature sur le sujet est qu'il existe un lien direct entre la réduction du nombre de propriétaires et l'homogénéisation des

¹⁸ *Ibid.*, p.120.

¹⁹ Cette typologie est présentée dans : Centre d'étude sur les médias. *La concentration à l'ère de la « convergence »*, Dossier remis à la Commission de la culture de l'assemblée nationale qu Québec, Université Laval, 2001.

contenus offerts au public. Pour Humphreys (1996), le pluralisme éditorial n'est pas seulement lié au nombre de titres disponibles, mais surtout au nombre d'unités éditoriales indépendantes. Dans ce cadre, la constitution de chaînes de journaux donne la fausse impression qu'une multitude de titres continuent à exister, alors qu'en réalité, les journaux regroupés ne sont, la plupart du temps, que des versions régionales et locales du journal « mère ». Bagdikian (1987) défend une position semblable alors qu'il affirme : « Today, the country is losing diversity and competition among its major media and, with it, thanks to monopoly and oligopoly, losing not only a variety of political voices, but the economic accountability of the marketplace. ²⁰ » Pour ce dernier, le public américain aurait des raisons de craindre pour sa démocratie si un seul groupe contrôlait l'ensemble des médias; cette menace ne serait pas liée au fait que le propriétaire soit mal intentionné, mais au lien qui existe, selon lui, entre la propriété d'un média et son contenu politique et idéologique. Voyons maintenant quels sont les principaux mécanismes présentés par ce courant de pensée pour expliquer comment la concentration de la propriété des médias vient uniformiser les contenus : l'influence des propriétaires sur les contenus; l'importance accrue accordée à la rentabilité financière; la réduction du niveau de concurrence.

Influence des propriétaires. Un grand nombre d'auteurs s'inquiète du fait que la concentration de la propriété des médias vienne homogénéiser le contenu des médias en raison de l'influence des propriétaires. Pour Gingras (1999), Bagdikian (1987) et Meier (2005), les gens d'affaires se portent acquéreurs de médias, au-delà des visées financières, dans le but d'acquérir du pouvoir. Gingras affirme : « Mais les gens d'affaires achètent des médias non seulement pour leur rendement, mais aussi par volonté de puissance. Chacun à leur manière, et de façon plus ou moins marquée, ils veulent exercer de l'influence ou, mieux, du pouvoir. ²¹ »

²⁰ Bagdikian, Ben. *The Media Monopoly*, Boston : Beacon Press, 1990, p.6.

²¹ Gingras, Anne-Marie. *Médias et démocratie : le grand malentendu*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1999, p.88.

Pour Bagdikian, bien qu'il existe encore des propriétaires qui interviennent directement dans le contenu de leurs médias en mettant de l'avant des nouvelles qui servent directement leurs intérêts, ou de manière détournée, en bannissant certains thèmes, l'influence qu'ils exercent est généralement plus subtile, ce qui donne l'impression que les nouvelles ne reflètent pas leurs valeurs : « [...] the power to treat some subjects accurately but briefly, to treat other subjects accurately and in depth [...] carefully avoiding some subjects and enthusiastically pursuing others.²² » Selon l'auteur, la couverture des acquisitions dans le monde des médias en est un excellent exemple alors que, bien que ces transactions soient abondamment couvertes, les médias présentent la situation comme étant un phénomène financier et n'abordent que très peu les possibles conséquences sociales.

Pour Humphreys (1996) et Gingras (1999), au-delà des décisions à caractère économique, liées aux sources de financement, aux revenus et aux dépenses, et des interventions directes, l'influence des propriétaires se fait sentir par l'affectation des ressources humaines et matérielles. Ainsi, par le choix des éditeurs, directeurs et rédacteurs en chefs, ils contrôlent l'orientation idéologique de leur média : « Les patrons de presse tiennent à préserver l'atmosphère de leur média, et particulièrement leur orientation idéologique, comme le montrent les sanctions (officielles ou officieuses) de journalistes ayant osé transgresser le « corridor idéologique » de l'entreprise.²³ » Dans ce cadre, Gingras fait la distinction entre deux niveaux d'indépendance éditoriale : contrairement aux journalistes syndiqués, les cadres de la rédaction doivent rendre des comptes à l'éditeur qui peut toujours les démettre de leurs fonctions.²⁴ Humphreys (1996) rappelle de son côté que la concentration de la propriété des médias, en réduisant la possibilité de mobilité et les opportunités de carrières dans d'autres médias, peut exercer une discipline cachée sur les producteurs de nouvelles et de commentaires sociaux et politiques.

²² Bagdikian, Ben. *The Media Monopoly*, Boston : Beacon Press, 1990, p.7.

²³ Gingras, Anne-Marie. *Médias et démocratie : le grand malentendu*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1999, p.90.

²⁴ *Id.*

L'ensemble des auteurs présentés dans cette section s'entendent sur l'idée que l'influence des propriétaires se matérialise en teintant le contenu des médias d'un ton idéologique conservateur défendant les intérêts de l'élite économique. Humphreys (1996) affirme : « All the same, it might be argued, in capitalist press system where the main outlets of opinion are restricted private commercial ownership or control, there inevitably arises the danger of an overall bias toward corporate business values. ²⁵» Pour Gingras (1999), l'information véhiculée par le biais de médias privés en vient à donner un portrait positif du secteur privé en général tout en dévalorisant le secteur public. Bagdikian (1987) affirme que la vaste majorité des propriétaires de médias sont des Républicains conservateurs : qui détiennent le pouvoir de promouvoir leurs propres valeurs et qui le font : « [...] when central interests are at stake, available power will always be used. ²⁶»

Rentabilité financière. La littérature s'inquiète également du fait que la concentration de la propriété des médias, phénomène qui s'inscrit dans une stratégie industrielle, n'augmente l'importance accordée à la rentabilité financière dans les médias regroupés, ce qui pousserait ces derniers à adopter des pratiques nuisant au pluralisme des contenus. Iosifides (1999) affirme : « Concentration, internationalization, and commercialization have resulted in more emphasis on profitability than on cultural quality. ²⁷» De son côté, Meier (2005) explique que la logique de fonctionnement des médias regroupés est davantage axée sur la réalisation de profit et qu'ils tiennent « [...] davantage compte des critères de gestion ²⁸»; les routines de production, les thèmes et les contenus informatifs sont uniformisés.

²⁵ Humphreys, Peter J. *Mass Media and Media Policy in Western Europe*, Manchester : Manchester University Press, 1996, p.74.

²⁶ Bagdikian, Ben. *The Media Monopoly*, Boston : Beacon Press, 1990, p.6.

²⁷ Iosifides, Petros, « Diversity Versus Concentration in the Deregulated Mass Media Domain », *Journalism & Mass Communication Quarterly*, Vol.76, No. 1, 1999, p.159.

²⁸ Meier, Werner A. « *Media Concentration Governance* : Une nouvelle plate-forme pour débattre des risques ». Dans Bernard Miège, dir., *La concentration dans les industries de contenu*, Paris : Lavoisier, 2005, p.34.

À la base des stratégies de concentration de la propriété dans le secteur des médias se trouve l'idée de synergie industrielle : les résultats produits par le regroupement de divers médias au sein d'un même groupe sont supérieurs à la somme de ceux produits par ces entreprises prises individuellement. Bien que cette rentabilité économique supérieure s'explique par la coopération entre médias à plusieurs niveaux, les inquiétudes liées à la diversité de l'information concernent la phase de production des contenus. Pour Meier (2005), l'importance accrue accordée à la rentabilité financière entraîne un risque d'homogénéisation des contenus par la coopération entre les équipes rédactionnelles.

Dailey *et al.* (2003) présentent un modèle théorique qui permet d'évaluer le niveau de collaboration entre les différentes salles de nouvelles. Le modèle prend la forme d'un continuum sur lequel se trouve à une extrémité la promotion croisée, par laquelle un média fait la promotion du contenu de ses partenaires, et à l'autre extrémité la convergence, alors que les partenaires disposent d'une salle de nouvelles commune permettant de développer un contenu commun. Peu de médias en sont rendus à partager une salle de nouvelles commune et à publier des contenus identiques. L'échange d'articles via les services de nouvelles créés par les chaînes de journaux constitue néanmoins une forme de collaboration entre salles de nouvelles qui, tout en permettant des économies, peut contribuer à réduire la diversité des contenus à l'intérieur des chaînes. Pour Appelgren (2005), les récents développements technologiques ont fait en sorte que les entreprises de presse publient également leurs contenus sur d'autres canaux, notamment Internet : « Convergence of technology has made it possible to store, edit and publish material over many different networks using the same tools and the same database system. If the content is stored in a neutral format, it can be packaged and used in many different types of publishing channels.²⁹ »

²⁹ Appelgren, Ester. *The Influence of Media Convergence on Strategies in Newspaper Production*, 2005, en ligne : <http://urn.kb.se/resolve?urn=urn:se:kth:diva-4058>, p.1, (page consultée le 17 août 2007)

Junqua (1999) défend également l'idée que la diversité médiatique est menacée par l'augmentation de l'importance accordée à la rentabilité financière dans les médias adoptant une stratégie de concentration. Il affirme :

Mais cette démarche, dictée par des préoccupations d'abord gestionnaires et par la recherche du profit, conduit à la disparition de publications jugées non rentables, ou insuffisamment rentables, et au regroupement dans une même structure, contrôlée par les mêmes intérêts, d'un nombre plus ou moins important de titres. Ce sont alors des espaces d'expression, de liberté, qui se ferment et le pluralisme qui est atteint.³⁰

Niveau de concurrence. Finalement, la concentration de la propriété des médias inquiète alors qu'elle pourrait encourager des stratégies de mimétisme en réduisant le niveau de concurrence sur les marchés.

Pour Iosifides (1999), la régulation des médias dans le cadre du libre-marché encourage le processus de concentration de la propriété des médias : « The most significant disadvantage of the market system, however, is that it encourages concentration of ownership, partly due to high basic costs of access to the media, partly due to the ability of powerful enterprises to penetrate any market and achieve « synergies », and partly due to high costs of research and development.³¹ » Pour Humphreys (1999) la concentration de la propriété vient graduellement fausser le fonctionnement du libre-marché en rendant son accès de plus en plus difficile aux plus petits médias. Le niveau de concurrence des marchés tend à diminuer alors que les groupes disposant de ressources financières sans cesse croissantes réussissent sans difficulté à absorber ou à éliminer la concurrence, ce qui a des conséquences importantes pour la diversité des contenus offerts.

Pour Jean Charron (2004), le niveau de concurrence sur un marché donné a une influence importante sur la diversité de contenu des médias qui y évoluent. Ces

³⁰ Junqua, Daniel. *La presse, le citoyen et l'argent*, Paris : Gallimard, 1999, p.132.

³¹ Iosifides, Petros, « Diversity Versus Concentration in the Deregulated Mass Media Domain », *Journalism & Mass Communication Quarterly*, Vol.76, No. 1, 1999, p.160.

derniers sont en compétition pour obtenir les marchés des annonceurs, des consommateurs, des sources, le marché financier et le marché professionnel : « L'état d'un agent dans le marché [...] est tributaire de sa position dans le système, c'est-à-dire des relations qu'il entretient avec les autres agents en concurrence avec lui sur le même marché.³² » Étant donné que les revenus des médias privés proviennent principalement de la vente d'espace publicitaire, et que la valeur de ce dernier est proportionnelle à l'audience attirée, le contenu des médias devient un moyen d'attirer l'attention du public. Dans un marché de faible concurrence, l'interdépendance entre les acteurs est faible alors que les joueurs réussissent à s'approprier les ressources, notamment l'audience qui est peu sollicitée, ce qui a des répercussions sur la diversité des contenus :

Dans un marché où les concurrents sont peu nombreux et relativement peu dépendants les uns des autres, chaque entreprise n'a pas à consentir de grands efforts pour se distinguer. Elle cherche plutôt à imiter les formules gagnantes et à ne se distinguer qu'à la marge. Pour ne pas se laisser dépasser ou déclasser par les autres, elle s'assure de la conformité de son produit et de ses pratiques aux tendances générales observées chez les concurrents. Dans un marché de ce genre, les entreprises évitent les risques et incertitudes inhérentes aux innovations rapides et radicales; le conservatisme (ou le « centrisme ») commercial et le mimétisme semblent des stratégies avantageuses.³³

Busterna (1988) rappelle toutefois que la constitution de chaînes de journaux ne contribue pas à la réduction du niveau de concurrence sur un marché. En effet, bien que les journaux regroupés au sein d'une chaîne oeuvrent dans un même marché de produits, ils n'occupent pas le même marché géographique, et conséquemment, ne sont pas en compétition pour la même audience et les mêmes annonceurs; les produits offerts ne sont pas interchangeables. Ainsi, la problématique du mimétisme engendré par une réduction du niveau de concurrence

³² Charron, Jean. « Le journalisme et le marché : de la concurrence à l'hyperconcurrence », Dans Colette Brin, Jean Charron et Jean de Bonville, dir., *Nature et transformation du journalisme : Théorie et recherches empiriques*, Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, 2004, p.278.

³³ *Ibid.*, p.285.

est davantage associée à la fermeture ou à l'acquisition de médias concurrents sur un même marché géographique.

Influence positive sur la diversité

Une seconde position défendue par la littérature est que la concentration de la propriété des médias ne contribue pas à l'homogénéisation des contenus offerts et contribue même à leur diversification. Cette position, qui est davantage marginale, est entre autres défendue par David P. Demers (1996) dont les travaux, abondamment cités par les groupes de presse, remettent en question l'influence que peuvent avoir les propriétaires sur les contenus ainsi que l'importance accrue accordée à la rentabilité financière dans les groupes médiatiques.

Influence du propriétaire. Selon Demers (1996), « The historical development of the newspaper industry [...] follows a trend that can be described as a shift from the entrepreneurial to the corporate form of organization.³⁴ » Cette forme d'organisation est définie, en s'inspirant du modèle weberien de la bureaucratie, comme comportant une hiérarchie complexe de l'autorité, une division et une spécialisation du travail développées, des règles et des procédures formelles, un mode d'embauche et de promotion fondé sur les qualifications et, surtout, une plus grande rationalité dans la prise de décision. Demers explique donc que, malgré qu'aucun média ne corresponde parfaitement à ce modèle idéal-typique, les chaînes et les journaux ayant une grande circulation s'en rapprochent.

Dans ce cadre, Demers (1996) remet en question l'idée que dans ces médias le propriétaire influence le contenu. Au contraire, la division accrue du travail complexifie grandement les opérations, ce qui force les propriétaires à avoir de plus en plus recours à des gestionnaires hautement qualifiés : « The alternative model posits that as a newspaper becomes more « corporatized », power and control over day-to-day operations within the organization shifts from the owners to the

³⁴Demers, David P. *The Menace of the Corporate Newspaper : Fact or Fiction ?*, Iowa : Iowa State University Press, 1996, p.11.

professional managers.³⁵ » De plus, ces organisations sont davantage autonomes face aux pressions politiques extérieures alors que les journalistes et gestionnaires n'ont généralement pas grandi dans la communauté desservie et que des normes professionnelles et des codes d'éthiques contrôlent le comportement des journalistes. Ces médias sont plus critiques des idées et groupes dominants alors qu'ils évoluent dans des communautés pluralistes qui donnent lieu à plus de conflits sociaux.

Il faut également considérer le fait que les grands médias possèdent une forte tradition syndicale qui assure l'indépendance du travail des journalistes par rapport à leur employeur. Selon Gagnon (1980), l'obtention de la sécurité d'emploi ainsi que l'augmentation des salaires ont grandement amélioré l'indépendance des journalistes, tant à l'égard des employeurs que des pressions extérieures. Elle explique qu'à compter du milieu des années 1960, les conventions collectives contiennent des clauses professionnelles qui ont pour but de protéger le public. Ainsi, elles interdisent les conflits d'intérêts dans la production de l'information, obligent une distinction claire entre l'information et la publicité, protègent les journalistes contre la censure ou la modification fondamentale de leurs textes, limitent l'échange de textes et photos entre journaux en obligeant l'employeur à obtenir l'autorisation de l'auteur ou du syndicat et garantissent une liberté des commentaires contre l'imposition de l'idéologie de l'employeur. Gagnon affirme : « Dans les grands médias, le patronat et le style de gestion ont changé ces dernières années. Le grand patronat, style « Power Corp » ou « Trans-Canada », se préoccupe beaucoup moins du contenu du journal que ne le faisait naguère la petite bourgeoisie; il a institutionnalisé le système de délégation des pouvoirs. ³⁶ »

Rentabilité financière. Le modèle des médias corporatifs présenté par Demers (1996) remet également en question l'idée que les médias regroupés accordent

³⁵ *Ibid.*, p. 20.

³⁶ Gagnon, Lysiane. « Journaliste et syndiqué : le perpétuel dilemme », dans Sauvageau, Florian, Gilles Lesage et Jean de Bonville, dir., *Dans les coulisses de l'information : les journalistes*, Montréal : Québec/Amérique, 1980. p.52.

d'avantage d'importance à la réalisation de profits, et postule au contraire que ces organisations poursuivent des objectifs liés à la haute qualité du produit. Selon ce modèle, les gestionnaires professionnels qui contrôlent ces organisations n'accordent que très peu d'importance aux questions financières puisque leurs revenus proviennent de salaires fixes indépendants des profits réalisés par l'organisation.

La rentabilité financière supérieure des groupes peut également avoir des impacts positifs sur la diversité médiatique. Humphreys (1996) et Iosifides (1999), bien que postulant comme nous l'avons vu précédemment un lien entre la réduction du nombre de propriétaires et la réduction du pluralisme des contenus, présentent néanmoins certains arguments appuyant la thèse contraire. Pour le premier, les ressources financières supérieures des groupes peuvent permettre la réalisation d'un journalisme de meilleure qualité, et ce, à un moindre coût pour le consommateur ; contrairement aux petits journaux qui présentent une information homogène entre eux en étant forcés d'avoir abondamment recours aux agences de presse, les groupes ont la capacité financière d'employer un grand nombre de journalistes. Pour le second, dans un cadre de mondialisation et de libre-échange, l'existence de puissants groupes bénéficiant d'économies d'échelle permet de prendre part à la compétition internationale et de protéger le marché national contre le contrôle étranger. Il affirme également que les grands groupes possèdent le capital nécessaire pour surmonter les barrières à l'entrée dans un marché et peuvent ainsi créer de nouveaux médias, soutenir des publications moins rentables destinées à des minorités, ou tout simplement sauver des publications menacées de fermeture en les achetant.

Influence nuancée

D'autres auteurs présentent une analyse plus nuancée; il est impossible d'établir un lien de causalité direct entre la concentration de la propriété des médias et l'homogénéisation des contenus qui s'applique à toutes les situations.

Pour Cavallin (1998), bien que la concentration médiatique soit définie de plusieurs façons différentes, la meilleure définition est celle du Conseil Européen :

In relation to media concentrations, the notion of pluralism is understood to mean the scope for a wide range of social, political and cultural values, opinions, information and interests to find expression through the media. Pluralism may be internal in nature, with a wide range of social, political and cultural values, opinions, information and interests finding expression within one media organisation, or external in nature, through a number of such organisations, each expressing a particular point of view.³⁷

L'auteur explique que cette définition, qui conçoit la concentration médiatique comme opposée au pluralisme, possède la qualité de n'être relative qu'aux contenus. Une conception du pluralisme qui se réfère aux propriétaires peut mener selon lui à considérer que les médias qui ne font pas partie de structures concentrées sont nécessairement pluralistes. Néanmoins, que la propriété des médias soit exclue de cette définition du pluralisme médiatique ne signifie pas nécessairement une absence de lien entre concentration de la propriété et diminution du pluralisme médiatique.

Pour ce dernier, bien que la réduction du nombre de propriétaires et l'accroissement de l'envergure des compagnies qu'ils contrôlent soient inquiétants alors que leur pouvoir sur l'information augmente, il n'est pas automatique qu'ils en abuseront. Dans ce cadre, la problématique est davantage liée à la gestion d'un risque potentiel. Il affirme :

The problems arising from a concentration of the media are not black-and-white; they are like most complex situations, a matter of degree. A demand for "proof" of the evil of media concentration will inevitably lead to a simplistic approach. Such an approach will – despite its desire for rationality – beg the question : is it ever possible to present proof that is uncontroversial or even remotely objective?³⁸

³⁷ Cité dans Cavallin, Jens. « European Policies and Regulations on Media Concentration », *International Journal of Communication, Law and Policy*, Vol. 3, No.1, 1998, p2.

³⁸ Cavallin, Jens. « European Policies and Regulations on Media Concentration », *International Journal of Communication, Law and Policy*, Vol. 3, No.1, 1998, p. 4.

Autre facteur à considérer : les pratiques journalistiques

La concentration de la propriété des médias n'est pas le seul facteur qui menace la diversité des contenus. Selon Charron (1994), certaines pratiques journalistiques contribuent également à l'homogénéisation des contenus médiatiques. La production de l'actualité dans les médias commerciaux est soumise à une norme selon laquelle les différents médias doivent produire un contenu équivalent à celui de leurs concurrents. « La hantise du responsable de l'information dans une entreprise de presse est de constater qu'une entreprise de presse concurrente diffuse une « bonne » nouvelle qu'il n'a pas ou qu'il aurait dû avoir.³⁹ » Dans ce cadre survient un conflit entre le chef de pupitre et son journaliste si une différence est observée entre la production de ce dernier et celle de la concurrence. Généralement, la presse écrite est utilisée par les pupitres des médias audiovisuels pour vérifier l'exactitude de la production de leurs journalistes. Dans le cas de la presse écrite, les pupitres évaluent la justesse de la production de leurs journalistes en la comparant aux dépêches de la Presse Canadienne qui entrent en début de soirée, avant les articles des journalistes : « Quand un pupitre constate qu'il y a des différences significatives entre le texte de la PC et le texte de son journaliste [...] Le texte de la PC fait alors autorité du simple fait que le pupitre sait que ce texte est transmis à tous les grands médias concurrents qui s'en serviront éventuellement pour fabriquer leur nouvelles.⁴⁰ »

Dans cette optique, plusieurs études empiriques en viennent à la conclusion que l'existence d'agences de presse contribue à la standardisation des contenus médiatiques. Au-delà du fait qu'un même article apparaisse dans les pages de plusieurs journaux différents, la sélection des nouvelles et des sujets jugés dignes d'être couverts par les chefs de pupitres serait grandement influencée par les nouvelles transmises par ces agences de presse : « [...] if 5% of what is transmitted is labor news, then 5% of what is selected should be as well.⁴¹ » Dans leur article

³⁹ Charron, Jean. *La production de l'actualité : Une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques*, Montréal : Boréal, 1994, p.409.

⁴⁰ *Ibid.*, p.243.

⁴¹ Whitney, Charles et Lee B. Becker. « Keeping the Gates on Gatekeepers : The Effect of Wire News », *Journalisme Quarterly*, Vol. 59, 1982, p. 61.

intitulé *Keeping the Gates' for Gatekeepers : The Effects of wire News*, Whitney et Becker concluent : « This study undercuts the notion that wires and the editors routinely share news values. It supports the idea that news as routinely transmitted in stock categories is indeed “uncritically accepted” in newspaper and television newsrooms. ⁴²»

Selon Charron (1994), dans le contexte où le travail des journalistes est évalué par le pupitre en fonction de la production des concurrents et des agences de presse, se développent des pratiques d'échange et de collaboration entre les journalistes des différents médias. Dans le cadre de leurs activités, les journalistes se retrouvent quotidiennement en groupe et en profitent pour discuter de l'actualité et échanger de l'information avec leurs pairs : « Cette vie de groupe permet aux journalistes de la presse parlementaire de mettre en place des pratiques d'échange et de collaboration qui, tout en étant contraires aux normes de la concurrence commerciale [...] contribuent puissamment au mimétisme et à l'uniformisation de l'information.⁴³ » Selon Charron, la coopération entre les journalistes s'effectue surtout au niveau de la sélection et de la pondération des éléments d'une nouvelle ainsi qu'au niveau de l'interprétation des faits. Cette stratégie d'homogénéisation des nouvelles par les journalistes leur permet d'éviter d'être sanctionnés par les chefs de pupitres et par leurs sources; l'homogénéité du traitement journalistique donne l'impression d'une couverture fidèle à la réalité.

Synthèse

Ainsi, d'un point de vue théorique, la littérature ne semble pas en venir à une position unifiée en ce qui concerne la problématique de l'impact de la concentration de la propriété des médias sur la diversité et le pluralisme des contenus. La position majoritaire est que la concentration de la propriété des médias homogénéise les contenus en raison de l'influence des propriétaires sur les contenus, de la réduction du niveau de concurrence et de l'importance accrue

⁴² *Ibid.*, p.65.

⁴³ Charron, Jean. *La production de l'actualité : Une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques*, Montréal : Boréal, 1994, p.250.

accordée aux performances financières. D'autres défendent la position contraire alors que, dans les grands groupes, les propriétaires perdent le contrôle sur la gestion quotidienne au profit de professionnels spécialisés, les conventions collectives protègent les journalistes contre l'influence des propriétaires, moins d'importance est accordée à la rentabilité financière alors que les gestionnaires sont salariés et ne dépendent pas des profits réalisés, la rentabilité financière supérieure permet d'offrir plus de titres, de soutenir des publications moins rentables et de produire un journalisme de meilleure qualité. Une dernière position soutient que, bien que la concentration confère un plus grand pouvoir aux propriétaires, il n'est pas automatique qu'ils en abuseront. De plus, la concentration de la propriété des médias n'est qu'un facteur parmi une multitude qui affecte le pluralisme des contenus.

Propriété en chaîne des journaux et homogénéité des contenus : état des travaux empiriques

Bien que les inquiétudes relatives à la concentration de la propriété des médias concernent l'ensemble du secteur médiatique, nous réduisons pour la suite de la démonstration notre objet aux chaînes de journaux. À la lumière de la littérature présentée plus haut, les deux principaux mécanismes qui menacent la diversité des contenus dans les chaînes de journaux sont l'importance accrue accordée à la rentabilité financière qui peut mener à la collaboration entre salles de nouvelles, notamment par la mise en place de services de nouvelles internes, et l'influence que peuvent avoir les propriétaires sur les contenus de par l'attribution des ressources humaines. Nous présentons ici quatre études empiriques dont l'objectif est de vérifier si ces mécanismes ont réellement un effet homogénéisant sur le contenu des journaux regroupés en chaîne.

Collaboration entre salles de nouvelles

Hicks et Featherston (1978) vérifient empiriquement si les journaux qui appartiennent à une même chaîne ont davantage tendance à s'échanger des articles

en version inaltérée que ne le font les journaux n'appartenant pas à un même groupe. Pour ce faire, ils comparent le nombre d'articles dupliqués entre les journaux du matin et de l'après-midi dans trois villes dans lesquelles ces journaux sont de propriété différente : en Nouvelle-Orléans, les deux quotidiens appartiennent à une chaîne nationale, à Baton Rouge ils appartiennent à une chaîne locale et à Shreveport ils ont deux propriétaires distincts. Les résultats obtenus ne permettent pas aux auteurs d'établir de lien entre la duplication de contenu et le type de propriété des journaux. Ils concluent : « In all three cities studied, readers of the two papers published get two distinct products in terms of appearance and non duplicated content, although there may be similarities in the general kinds of news published. The type of ownership would seem to make little difference. ⁴⁴»

Glasser, Allen et Blanks (1989) adoptent une approche différente et tentent de vérifier si les journaux du groupe Knight-Rider sont davantage homogènes dans l'importance accordée à l'histoire de Gary Hart. Ce dernier cas offre selon les auteurs des qualités méthodologiques particulières alors que l'histoire apparaît premièrement dans les pages du plus important quotidien du groupe Knight-Rider, le *Herald* de Miami, en plus d'être distribuée par le service de nouvelles du groupe. Les résultats obtenus permettent aux auteurs de confirmer leur hypothèse principale : étant donné la théorie des effets artériels selon laquelle les journaux les plus importants influencent la sélection des nouvelles jugées dignes d'être publiées par les autres, et l'influence que peut avoir le contenu transmis via les services de nouvelles dans cette sélection, les journaux appartenant au groupe Knight-Ridder accordent plus d'importance à l'histoire que ne le font les journaux n'appartenant pas à Knight-Ridder et n'étant pas abonnés à son service de nouvelles. Il est intéressant de noter que l'homogénéité de la couverture dans les journaux de la chaîne ne s'explique pas totalement par un taux supérieur d'utilisation d'articles du services de nouvelles du groupe, mais plutôt par le fait que ces derniers auraient influencé la perception de l'importance de la nouvelle chez les éditeurs abonnés au service. Les auteurs concluent : « That Knight-Ridder newspapers as a group gave

⁴⁴ *Ibid.*, p.553.

more and better play to the Gary Hart story points to the subtle influence that chains can exert on their member newspapers. ⁴⁵»

Influence du propriétaire

Wagenberg et Soderlund (1975) présentent les résultats d'une analyse de contenu des éditoriaux de sept journaux canadiens parus au moment des élections fédérales de 1972. Leur objectif est de vérifier s'il y a homogénéité du commentaire éditorial politique à l'intérieur des chaînes. Ils comparent donc les éditoriaux de quatre journaux propriété du groupe Free Press, à ceux de deux quotidiens indépendants, et de un appartenant à la chaîne Southam. L'analyse des données ne permet pas aux auteurs d'établir quelque similarité significative des thèmes et orientation des commentaires éditoriaux à l'intérieur de la chaîne ou quelque différence marquée entre celui des journaux de la chaîne et celui des journaux test. Les auteurs concluent toutefois : « That there was no uniformity of theme selection amongst chain owned newspaper in the 1972 campaign, does not forestall the possibility that there could have been in some previous elections and may be in some future ones. ⁴⁶ »

Finalement, Akhavan-Majid, Rife et Gopinath (1991) comparent les positions éditoriales prises par 78 journaux appartenant au groupe Gannett, à celles prises par 300 journaux qui n'appartiennent pas à Gannett, au sujet de trois événements politiques d'une portée nationale : la nomination du sénateur John Tower au poste de secrétaire à la défense; la décision de la Cour Suprême de retirer l'obligation de réserver 30% des postes aux travaux publics pour les minorités (Affirmative Action Decision); la décision de la Cour Suprême de donner aux États la juridiction pour les avortements (Webster decision). Les données analysées proviennent de questionnaires envoyés à l'éditeur de chaque journal, qui y indique

⁴⁵ Glasser, Theodore L., David S. Allen et Elizabeth Blanks. « The Influence of Chain Ownership on News Play : A Case Study », *Journalism Quarterly*, Vol. 66, 1989, p. 613.

⁴⁶ Wagenburg, Ronald et Walter Soderland. « The Influence of Chain Ownership on Editorial Comment in Canada », *Journalism Quarterly*, Vol. 52, 1975, p. 98.

la position éditoriale prise par son journal pour chacun des évènements. Les auteurs constatent que les journaux du groupe Gannett ont plus de chance de publier un éditorial sur chacun des trois évènements, qu'ils sont pratiquement unanimes dans leur opposition ou critique des trois évènements et qu'ils semblent avoir une tendance qui leur est propre à être opposés ou critiques. Les auteurs concluent : « This analysis suggests a homogenizing mechanism may operate within chain-owned papers examined in this study, producing a high level of uniformity in their editorial position on controversial political issues. ⁴⁷»

Synthèse

Hicks *et al.* (1978) n'observent aucune différence significative entre la duplication de contenu dans les journaux en chaîne et les journaux de propriétés différentes, alors que Glasser *et al.* (1989) observent que les journaux appartenant au groupe Knight-Ridder accordent plus d'importance à l'histoire de Gary Hart que ne le font les autres journaux. Pour ce qui est de l'uniformité des commentaires éditoriaux, Wagenberg *et al.* (1975) ne constatent aucune homogénéité dans le commentaire des journaux de la chaîne Free Press au cours des élections fédérales canadiennes de 1972 alors que Akhavan-Majid *et al.* (1991) concluent que, par rapport aux trois questions politiques d'importance nationale analysées, le commentaire éditorial des journaux du groupe Gannett est homogène.

Ces résultats empiriques semblent donc confirmer la thèse d'un effet d'homogénéisation des contenus produit par la concentration de la propriété des médias. Alors que deux des quatre études présentées constatent des contenus davantage homogènes dans les chaînes de journaux, aucune d'entre elles n'en vient à la conclusion opposée. En d'autres mots, si la concentration de la propriété des

⁴⁷ Akhavan-Majid, Roya, Anita Rife et Sheila Gopinath. « Chain Ownership and Editorial Independence : A Case Study of Gannett Newspapers », *Journalism Quarterly*, Vol.68, No. 1, 1991, p. 66.

médias entraîne parfois, dans certaines circonstances⁴⁸, une homogénéisation des contenus, elle n'en produit jamais une diversification.

Dans la recherche qui suit, nous nous proposons donc d'approfondir la question de l'impact de la concentration de la propriété des médias sur la diversité des contenus en examinant le contenu du *Soleil*. Le contenu du quotidien *Le Soleil* est-il plus semblable à celui du quotidien *La Presse* suite à son intégration à la chaîne Gesca ?

Ce cas réunit certaines circonstances qui font en sorte que la concentration de la propriété peut mener à une plus grande homogénéité des contenus : 1) un service de nouvelles propre aux quotidiens regroupés est institutionnalisé (collaboration entre salles de nouvelles); 2) Gesca effectue un remaniement de ses ressources humaines en nommant Alain Dubuc, jusque-là éditorialiste en chef à *La Presse*, président-éditeur du *Soleil* (influence du propriétaire par l'attribution des ressources humaines). Pour ces raisons, nous émettons l'hypothèse de recherche suivante : si la thèse de l'influence négative de la concentration de la propriété des médias sur la diversité des contenus est juste, alors le contenu du quotidien *Le Soleil* devrait être plus semblable à celui de *La Presse* suite à son absorption par la chaîne Gesca.

⁴⁸ Notamment lorsqu'il existe un service de nouvelles propre au groupe (Glasser *et al.* 1989)

Chapitre 2 Méthodologie

Jusqu'à présent, deux méthodes distinctes ont été employées dans l'étude des chaînes de journaux. Premièrement, la comparaison de journaux, avant et après leur intégration à une chaîne ou à un nouveau groupe, permet l'identification des transformations effectuées¹. Mais cette approche a des limites. Si modifications il y a, cette méthode ne permet pas de savoir s'il s'agit d'une uniformisation ou d'une différenciation par rapport aux autres journaux de la chaîne. Une deuxième approche procède à la comparaison de journaux à l'intérieur d'une même chaîne à ceux qui lui sont extérieurs afin d'évaluer l'homogénéité à l'intérieur du groupe. Cette méthodologie peut toutefois produire des résultats erronés alors qu'il est toujours possible que le contenu des journaux soit homogène avant même qu'ils ne soient intégrés à une chaîne.

Nous proposons donc une méthode hybride ; nous comparons le contenu d'un quotidien avant et après son intégration à une chaîne, à celui du quotidien le plus important de cette chaîne et à celui d'un quotidien indépendant pour la même période. Nous serons alors en mesure de vérifier si le contenu de ce quotidien est modifié suite à son intégration et si ces modifications vont dans le sens d'une homogénéisation ou d'une différenciation par rapport aux autres journaux du même groupe. Nous comparons donc le contenu du *Soleil*, avant et après son intégration à la chaîne Gesca, à celui de *La Presse*, le plus important quotidien du groupe, et à celui du *Devoir*, un quotidien indépendant qui nous sert de variable contrôle.

Le marché québécois nous semble être un observatoire de premier plan : « La concentration régionale apparaît donc forte et homogène, en particulier au Québec où la spécificité culturelle et linguistique joue un rôle déterminant dans la

¹ Cette méthode est généralement utilisée dans les études ayant pour objet l'impact de la constitution de chaînes de journaux sur la qualité des contenus. Voir par exemple Thrift (1977); Coulson et Hansen (1995); Hallock (2004).

création d'un monopole géographique.² » Selon les statistiques du Centre d'études sur les médias³, le groupe Gesca possède sept des douze quotidiens québécois, ce qui représente 51,4% des parts du marché francophone. Il est donc le plus important propriétaire dans l'industrie des quotidiens devant Quebecor qui possède 45,7% des parts de marché. *La Presse* et *Le Soleil* sont les deux plus importants quotidiens de Gesca avec des ventes hebdomadaires de 1 441 738 exemplaires pour le premier, et 594 989 exemplaires pour le second.

Nous étudions spécifiquement la couverture faite des arrêts de travail par la presse quotidienne puisque ce contenu nous semble particulièrement significatif : « Dans l'étude des rapports entre médias et pouvoirs économiques, le premier constat qui s'impose concerne les liens juridiques qui unissent les uns aux autres. La majorité des médias appartiennent à d'importantes entreprises privées et celles-ci constituent des acteurs influents. ⁴ » Puisque les groupes médiatiques sont achetés par le grand patronat, Power Corporation dans le cas de la chaîne Gesca, la couverture des arrêts de travail qui opposent partie syndicale et partie patronale risque d'être biaisée en faveur de cette dernière.

Dans son ouvrage intitulé *Médias et Démocratie : le grand malentendu*, Anne-Marie Gingras rappelle qu'il n'existe pas de sphère publique réellement démocratique sans accessibilité : « L'accessibilité, en plus de référer à l'égalité des personnes, renvoie donc aussi au pluralisme, c'est-à-dire à la possibilité pour toutes les perspectives de se faire valoir.⁵ » Pour cette dernière, l'accessibilité fait néanmoins défaut dans les médias de masse contemporains alors que toutes les idées n'y trouvent pas le même écho. Elle affirme : « Cette inégalité « ne relève pas

²Sénécal, Michel. *L'espace médiatique. Les communications à l'épreuve de la démocratie*. Montréal : Éditions Liber, 1995, p.122.

³ Centre d'étude sur les médias. *Portrait de la propriété dans le secteur des quotidiens au Québec et au Canada*. En ligne. www.cem.ulaval.ca. (Page consultée le 6 mars 2007).

⁴ Gingras, Anne-Marie. *Médias et démocratie : le grand malentendu*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1999, p.86.

⁵ *Ibid.*, p. 20.

du hasard » et « la prééminence dans les médias de certaines idées, de certaines valeurs correspond à la primauté des certains acteurs sociaux. »⁶»

Dans *L'idéologie allemande*, Marx et Engels développent leur conception matérialiste de l'histoire qui aura, depuis, une influence considérable sur l'analyse des contenus médiatiques. Selon eux, les idées n'ont pas d'existence indépendante des conditions matérielles desquelles elles sont issues : « Les idées dominantes ne sont rien d'autre que l'expression idéale des rapports matériels dominants, les rapports matériels dominants saisis comme idées ; donc rien d'autre que les idées des rapports qui précisément font d'une classe dominante, par conséquent les idées de domination.⁷ » La plupart des analystes se détournent toutefois de cette orthodoxie marxiste alors qu'on lui reproche d'être trop mécaniste. L'analyse des contenus médiatiques de Morley (1975) et Gingras (1999) s'inspire davantage du concept d'hégémonie de Gramsci :

Thus the “dominant ideology” which is reproduced by the media does not “simply reflect the (interests) of the dominant class ... but rather the concrete political relation between the dominant and the dominated classes in a social formation” - a relation of “unstable equilibrium” in which “the interests of the dominant groups prevail, but only to a certain point [...]”⁸

Dans ce cadre, plusieurs études sont menées sur la représentation du monde industriel dans les médias ; ce secteur stratégique permettrait plus que tout autre d'observer la manifestation de l'idéologie dominante opérant dans la construction des contenus. On s'inquiète du fait qu'une image syndicale négative véhiculée dans les médias pourrait avoir des conséquences politiques importantes en affectant l'opinion publique. Puette (1994) analyse l'image syndicale véhiculée dans les films, à la télévision, dans les journaux et dans les caricatures; ses résultats mettent en lumière un biais dans la représentation syndicale en faveur de mauvaises

⁶ *Ibid.*, p. 21.

⁷ Marx, Karl et Friedrich Engels. *L'idéologie allemande*, Paris : Nathan, 2003, p. 70.

⁸ Gramsci, cité dans Morley, David. « Industrial Conflict and the Mass Media », *Sociological Review*, 1976, p. 266.

nouvelles. De son côté, le Glasgow Media Group (1995) étudie le contenu médiatique d'un point de vue lexical et découvre que les noms et verbes se rapportant au patronat sont généralement positifs, alors que les termes se rapportant aux syndicats sont négatifs.

Corpus

À l'aide de la base de donnée informatisée *Eureka* qui permet la recherche par mots clés dans la plupart des quotidiens québécois, nous avons recensé tous les articles parus dans nos trois quotidiens au sujet des arrêts de travail impliquant plus de cent travailleurs au Québec pour les périodes 1998-2000 et 2002-2004. Pour ce faire, nous avons recherché individuellement chaque grève et lock-out répertorié par le ministère du Travail du Québec pour ces périodes; ces données sont annuellement rendues disponibles sur Internet dans un document intitulé *Les arrêts de travail au Québec : bilan de l'année*.

Nous avons pris soin de recenser tous les articles parus sur une période qui s'échelonne de un mois avant le déclenchement de l'arrêt de travail jusqu'à un mois suivant le retour au travail. Nous avons choisi spécifiquement les périodes 1998-2000 et 2002-2004 dans le but de cibler précisément notre objet d'étude. Cette période nous permet de comparer trois années (1998 à 2000) de contenu antérieur à l'acquisition du quotidien *Le Soleil* par Gesca, à trois années (2002 à 2004) de contenu postérieur à cette transaction. Nous ne considérons pas l'année 2001 qui en est une de transition.

Ainsi, notre corpus contient 3268 articles des quotidiens *Le Devoir* (828), *La Presse* (1266) et *Le Soleil* (1174). Sur ce total, 2918 sont des articles d'information, 106 sont des éditoriaux et 244 sont des articles d'opinion.

Traitement des données

Pour décrire et comparer le contenu des trois quotidiens, nous avons réalisé une analyse de contenu. Bardin (1977) définit la méthode comme suit : « Un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variable inférée) de ces messages.⁹ » Plus précisément, nous réaliserons ce que Mucchielli (1974) nomme *analyse de tendances comparées* : « Cette méthode est applicable toutes les fois qu'il s'agit de comparer l'importance d'une même catégorie de contenu dans plusieurs documents [...] Un exemple d'application est la comparaison de plusieurs documents sur la présentation d'un même évènement [...] pour faire apparaître les tendances respectives [...] ¹⁰ »

Bien que la méthode d'analyse de contenu puisse reposer sur une approche qualitative comme sur une approche quantitative, nous adoptons, dans le cadre de cette recherche, la seconde : « Elle semble, grâce au décompte systématique, plus précise, plus objective, plus fiable et fidèle, car l'observation y est davantage contrôlée. ¹¹ » Cette approche prend pour postulat de base que la fréquence d'apparition a une signification alors qu'elle n'est pas le fruit du hasard : « [...] l'importance d'une unité d'enregistrement croît avec sa fréquence d'apparition. ¹² »

Unité d'analyse

L'unité d'enregistrement est l'unité de signification de base qui est utilisée pour la catégorisation et le décompte fréquentiel. Sa forme peut varier ; il peut s'agir d'une unité grammaticale, d'une unité thématique ou d'une unité physique. Dans notre étude, nous choisissons l'article pour unité d'enregistrement.

⁹ Bardin, Laurence. *L'analyse de contenu*. Paris : Presses universitaires de France, 1977, p.47.

¹⁰ Mucchielli, R. *L'analyse de contenu des documents et des communications*, Issy-les-Moulineaux : ESF, 2005, p.59.

¹¹ Bardin, Laurence. *L'analyse de contenu*. Paris : Presses universitaires de France, 1977, p.115.

¹² *Ibid*, p. 108.

Catégories d'analyse

Les principales catégories qui nous permettront de décrire et de comparer le contenu des quotidiens étudiés sont : 1) la page; 2) la longueur de l'article; 3) la présence de photos; 4) le type d'article; 5) le conflit; 6) la nouvelle commune; 7) la région administrative; 8) la source; 9) l'orientation du commentaire d'opinion. À l'aide des catégories « page », « longueur de l'article » et « présence de photo », nous évaluons l'importance accordée par l'éditeur à chaque article, et par addition, à chaque conflit et à chaque région administrative. Notons que, mise à part l'évaluation de l'orientation, l'ensemble de nos indicateurs sont objectifs et minimisent le recours à la subjectivité du codeur. Nous présentons maintenant chacune de ces catégories en détail.

Indice de mise en valeur. Dans un journal, toutes les nouvelles n'ont pas la même importance; le choix des nouvelles présentées est le résultat d'un processus de sélection et de hiérarchisation entre différents événements en fonction de l'importance qu'on leur attribue. Les catégories « page », « longueur de l'article » et « présence de photos » nous permettent d'évaluer l'importance accordée à chaque article. Les nouvelles présentées à la une et en manchette sont jugées comme étant les nouvelles les plus importantes de la journée par le chef de pupitre, à qui revient généralement la responsabilité de la présentation de la une. Nous faisons donc premièrement la distinction entre les articles parus à la une et les articles parus à l'intérieur du cahier. Étant donné l'espace limité dont dispose l'éditeur pour présenter le contenu, la longueur d'un article est également significative de l'importance attribuée à la nouvelle; nous faisons donc la distinction entre les articles courts (moins de 200 mots), moyens (200 à 700 mots) et longs (plus de 700 mots). Nous utilisons finalement la présence ou l'absence de photos et graphismes comme critère d'importance accordée à une nouvelle.

Type d'article. Dans notre analyse, nous faisons la distinction entre trois types d'articles : les articles d'information; les éditoriaux; les articles d'opinion extérieurs¹³. La nouvelle constitue la majeure partie des articles que nous considérons comme information. Pierre Sormany définit ainsi la nouvelle : « La nouvelle est un texte qui, à partir d'un événement, met en scène le plus efficacement possible l'essentiel des faits nouveaux, significatifs ou intéressants, en remplaçant ces faits dans leur contexte de signification. ¹⁴» De son côté, l'éditorial est un texte qui véhicule l'opinion de l'éditeur de la publication. L'éditorialiste en chef ou l'équipe éditoriale est choisi par l'éditeur. Finalement, les articles d'opinion prennent deux formes ; il s'agit des courriers des lecteurs ou de spécialistes extérieurs à la publication.

Le conflit. En nous inspirant de la méthode utilisée par Glasser *et al.* (1989), nous évaluons l'importance accordée à chacun des arrêts de travail par nos trois quotidiens. Nous associons donc chaque article collecté à un conflit en particulier et calculons la mise en valeur accordée à chacun d'entre eux. Les statistiques fournies par le ministère du Travail répertorient 176 conflits ayant mené à un arrêt de travail au Québec pour les périodes 1998-2000 et 2002-2004. Nous avons toutefois dû regrouper certains d'entre eux au sein d'un même conflit puisque, quelques fois, les journaux en traitent plusieurs à la fois de manière indifférenciée comme s'il ne s'agissait que d'un seul. Par exemple, les employés des hôtels montréalais Le Gouverneur, le Ritz-Carlton, Le Reine Elizabeth, l'hôtel du Parc, le Delta et le Nova Scotia, tous affiliés à la CSN, déclenchent une grève le 26 juillet 2002. Pour le ministère du Travail, il s'agit ici de six conflits distincts, alors que les journaux parlent plutôt du conflit dans les hôtels montréalais. Pour cette raison, notre variable « conflit », après regroupement, contient 143 modalités et non 176 (voir annexe B pour plus de détail).

¹³ Pour des raisons d'uniformité du corpus, nous n'avons pas considéré les chroniques puisque *Le Devoir* n'en publie que très peu.

¹⁴ Sormany, Pierre. *Le métier de journaliste*, Montréal : Boréal, 2000, p.113.

Les données fournies par le ministère du Travail du Québec nous permettent également de vérifier quels sont les principes qui président à la sélection des conflits jugés dignes d'être couverts : nombre de jours/personnes perdus; secteur économique (primaire, secondaire ou tertiaire), type de propriété (publique ou privée), type de conflit (grève ou lock-out).

Régions administratives. Comme nous l'avons vu, le Syndicat de la rédaction du *Soleil* s'inquiète du danger de montréalisation de son contenu. Nous associons donc chaque article à la région administrative du territoire québécois sur laquelle se produit l'arrêt de travail. Ainsi, la variable « région administrative » contient 19 modalités correspondant aux 17 régions administratives officielles du Québec, auxquelles nous ajoutons les modalités « plusieurs régions » et « échelle provinciale ». Nous sommes alors en mesure de comparer l'importance relative accordée à chacune des régions administratives par nos trois quotidiens.

Sources. Plusieurs auteurs s'inquiètent du danger d'homogénéisation des contenus causée par la collaboration entre les équipes rédactionnelles, notamment via l'échange d'articles au sein de la même entreprise. Pour chaque article, nous enregistrons donc également la source. Ainsi, cette variable contient 4 modalités : un article écrit par un journaliste du quotidien qui le publie; un article en provenance d'une agence de presse; un article provenant du groupe Gesca; un article écrit par une personne extérieure à la publication. Les articles provenant d'agences de presse sont associés soit à Presse Canadienne, soit à Reuters, soit à Agence France Presse, soit à Associated Press. Les articles provenant d'un autre quotidien sont associés aux quotidiens *La Presse*, *Le Soleil*, *La Tribune*, *La Voix de l'Est*, *Le Droit*, *Le Nouvelliste* ou *Le Quotidien*.

Nouvelles communes. Une nouvelle commune est définie comme un article couvrant le même événement dans deux ou trois quotidiens la même journée.

Orientation du commentaire d'opinion : Une importante partie de la littérature s'inquiète du fait que l'influence des propriétaires se manifeste en teintant le contenu de leurs publications d'un ton favorable aux élites économiques. Nous évaluons donc l'orientation patronale/syndicale des éditoriaux et autres articles d'opinion. Les articles qui sont défavorables à la partie syndicale, ou favorables à la partie patronale sont codifiés « patronat »; les articles qui sont défavorables à la partie patronale ou favorable à la partie syndicale sont codifiés « syndicat »; les articles sont considérés neutres s'ils ne prennent pas une position claire. Nous nous inspirons de la méthodologie de Monière (1994) : « [...] nous avons classé comme défavorables les mentions associées à l'expression d'une critique à l'égard d'un candidat ou d'un parti [...] Ont été classés comme favorables les propos qui associent un chef, un candidat ou un parti à une position de force ou qui donnent une image positive. ¹⁵»

¹⁵ Monière, Denis. « Les journaux durant les campagnes électorales québécoises », *Revue québécoise de science politique*, No. 25, Hiver 1994, p. 118.

Chapitre 3

Collaboration entre salles de nouvelles et homogénéité des contenus informationnels

Dans son article intitulé « Deconstructing the Diversity Principle », Napoli (1999) rappelle qu'un lien de causalité est généralement posé entre les notions de diversité des sources et de diversité des contenus : des sources diversifiées produisent des contenus diversifiés. Si plusieurs craignent que le processus de concentration de la propriété des médias n'en vienne à homogénéiser les contenus offerts, c'est qu'un lien est postulé entre la réduction du nombre de sources, comprises dans un sens large en terme de propriétaires, et l'homogénéité des contenus. La notion de sources peut néanmoins également être entendue dans une perspective plus restreinte et renvoyer aux producteurs directs de l'information, c'est-à-dire aux journalistes des quotidiens et des agences de presse. La constitution de chaînes de journaux entraîne, par définition, une diminution de la diversité des sources larges, mais elle rend également possibles certaines pratiques de collaboration entre salles de nouvelles qui peuvent réduire la diversité des sources restreintes.

Dans ce chapitre, nous nous intéressons au lien qui existe entre sources larges (propriétaires), sources restreintes (producteurs directs) et diversité des contenus informationnels. Nous démontrons que : 1) les contenus informationnels des quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* s'homogénéisent suite à l'intégration de ce dernier à la chaîne Gesca (↓ diversité des sources larges = ↓ diversité des contenus); 2) les sources directes utilisées par les deux quotidiens sont homogénéisées suite à la transaction (↓ diversité des sources larges = ↓ diversité des sources directes); 3) cette homogénéisation de leurs sources directes explique en partie l'homogénéisation de leurs contenus informationnels (↓ diversité des sources directes = ↓ diversité des contenus).

Diversité des propriétaires et diversité des contenus informationnels

Dans le but de vérifier si, suite à son acquisition par le groupe Gesca, le contenu informationnel du quotidien *Le Soleil* s'homogénéise à celui du quotidien *La Presse*, nous utilisons deux principaux indicateurs : la proportion de nouvelles communes; l'importance relative accordée aux différents arrêts de travail. Suite à la transaction, la proportion de nouvelles communes entre *La Presse* et *Le Soleil* augmente-t-elle ? L'importance relative accordée aux différents conflits est-elle davantage semblable ? Pour répondre à ces questions, nous avons analysé 440 articles du *Devoir*, 708 articles de *La Presse* et 518 articles du *Soleil* publiés entre 1998 et 2000, ainsi que 283 articles du *Devoir*, 426 articles de *La Presse* et 543 articles du *Soleil* publiés entre 2002 et 2004.

Les nouvelles communes. Le tableau 1 présente les proportions de nouvelles communes pour chaque paire de quotidiens avant et après la transaction. Avant l'acquisition du *Soleil* par le groupe Gesca, *La Presse* et *Le Devoir* sont les deux quotidiens qui se rapprochent le plus en terme de nouvelles communes. Cette situation n'est pas surprenante étant donné qu'ils évoluent dans un même marché géographique dans lequel peu de concurrents se disputent les ressources. Il est également intéressant de noter que pour cette période, *La Presse* et *Le Soleil* sont, au niveau de la proportion de nouvelles communes, les deux quotidiens les plus différenciés. Ainsi, *Le Devoir* partage une plus grande proportion de nouvelles avec le quotidien de la capitale nationale que ne le fait *La Presse*.

Tableau 1 : Proportion de nouvelles communes pour chaque paire de quotidiens (%)

Quotidiens	1998-2000	2002-2004	Différence ¹
<i>Le Devoir/La Presse</i>	39,2	43,1	+ 3,9
<i>La Presse/Le Soleil</i>	33,8	41,8	+ 8,0
<i>Le Devoir/Le Soleil</i>	37,8	37,9	+ 0,1

¹ Points de pourcentage

Les résultats sont toutefois différents pour la période suivant la transaction alors que, bien que les deux quotidiens de la région de Montréal continuent à être les plus homogènes en terme de proportion de nouvelles communes, *La Presse* remplace *Le Devoir* en tant que quotidien partageant la plus forte proportion de nouvelles avec *Le Soleil*. *La Presse* et *Le Soleil* sont les deux quotidiens qui connaissent la plus forte augmentation dans la proportion des nouvelles communes suite à la transaction ; la proportion augmente de 8 points de pourcentage entre les deux quotidiens du groupe Gesca, alors qu'elle n'augmente que de 3,9 points de pourcentage entre les quotidiens montréalais et demeure constante entre *Le Devoir* et *Le Soleil*. Dans l'ensemble, le niveau d'homogénéité observé pour la période 2002-2004 entre *La Presse* et *Le Soleil* est plus près de celui observé entre *Le Devoir* et *La Presse* qu'entre celui observé entre *Le Devoir* et *Le Soleil*.

Ainsi, la comparaison de la proportion de nouvelles communes avant et après la transaction indique que, au niveau des nouvelles individuelles, *La Presse* et *Le Soleil* se sont significativement rapprochés suite à la transaction. Qu'en est-il de l'importance relative accordée aux différents arrêts de travail ?

L'importance relative accordée aux différents arrêts de travail. Nous avons également évalué l'homogénéité du contenu informationnel des trois quotidiens au niveau de l'importance relative qu'ils accordent à chacun des 143 arrêts de travail québécois répertoriés par le ministère du Travail du Québec pour les périodes 1998-2000 et 2002-2004. L'importance accordée à chaque arrêt travail est calculée en pourcentage du nombre total d'articles par journal. En raison de la grande quantité des cas que nous avons retenus pour l'analyse, la présentation des résultats obtenus pour chacun d'entre eux ne permet pas d'apprécier de variation dans l'homogénéité des contenus. Pour cette raison, nous présentons plutôt les résultats sous forme de corrélations bivariées dans le tableau 2.

Tableau 2 : Homogénéité de l'importance relative accordée aux différents arrêts de travail pour chaque paire de quotidiens (corrélations bivariées)

	1998-2000	2002-2004	Différence
<i>Le Devoir/La Presse</i>	0,924 ^(**)	0,944 ^(**)	+ 0,02
<i>Le Devoir/Le Soleil</i>	0,807 ^(**)	0,860 ^(**)	+ 0,053
<i>La Presse/Le Soleil</i>	0,768 ^(**)	0,905 ^(**)	+ 0,137

** Corrélation significative au niveau 0,01 (2-tailed)

Les résultats obtenus en comparant l'homogénéité de l'importance relative accordée aux différents arrêts de travail entre paires de quotidiens sont sensiblement les mêmes que ceux que nous avons obtenus en comparant les proportions de nouvelles communes. Avant comme après la transaction, *Le Devoir* et *La Presse* sont les deux journaux dont les contenus sont les plus homogènes. Toutefois, contrairement à la proportion de nouvelles communes qui augmente entre ces deux quotidiens suite à la transaction, la distance entre l'importance relative accordée aux conflits par les deux quotidiens montréalais est relativement stable.

D'un autre côté, *La Presse* est le quotidien qui se distingue le plus du quotidien *Le Soleil* avant la transaction alors que, suite à la transaction, c'est *Le Devoir* qui en est le plus différencié. Les deux quotidiens du groupe Gesca sont, encore une fois, les deux quotidiens dont les contenus connaissent le plus grand rapprochement suite à la transaction.

Contrairement à ce que nous avons observé relativement à la proportion de nouvelles communes, l'importance relative accordée aux différents arrêts de travail par *Le Devoir* et *Le Soleil* est également davantage homogène suite à la transaction, quoique dans une moindre mesure que ne l'est celle entre *La Presse* et *Le Soleil*. Ces résultats semblent donc indiquer que, puisque la distance entre les contenus des quotidiens montréalais demeure relativement stable, c'est la couverture des arrêts de travail québécois du quotidien de la capitale nationale qui s'en rapproche.

Synthèse. Ainsi, la comparaison de l'importance relative accordée aux différents arrêts de travail québécois, tout comme celle des proportions de nouvelles communes, indiquent que les contenus des quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* se sont significativement homogénéisés suite à la transaction qui fait passer les quotidiens du groupe Unimédia au groupe Gesca. Dans quelle mesure cette homogénéisation du contenu informationnel peut-elle être attribuée à une homogénéisation des sources directes des articles ? Dans le but de répondre à cette question, nous vérifions d'abord quelles sont les modifications apportées à l'utilisation des sources directes dans les deux quotidiens du groupe Gesca suite à la transaction. Les sources directes des articles publiés dans les quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* sont-elles davantage homogènes suite à l'acquisition de ce dernier par le groupe Gesca ?

Diversité des propriétaires et diversité des sources directes

Comme nous l'avons vu précédemment, plusieurs observateurs s'inquiètent du fait que la constitution de groupes médiatiques n'augmente l'importance accordée à la rentabilité financière dans les médias regroupés et les pousse à adopter des pratiques de collaboration entre salles de nouvelles qui, tout en permettant de réduire les coûts de production, en viennent à uniformiser les contenus offerts. Suite à l'acquisition des quotidiens d'Unimédia en janvier 2001, le groupe Gesca institutionnalise une telle forme de collaboration entre salles de rédaction en mettant sur pied un service de nouvelles dont bénéficient les quotidiens regroupés :

En vertu d'une entente entre les quotidiens propriétés de Gesca, un protocole institutionnalisé d'échange de textes permet à un responsable à Montréal de dresser une liste quotidienne d'articles régionaux susceptibles d'intéresser les autres membres du groupe [...] Les directions locales ont le choix d'insérer ou non ces textes dans leur menu quotidien et de choisir la version du réseau ou celle de la Presse canadienne, qui a souvent le mérite de proposer des textes plus courts et plus faciles à éditer.²

² Comité conseil sur la qualité et la diversité de l'information (Saint-Jean, Armande et Charles-Olivier Saint-Jean). *Les effets de la concentration des médias au Québec : problématique, recherche et consultations. Rapport final, tome 2*, Janvier 2003, p.44, En ligne. www.mcccf.gouv.qc.ca/publications/rapportst-jeantome_2.pdf (page consultée le 3 juillet 2008).

Dans son mémoire présenté à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec en 2001, le Syndicat de la rédaction du *Soleil* affirme craindre qu'un tel service de nouvelles ne mène au remplacement de journalistes du *Soleil* par des journalistes de *La Presse*. Il se dit également inquiet du danger que représente un tel service de nouvelles pour la survie de l'agence Presse Canadienne (PC). Selon lui, le « [...] réseau d'information Gesca rêve de supplanter [...] »³ l'agence PC, alors qu'il réunit dans un même ensemble des quotidiens implantés dans la plupart des régions du Québec. La disparition du service francophone de la Presse Canadienne aurait de graves conséquences pour la qualité de l'information alors que les journaux qui ne disposent pas de moyens financiers suffisants au maintien de grands effectifs journalistiques ne pourraient plus couvrir l'ensemble du pays.

La mise sur pied de ce service de nouvelles contribue-t-il à homogénéiser les sources directes entre les quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* ? Quelles sont les conséquences de la mise sur pied d'un tel service de nouvelles sur l'utilisation de journalistes maison et sur le recours aux agences de presse traditionnelles ?

Sources en général. Le tableau 3 présente la distribution des sources des articles en pourcentage pour les périodes 1998-2000 et 2002-2004. Notons que les totaux présentés diffèrent du nombre d'articles analysés en raison de la codification multiple. La plus importante transformation qui survient suite à la transaction est l'introduction d'articles provenant du service de nouvelles Gesca dans les quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* ; les deux journaux publient entre 2002 et 2004 sensiblement la même proportion d'articles tirés du service de nouvelles, soit 7% dans *La Presse* et 6,6 % dans *Le Soleil*.

³ Syndicat de la rédaction du *Soleil*. *Dix questions sur une manif*, juin 2004, En ligne. www.lesns.org/activité.htm (page consultée le 3 juillet 2008).

Tableau 3 : Distribution des sources pour les articles d'information en fonction des quotidiens (%)

Sources	<i>Le Devoir</i>		<i>La Presse</i>		<i>Le Soleil</i>	
	1998-2000	2002-2004	1998-2000	2002-2004	1998-2000	2002-2004
Journaliste maison	74,8	61,5	84,2	72,5	54,8	54,3
Agence de presse	25,2	38,5	15,8	20,4	45,2	39,0
Service de nouvelles Gesca	0,0	0,0	0,0	7,0	0,0	6,6
Nombre d'articles total	440	243	708	426	518	543

La mise sur pied de ce service de nouvelles ne semble pas avoir mené à la réduction de l'utilisation des journalistes maison dans *La Presse*. Bien que les deux journaux montréalais publient une plus faible proportion d'articles écrits par des journalistes maison suite à la transaction, soit une réduction de 13,3 points de pourcentage dans le cas du *Devoir* et de 11,7 points de pourcentage dans le cas de *La Presse*, le fait qu'ils soient indépendants l'un de l'autre nous pousse à croire que cette diminution n'est pas le résultat de nouvelles politiques éditoriales, mais plutôt de transformations dans la réalité couverte. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, la période 1998-2000 se caractérise par un plus grand nombre de conflits dans la région montréalaise, qui est davantage susceptible d'être couverte par des journalistes maison.

La mise sur pied du service de nouvelles Gesca semble toutefois mener à la réduction de l'utilisation des agences de presse traditionnelles dans *La Presse*. Dans le cas du *Devoir*, la diminution de 13,3 points de pourcentage dans la proportion d'articles écrits par des journalistes maison est compensée par une augmentation proportionnelle des articles achetés d'agences de presse, tandis que dans le cas de *La Presse*, la diminution de 11,7 points de pourcentage est compensée par une augmentation de 4,6 points de pourcentage d'articles provenant d'agences de presse et de 7 points de pourcentage d'articles provenant de la zone Gesca.

Dans le cas du *Soleil*, l'utilisation des journalistes maison demeure stable alors que la proportion d'articles provenant des agences de presse diminue proportionnellement à l'utilisation des articles provenant du service de nouvelles du

groupe. Puisque nous ne disposons pas de données sur les sources utilisées par un journal implanté dans la région de Québec autre que *Le Soleil*, il nous est difficile de déterminer si l'utilisation d'articles du service de nouvelles Gesca se fait au détriment des journalistes maison ou des agences de presse traditionnelles. Notons toutefois à ce sujet que le Centre d'étude sur les médias a obtenu, dans le cadre d'une étude portant sur la qualité du contenu des quotidiens *Le Quotidien*, *La Tribune* et *Le Soleil* pour les périodes 1992, 2002 et 2006-2007, des résultats semblables à ceux que nous avons obtenus au sujet de *La Presse* : « La proportion d'articles signés par les journalistes à l'emploi des trois quotidiens régionaux que nous avons analysés n'a pas fléchi. On utilise plutôt moins souvent les textes des agences de presse [...] ⁴»

Le service de nouvelles Gesca. Le tableau 4 présente la répartition des articles provenant du service de nouvelles de Gesca. Notons premièrement que l'échange de contenu entre *La Presse* et *Le Soleil* n'est pas symétrique alors que plus de 80% des articles du service de nouvelles retenus par le quotidien de la capitale nationale proviennent de son homologue montréalais tandis que, d'un autre côté, seulement 35% des nouvelles du service retenues par *La Presse* tirent leur origine du *Soleil*. Puisque les éditeurs ne sont pas obligés de publier les nouvelles transmises via le service du groupe, la situation semble appuyer la théorie des effets artériels (Breed 1955) : « Following the news judgment of larger papers furnishes the newsman on the smaller paper a feeling of satisfaction, or a rationalization, that he has performed his job adequately. ⁵ ». L'équipe rédactionnelle du quotidien *Le Soleil* semble davantage susceptible de juger comme dignes d'être publiées les nouvelles provenant de *La Presse* que ne l'est l'équipe de *La Presse* à propos des nouvelles du *Soleil*.

⁴ Giroux, Daniel et Philippe Massicotte (Centre d'étude sur les médias). *Les quotidiens régionaux de Gesca toujours fidèles à leur milieu*. En ligne. www.cem.ulaval.ca/Observations2006-2007/Quotidiensregionaux.pdf (consultée le 3 juillet 2008).

⁵ Breed, cité par Glasser, Theodore L., David S. Allen et Elizabeth Blanks. « The Influence of Chain Ownership on News Play : A Case Study », *Journalism Quarterly*, Vol. 66, 1989, p.609.

Tableau 4 : Distribution de la provenance des articles du service de nouvelles Gesca en fonction des quotidiens (%)

Quotidiens	<i>La Presse</i>		<i>Le Soleil</i>	
	1998-2000	2002-2004	1998-2000	2002-2004
<i>La Presse</i>	0,0	0,0	0,0	80,6
<i>Le Soleil</i>	0,0	35,0	0,0	0,0
<i>Le Nouvelliste</i>	0,0	9,7	0,0	13,9
<i>La Tribune</i>	0,0	19,4	0,0	0,0
<i>Le Droit</i>	0,0	29,0	0,0	2,8
<i>Le Quotidien</i>	0,0	0,0	0,0	2,8
<i>La Voix de l'Est</i>	0,0	6,5	0,0	0,0

En conséquence, comparativement à *La Presse*, le quotidien de la capitale nationale accorde moins d'importance aux articles provenant des cinq autres quotidiens régionaux de la chaîne ; 19,4% des articles du service de nouvelles de la chaîne publiés dans *Le Soleil* tirent leur origine de ces quotidiens alors que, dans le cas de *La Presse*, la proportion est de 64,6%. L'origine de ces articles est également plus diversifiée dans *La Presse* : alors que *Le Soleil* ne publie des articles tirés que de trois des cinq autres quotidiens régionaux du groupe (*Le Nouvelliste*, *Le Droit* et *Le Quotidien*), *La Presse* utilise des articles originaires de quatre de ces cinq quotidiens. Finalement, les articles provenant du service de nouvelles du groupe sélectionnés par *La Presse* et *Le Soleil* n'ont pas la même provenance : outre les articles empruntés au *Soleil*, *La Presse* accorde le plus d'importance au quotidien *Le Droit* (Ottawa), alors que dans *Le Soleil*, outre les articles provenant de *La Presse*, la plus grande importance est accordée au quotidien *Le Nouvelliste* (Trois-Rivières).

Les agences de presse traditionnelles. Le tableau 5 présente la répartition des articles provenant d'agences de presse. Il faut premièrement voir que pour les trois quotidiens retenus dans la présente étude, la grande majorité des articles achetés d'agences de presse proviennent de l'agence Presse Canadienne (PC), et ce, tant avant qu'après la transaction. Cette situation n'est pas surprenante puisque que les articles du corpus traitent des arrêts de travail qui se déroulent sur le territoire québécois et que l'agence PC est la seule agence nationale; Agence France Presse

est établie à Paris, Associated Press à New York et Reuters à Londres. Suite à la transaction, les quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* prennent toutefois une trajectoire opposée à celle du *Devoir* alors que, dans ce dernier, l'importance relative accordée aux articles provenant de la Presse Canadienne augmente et que, dans les deux quotidiens du groupe Gesca, ce sont les articles provenant de l'agence Reuters qui se voient accorder plus d'importance.

Tableau 5 : Distribution de la provenance des articles d'agences de presse en fonction des quotidiens (%)

Agence de presse	<i>Le Devoir</i>		<i>La Presse</i>		<i>Le Soleil</i>	
	1998-2000	2002-2004	1998-2000	2002-2004	1998-2000	2002-2004
Presse canadienne	90,2	95,4	98,2	90,0	99,1	94,8
Agence France presse	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5
Reuters	9,8	4,6	1,8	10,0	0,9	4,2
Associated Press	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5

Synthèse. Les sources directes utilisées par les quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* se sont homogénéisées suite à l'intégration de ce dernier à la chaîne Gesca. Le groupe met sur pied un service de nouvelles qui permet aux quotidiens regroupés de recevoir des articles des autres membres. Bien que *La Presse* et *Le Soleil* fassent une utilisation différente du service, les sources sont homogénéisées alors que la majorité des articles du service utilisés par *Le Soleil* proviennent de *La Presse* (80,6%) et que *La Presse* publie plus d'articles du *Soleil* qu'il n'en publie des autres quotidiens Gesca. Il semble également que les deux quotidiens diminuent l'utilisation qu'ils font des agences de presse et qu'ils se démarquent du *Devoir* suite à la transaction en ayant davantage recours à l'agence Reuters. L'homogénéisation du contenu informationnel des quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* observée suite à la transaction est-elle le résultat de cette homogénéisation des sources directes utilisées ?

Diversité des sources directes et diversité des contenus informationnels

Comme nous venons de le voir, la principale modification apportée aux sources directes utilisées dans les quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* suite à la transaction est la mise en place d'un service de nouvelles propre aux quotidiens de la chaîne. Tout comme dans le cas des agences de presse traditionnelles, un tel réseau interne d'échange d'articles peut contribuer à homogénéiser le contenu des journaux qui bénéficient du service alors qu'un même article risque de se retrouver dans les pages de plusieurs quotidiens et que les nouvelles reçues peuvent influencer la sélection quotidienne des nouvelles jugées dignes d'être couvertes par les chefs de pupitres (Whitney et Becker 1982; Glasser et Allen 1989).

Dans le but de vérifier dans quelle mesure la mise sur pied d'un tel service de nouvelles est responsable de l'homogénéisation du contenu des quotidiens Gesca observée suite à la transaction, nous avons recalculé la proportion de nouvelles communes et le niveau d'homogénéité de l'importance relative accordée aux différents conflits en ne considérant pas les articles provenant de ce service de nouvelles. La proportion de nouvelles communes entre *La Presse* et *Le Soleil* diminue-t-elle ? L'importance relative accordée aux différents arrêts de travail par ces quotidiens est-elle davantage hétérogène ?

Puisque les agences de presse traditionnelles peuvent également contribuer à homogénéiser le contenu des quotidiens abonnés et que la mise sur pied du service de nouvelles Gesca semble avoir mené à la diminution de leur utilisation, nous avons également évalué les niveaux d'homogénéité des quotidiens en ne considérant pas, cette fois-ci, les articles provenant d'agences de presse traditionnelles. Les agences de presse traditionnelles contribuent-elles à homogénéiser les contenus ? Cet impact est-il moins important suite à la mise sur pied du service de nouvelles Gesca ?

Le service de nouvelles Gesca. Les tableaux 6 et 7 présentent les proportions de nouvelles communes ainsi que la similarité de l'importance relative accordée aux différents arrêts de travail, calculées en retirant du corpus les articles provenant du service de nouvelles Gesca.

Tableau 6 : Proportion de nouvelles communes pour chaque paire de quotidiens sans le service de nouvelles Gesca pour la période 2002-2004 (%)

Quotidiens	Total	Sans le service de nouvelles Gesca	Différence ⁶
<i>Le Devoir/La Presse</i>	43,1	44,5	+ 0,9
<i>La Presse/Le Soleil</i>	41,8	39,7	- 2,1
<i>Le Devoir/Le Soleil</i>	37,9	38,1	+ 0,2

Tableau 7 : Homogénéité de l'importance relative accordée aux différents arrêts de travail entre 2002 et 2004 pour chaque paire de quotidiens sans le service de nouvelles Gesca (corrélations bivariées)

Quotidiens	Total	Sans le service de nouvelles Gesca	Différence
<i>Le Devoir/La Presse</i>	0,944 (**)	0,958 (**)	+ 0,014
<i>La Presse/Le Soleil</i>	0,905 (**)	0,877 (**)	- 0,028
<i>Le Devoir/Le Soleil</i>	0,860 (**)	0,845 (**)	- 0,015

** Corrélation significative au niveau 0,01 (2-tailed)

Il apparaît premièrement que la mise sur pied du service de nouvelles dont bénéficient les quotidiens du groupe Gesca est directement responsable d'une augmentation significative de la proportion de nouvelles communes entre les quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* alors que sans ces articles du service, la proportion diminue de 2,1 points de pourcentage. Les résultats obtenus démontrent également que l'échange d'articles à l'intérieur des journaux de la chaîne contribue à homogénéiser l'importance relative accordée aux différents arrêts de travail québécois par ces deux quotidiens. Ces résultats ne sont pas surprenants alors que, comme nous l'avons vu précédemment, *La Presse* publie dans ses pages plus d'articles du *Soleil* qu'elle n'en publie des autres journaux de la chaîne (35%), et

⁶ Points de pourcentage

que la majorité des articles du service publiés dans *Le Soleil* proviennent de *La Presse* (80,6%).

D'un autre côté, la mise en place du service de nouvelles fait en sorte que les deux quotidiens montréalais offrent des contenus davantage hétérogènes, tant d'un point de vue de la proportion de nouvelles communes que de l'importance relative accordée aux différents arrêts de travail ; le quotidien *La Presse* a accès à des articles que *Le Devoir* ne reçoit pas.

L'impact qu'a le service de nouvelles Gesca sur l'homogénéité des contenus informationnels des quotidiens *Le Devoir* et *Le Soleil* est toutefois différent, alors que la proportion de nouvelles communes demeure relativement stable et que l'importance relative accordée aux différents conflits s'homogénéise. La question est donc de savoir pourquoi le service de nouvelles contribue à différencier le contenu des quotidiens *Le Devoir* et *La Presse* alors qu'il est responsable d'une homogénéisation de l'importance relative accordée aux différents conflits par les quotidiens *Le Devoir* et *Le Soleil*. En raison de la proximité de contenu observée entre les deux quotidiens de la région montréalaise, et de l'importance que prennent les articles de *La Presse* dans *Le Soleil*, il semble que le service de nouvelles de Gesca contribue à homogénéiser *Le Soleil* à *La Presse*.

Les agences de presse traditionnelles. Les tableaux 8 et 9 présentent les proportions de nouvelles communes ainsi que l'homogénéité de l'importance relative accordée aux différents arrêts de travail, calculées en retirant du corpus les articles provenant d'agences de presse.

Tableau 8 : Proportions de nouvelles communes entre chaque paire de quotidiens sans les agences de presse (%)

Quotidiens		Total	Sans les agences de presse	Différence ⁷
<i>Le Devoir/La Presse</i>	1998-2000	39,2	35,5	- 3,7
	2002-2004	43,1	39,6	- 3,5
<i>La Presse/Le Soleil</i>	1998-2000	33,8	21,0	-12,8
	2002-2004	41,8	35,0	- 6,8
<i>Le Devoir/Le Soleil</i>	1998-2000	37,8	23,2	-14,6
	2002-2004	37,9	26,1	-11,8

Tableau 9 : Homogénéité de l'importance relative accordée aux différents arrêts de travail pour chaque paire de quotidiens sans les agences de presse (corrélations bivariées)

Quotidiens		Total	Sans les agences de presse	Différence
<i>Le Devoir/La Presse</i>	1998-2000	0,924 (**)	0,909 (**)	- 0,015
	2002-2004	0,944 (**)	0,958 (**)	- 0,014
<i>La Presse/Le Soleil</i>	1998-2000	0,768 (**)	0,570 (**)	- 0,198
	2002-2004	0,905 (**)	0,776 (**)	- 0,129
<i>Le Devoir/Le Soleil</i>	1998-2000	0,807 (**)	0,590 (**)	- 0,217
	2002-2004	0,860 (**)	0,671 (**)	- 0,189

** Corrélation significative au niveau 0,01 (2-tailed)

L'utilisation d'articles provenant des agences de presse a un impact homogénéisant significatif sur le contenu informationnel de toutes les paires de quotidiens, et cet impact est beaucoup plus important que ne l'est celui du service de nouvelles Gesca. De plus, contrairement à ce dernier dont l'impact se fait particulièrement sentir sur le contenu des deux journaux du groupe Gesca, les agences de presse contribuent surtout à homogénéiser le contenu des quotidiens implantés dans des régions différentes : elles sont un facteur négligeable dans l'uniformité du contenu des quotidiens montréalais *La Presse* et *Le Devoir*, alors qu'elles contribuent puissamment à uniformiser leurs contenus à celui du quotidien de la capitale nationale. Ce sont les deux journaux qui ont le plus recours aux

⁷ Points de pourcentage

agences de presse, c'est-à-dire *Le Devoir* et *Le Soleil*, qui voient leurs contenus le plus homogénéisés par les agences de presse.

Notons également que les articles des agences de presse contribuent moins à homogénéiser le contenu des quotidiens *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Soleil* suite à la transaction puisque les articles du service de nouvelles de la chaîne en remplacent une partie. *La Presse* et *Le Soleil* sont les deux quotidiens qui voient l'influence homogénéisante des agences de presse le plus régresser suite à la transaction, alors que les deux utilisent des nouvelles du service Gesca. Ainsi, au cours de la période 1998-2000, les articles des agences augmentent la proportion de nouvelles communes entre ces deux journaux de 12,8 points de pourcentage alors que pour la période 2002-2004, cette augmentation n'est plus que 6,8 points de pourcentage. Les résultats sont les mêmes en ce qui concerne l'impact des agences de presse sur l'homogénéité de l'importance relative accordée aux différents conflits.

Les agences de presse contribuent également significativement moins à homogénéiser le contenu informationnel des quotidiens *Le Devoir* et *Le Soleil* suite à la transaction. Puisque l'homogénéité des deux quotidiens avant la transaction s'explique en grande partie par le recours aux agences de presse, il semble donc que les articles du service de nouvelles Gesca utilisés par *Le Soleil* ont bel et bien remplacé davantage des articles des agences de presse que des articles signés par des journalistes maison. Finalement, la mise sur pied du service de nouvelles Gesca n'a pas significativement diminué le rôle que jouent les articles des agences de presse dans le niveau d'homogénéité des deux quotidiens montréalais suite à la transaction. Comme nous l'avons vu, les articles du service de nouvelles Gesca publiés dans *La Presse* remplacent des articles des agences de presse, et ces derniers ne sont pas responsables de l'homogénéité de contenu entre *La Presse* et *Le Devoir*.

Synthèse. Ainsi, la mise sur pied du service de nouvelles Gesca contribue à homogénéiser le contenu informationnel des quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* alors que ces articles augmentent la proportion de nouvelles communes et rendent davantage similaire l'importance relative accordée aux différents conflits. Ce service de nouvelles ne semble toutefois expliquer qu'une partie de l'homogénéisation des contenus informationnels observée suite à la transaction : entre 1998-2000 et 2002-2004, la proportion de nouvelles communes augmente de 8 points de pourcentage alors que les articles du service de nouvelles ne contribuent directement qu'à augmenter la proportion de 2,1 points de pourcentage. En considérant également que l'impact homogénéisant des agences de presse diminue de moitié suite à la transaction, l'augmentation de la proportion de nouvelles communes attribuable au service de nouvelles peut même être estimée à 14 points de pourcentage. Nous attribuons cet écart au fait que la méthode utilisée estime de manière conservatrice les conséquences de la création du service sur l'homogénéité des contenus alors que seul l'impact direct de la publication ou non d'un article est pris en compte. Les nouvelles transmises via ce service peuvent également influencer la sélection quotidienne des nouvelles jugées dignes d'être couvertes par le responsable de l'information qui peut toujours décider de publier la version d'une agence de presse plutôt que celle du service de nouvelles.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous nous sommes questionnés sur le lien qui existe entre sources larges (propriétaires), sources restreintes (producteurs directs) et diversité des contenus informationnels. Notre objectif était de vérifier si, suite à son intégration à la chaîne Gesca, le contenu informationnel du quotidien *Le Soleil* s'homogénéise à celui du quotidien *La Presse*, et de déterminer dans quelle mesure ces variations dans le niveau d'homogénéité sont le résultat de transformations dans les sources directes utilisées.

La comparaison des proportions de nouvelles communes de même que celle de l'homogénéité de l'importance relative accordée aux différents arrêts de travail,

avant et après la transaction, indiquent que les contenus informationnels des quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* se sont significativement homogénéisés suite à l'intégration de ce dernier à la chaîne Gesca. Les résultats obtenus démontrent également que cette homogénéité accrue du contenu des deux quotidiens est davantage le résultat d'un rapprochement du *Soleil* à *La Presse* plutôt que le contraire. Ainsi, la réduction du nombre de propriétaires réduit la diversité des contenus offerts.

Nous avons également constaté que les sources directes des articles publiés dans les deux quotidiens se sont également homogénéisées suite à la transaction. Le groupe instaure une pratique de collaboration entre salles de nouvelles en mettant sur pied un service de nouvelles qui permet l'échange de contenu entre les journaux membres. *Le Soleil* accorde plus d'importance aux articles de *La Presse* que cette dernière n'en accorde aux articles du *Soleil*. Ainsi, la réduction du nombre de propriétaires réduit la diversité des sources directes.

Finalement, l'analyse indique que l'homogénéisation des sources directes des quotidiens *Le Soleil* et *La Presse* semble être directement responsable d'une partie de l'homogénéisation de leurs contenus informationnels observée suite à la transaction : leurs contenus sont davantage hétérogènes sans les articles du service de nouvelles. Ainsi, l'homogénéisation des sources directes entraîne une homogénéisation des contenus informationnels. L'influence qu'a la réduction du nombre de propriétaires sur la diversité des contenus est médiatisée par la réduction du nombre de sources directes.

Les résultats obtenus dans ce chapitre appuient la thèse de l'influence négative de la concentration de la propriété des médias sur la diversité des contenus offerts. La constitution de chaînes de journaux rend possibles des pratiques de collaboration entre salles de nouvelles qui, tout en permettant des économies, contribuent à homogénéiser les contenus publiés.

Chapitre 4

La sélection des conflits couverts

Contrairement à la conception socialement véhiculée, l'information médiatisée n'est pas le reflet de la réalité, mais plutôt le résultat d'un processus de sélection entre ce qui est digne d'être publié et ce qui ne l'est pas. Monière (1999) affirme au sujet de la nouvelle : « Elle est construite en fonction de jugements de sélection et de hiérarchisation qui déterminent ce que l'informateur estime être digne d'être rapporté et susceptible d'être intéressant pour le public.¹ » Pour le Glasgow Media Group (1995), au-delà des contraintes liées au temps, à l'espace disponible et aux pressions commerciales, l'information est modelée par les codes culturels dominants d'une société : « In short, one must see the news as reflecting not the events in the world « out there », but as the manifestation of the collective cultural codes of those employed to do this selective and judgemental work for society. »²

Dans ce chapitre, notre objectif est de déterminer quels sont les principes qui président à la sélection des arrêts de travail québécois jugés dignes d'être couverts par les quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* et de vérifier s'ils se sont homogénéisés suite à la transaction. Comme le mentionne le Glasgow Media Group (1995), les études qui tentent de déterminer dans quelle mesure les informations médiatisées présentent le portrait d'une réalité déformée se heurtent à la difficulté de cerner cette dernière qui est éminemment complexe. Dans le but de contourner cette difficulté, nous nous inspirons de la méthode utilisée par ce groupe d'étude et comparons la couverture des arrêts de travail québécois réalisée par ces quotidiens aux statistiques officielles fournies à leur sujet par le ministère du Travail du Québec. L'analyse porte, comme dans le chapitre précédent, sur l'ensemble des 2918 articles d'information parus dans les quotidiens *Le Devoir*, *La Presse* et *Le*

¹ Monière, cité dans Fortier, Julie. *Information télévisée et identité nationale : comparaison entre les chaînes SRC, CBC et TVA*, Mémoire de maîtrise. Département de science politique, Université de Montréal, 1999, p. 10.

² Glasgow Media Group. *Bad News*, Londres : Routledge and Kegan Paul Ltd, 1976, p. 52.

Soleil au sujet des arrêts de travail québécois impliquant cent travailleurs et plus au cours des périodes 1998-2000 et 2002-2004.

Nous faisons la distinction entre quatre critères journalistiques que nous suspectons de jouer un rôle dans le processus de sélection et de hiérarchisation des histoires jugées dignes d'être couvertes : l'importance du conflit (nombre de jours/personnes perdus); le type de propriété (publique et privée); le secteur d'activité économique (primaire, secondaire et tertiaire); le cadre géographique (région administrative du territoire québécois). Chacun de ces critères fait l'objet d'une problématique particulière.

En comparant l'importance des conflits, ventilés entre ces différents critères, à l'importance de la couverture journalistique qui leur est accordée, nous sommes en mesure de déterminer quels principes président à la sélection médiatique des conflits couverts. L'importance des conflits ventilés entre ces critères est calculée en pourcentage du nombre total de jours/personnes perdus. D'un autre côté, l'importance relative de la couverture journalistique accordée aux conflits ventilés est évaluée en nombre d'articles (% par quotidien). Nous utilisons également trois autres indicateurs dans le but d'évaluer l'importance accordée aux articles individuels des différentes catégories de conflit : la page de parution (une ou autres); la longueur des articles (court, moyen ou long); l'utilisation de photographies et d'illustrations (présence ou absence).

Nous évaluons l'homogénéité des critères journalistiques opérant dans la sélection des arrêts de travail couverts à l'aide du coefficient de contingence qui est une mesure d'association entre deux variables nominales dérivée du Khi carré. Sa valeur se situe entre 0 et 1, 0 signifiant l'absence d'association, et 1 représentant l'association parfaite. Le Khi carré, sur lequel repose le calcul du coefficient de contingence, mesure l'écart entre la fréquence théorique et la fréquence observée.

Importance du conflit

Nous vérifions tout d'abord dans quelle mesure la couverture accordée aux différents conflits par *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Soleil*, calculée en pourcentage du nombre d'articles par quotidien, est conforme à leur importance, calculée en pourcentage du nombre de jours/personnes perdus. Le tableau 10 présente les coefficients de corrélation obtenus à partir de ces deux indicateurs.

Tableau 10 : Corrélation entre la couverture médiatique accordée aux différents conflits (% du nombre d'articles) et leur importance (% du nombre de jours/personnes perdus)

Quotidiens	1998-2000	2002-2004
<i>Le Devoir</i>	0,450 (**)	0,610 (**)
<i>La Presse</i>	0,435 (**)	0,717 (**)
<i>Le Soleil</i>	0,449 (**)	0,760 (**)

** Corrélation significative au niveau 0,01 (2-tailed)

Ces résultats semblent être différents de ceux obtenus par le Glasgow Media Group (1995) dans une étude similaire réalisée au sujet de la couverture télévisée des grèves en Grande-Bretagne : « [...] there is no clear relationship between indicators of real activity and industrial news coverage [...] » Bien que l'importance des conflits couverts n'explique pas totalement l'importance que les journaux leur accordent, les coefficients de corrélation obtenus sont assez élevés pour nous porter à croire qu'il s'agit d'un critère de sélection important.

L'indicateur d'activité que nous utilisons, le nombre de jours/personnes perdus, tient compte, en plus du nombre de travailleurs impliqués, de la durée du conflit. Nous avons donc voulu nous assurer que la corrélation observée entre cet indicateur et le nombre d'articles publiés ne soit pas simplement liée au fait que plus d'articles risquent d'être publiés si un conflit dure plus longtemps, mais bien au fait que les responsables de l'information perçoivent comme plus importants les arrêts de travail de grande envergure. Pour ce faire, nous avons ventilé les conflits en deux groupes, ceux dont le nombre de jours/personnes perdus est inférieur ou égal à la médiane et ceux dont ce nombre y est supérieur, et avons évalué

l'importance accordée aux nouvelles de ces deux groupes avec les indicateurs « page de parution », « longueur des articles » et « présence de photo ». Les résultats sont présentés dans les tableaux 11, 12 et 13.

Tableau 11 : Distribution des pages de parution en fonction de l'importance du conflit (%)

1998-2000						
Page	<i>Le Devoir</i>		<i>La Presse</i>		<i>Le Soleil</i>	
	Inf. méd.	Sup. méd	Inf. méd.	Sup. méd	Inf. méd.	Sup. méd
A1	9,0	19,3	6,2	12,1	6,7	11,9
Autres	91,0	80,7	93,8	87,9	93,3	88,1
2002-2004						
Page	<i>Le Devoir</i>		<i>La Presse</i>		<i>Le Soleil</i>	
	Inf. méd.	Sup. méd	Inf. méd.	Sup. méd	Inf. méd.	Sup. méd
A1	0,0	10,0	3,8	7,2	11,2	6,0
Autres	100,0	90,0	96,2	92,8	88,8	94,0

Tableau 12 : Distribution des longueurs d'articles en fonction de l'importance du conflit (%)

1998-2000						
Longueur	<i>Le Devoir</i>		<i>La Presse</i>		<i>Le Soleil</i>	
	Inf. méd.	Sup. méd	Inf. méd.	Sup. méd	Inf. méd.	Sup. méd
Court	50,7	48,3	63,1	55,4	69,7	55,5
Moyen	44,8	45,5	36,2	44,5	30,3	44,5
Long	4,5	6,4	0,8	0,2	0,0	0,0
2002-2004						
Longueur	<i>Le Devoir</i>		<i>La Presse</i>		<i>Le Soleil</i>	
	Inf. méd.	Sup. méd	Inf. méd.	Sup. méd	Inf. méd.	Sup. méd
Court	71,9	47,8	69,2	47,6	52,3	58,3
Moyen	28,1	49,8	30,8	50,0	46,7	41,5
Long	0,0	2,4	0,0	2,4	0,9	0,2

Tableau 13 : Distribution des articles avec et sans photographies en fonction de l'importance du conflit (%)

1998-2000						
Photo	<i>Le Devoir</i>		<i>La Presse</i>		<i>Le Soleil</i>	
	Inf. méd.	Sup. méd.	Inf. méd.	Sup. méd.	Inf. méd.	Sup. méd.
Présence	20,9	20,6	24,6	27,3	27,0	26,8
Absence	79,1	79,4	75,4	72,7	73,0	73,2
2002-2004						
Photo	<i>Le Devoir</i>		<i>La Presse</i>		<i>Le Soleil</i>	
	Inf. méd.	Sup. méd.	Inf. méd.	Sup. méd.	Inf. méd.	Sup. méd.
Présence	9,4	21,9	13,5	30,5	31,8	30,0
Absence	90,6	78,1	86,5	69,5	68,2	70,0

Dans l'ensemble, ces trois indicateurs confirment que les conflits d'une plus grande envergure sont perçus par les responsables de l'information comme étant plus importants : les articles écrits à leur sujet sont davantage susceptibles de se retrouver à la une du journal et sont généralement plus longs que les articles écrits au sujet des conflits d'une moindre envergure. La corrélation observée entre le nombre de jours/personnes perdus et le nombre d'articles publiés n'est donc pas que le résultat de la durée du conflit. Le lien entre l'importance du conflit et la présence de photographie semble néanmoins plus faible; avant la transaction, les conflits de moindre envergure et ceux de grande envergure ont sensiblement la même chance d'être accompagnés de photographies dans *Le Devoir* et *Le Soleil* et ceux de faible envergure ont plus de chance d'en être accompagnés dans *Le Soleil* suite à la transaction.

Ces données indiquent toutefois que d'autres critères président également à la hiérarchisation des nouvelles et des conflits jugés dignes d'être couverts alors que, par exemple, les articles publiés dans *Le Soleil* au sujet des arrêts de travail ayant un nombre de jours/personnes inférieur à la médiane pour la période 2002-2004 sont davantage susceptibles de se retrouver à la une, comme nous venons de le voir, d'être accompagnés de photographies ou d'illustrations, et d'être plus longs. Nous verrons maintenant comment les critères journalistiques « type de propriété », « secteur d'activité économique » et « régions administratives » opèrent également dans la sélection et la hiérarchisation des conflits couverts.

Type de propriété

La survenance de conflits de travail a des impacts importants sur l'opinion publique alors que, par exemple, certaines études établissent un lien de causalité direct entre l'augmentation du nombre de grèves et le développement d'une opinion publique défavorable aux syndicats (Rouillard 1991; Jarley et Kuruvilla 1994). Ces conflits dépassent toutefois l'expérience directe de la plupart des citoyens qui doivent s'en remettre en grande partie aux médias pour obtenir l'information nécessaire à la formation d'une opinion sur le sujet. Les résultats obtenus par Schmidt (1993) mettent en lumière l'influence que peut avoir la couverture médiatique de la réalité industrielle sur l'opinion du public alors qu'une corrélation est établie entre le développement d'une opinion publique défavorable aux syndicats, la diminution de la couverture syndicale et l'augmentation de la proportion des articles consacrés aux grèves. Ces résultats semblent confirmer la théorie du *priming* : les individus construisent leur évaluation des syndicats en accordant, tout comme le font les médias, plus d'importance aux grèves, et ces dernières sont associées à une opinion publique défavorable.

Tout comme l'opinion publique au sujet des syndicats est influencée de manière défavorable lorsque les médias augmentent leur couverture des grèves, la surreprésentation médiatique de conflits de travail dans les secteurs public ou privé peut avoir des conséquences importantes sur l'évaluation que le public fait de l'efficacité respective de ces types de propriété. Selon Gingras (1999), les médias de propriété privée donnent généralement une image négative du secteur public. Elle affirme :

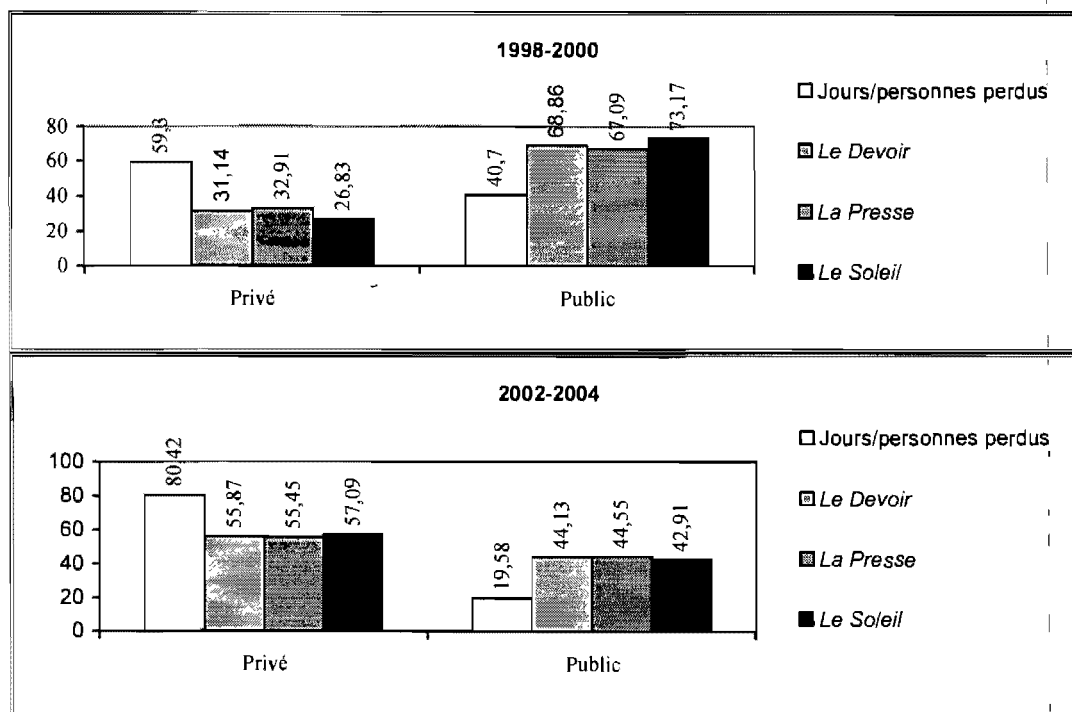
[...] l'inclusion des médias dans la structure économique ne peut manquer d'exercer des effets sur les contenus. Comme la majorité des médias appartiennent à des entreprises privées, elle donne de ces dernières une image plutôt positive. Le portrait que les médias donnent de l'État et des divers acteurs sociaux est également coloré (et non dicté) par leur appartenance au secteur privé [...] Les valeurs préconisées sont : la promotion de l'entreprise privée et

l'admiration devant son mode de fonctionnement, la dévalorisation du secteur public [...] ³

Il convient donc de se demander si la représentation médiatique des arrêts de travail québécois est biaisée en faveur du secteur privé. Les arrêts de travail se produisant dans le secteur public sont-ils surreprésentés dans les quotidiens *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Soleil* ?

Le graphique 1 présente l'importance relative de la couverture journalistique accordée aux arrêts de travail se produisant dans les secteurs public et privé par les quotidiens *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Soleil* pour les périodes 1998-2000 et 2002-2004. Nous avons également inclus dans le graphique l'importance relative de ces conflits (jours/personnes perdus).

Graphique 1 : Importance relative de la couverture accordée aux arrêts de travail des secteurs public et privé (% du nombre d'articles par quotidien)



³ Gingras, Anne-Marie. *Médias et démocratie : le grand malentendu*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1999, p. 87.

Avant comme après la transaction, le contenu informationnel des trois quotidiens se caractérise par la surreprésentation des arrêts de travail qui se produisent dans le secteur public; la couverture qu'ils accordent aux conflits dans le secteur privé est significativement inférieure à leur importance (jours/personnes perdus), alors que la couverture qu'ils accordent aux conflits dans le secteur public est significativement supérieure à leur importance (jours/personnes perdus). Les résultats mettent également en lumière l'influence qu'a l'importance des conflits sur l'intérêt que les médias leur accordent : entre 1998-2000 et 2002-2004, l'importance relative des conflits déclenchés dans le secteur privé ainsi que la couverture journalistique qui leur est accordée augmentent. Dans le but de confirmer ces résultats, nous avons également comparé l'importance relative accordée aux articles traitant des arrêts de travail déclenchés dans ces types de propriété à l'aide des indicateurs page de parution, longueur et photographie (tableaux 14 à 16).

Tableau 14 : Distribution des pages de parution en fonction du type de propriété (%)

1998-2000						
Page	<i>Le Devoir</i>		<i>La Presse</i>		<i>Le Soleil</i>	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
A1	22,1	8,0	14,3	4,3	14,5	1,4
Autres	77,9	92,0	85,7	95,7	85,5	98,6
2002-2004						
Page	<i>Le Devoir</i>		<i>La Presse</i>		<i>Le Soleil</i>	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
A1	11,1	7,0	7,3	6,4	10,1	4,6
Autres	88,9	93,0	92,7	93,6	89,9	95,4

Tableau 15 : Distribution des longueurs d'articles en fonction du type de propriété (%)

1998-2000						
Longueur	<i>Le Devoir</i>		<i>La Presse</i>		<i>Le Soleil</i>	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Court	44,9	56,9	51,4	67,8	52,5	72,7
Moyen	46,9	41,6	48,4	31,8	47,5	27,3
Long	8,3	1,5	0,2	0,4	0,0	0,0

2002-2004						
Longueur	<i>Le Devoir</i>		<i>La Presse</i>		<i>Le Soleil</i>	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Court	47,6	52,9	48,2	51,9	51,9	61,1
Moyen	50,0	45,2	48,7	46,8	47,7	38,6
Long	2,4	1,9	3,1	1,3	0,4	0,3

Tableau 16 : Distribution des articles avec et sans photographies en fonction du type de propriété (%)

1998-2000						
Photo	<i>Le Devoir</i>		<i>La Presse</i>		<i>Le Soleil</i>	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Présence	22,1	8,0	14,3	4,3	14,5	1,4
Absence	77,9	92,0	85,7	95,7	85,5	98,6
2002-2004						
Photo	<i>Le Devoir</i>		<i>La Presse</i>		<i>Le Soleil</i>	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Présence	24,6	17,2	29,8	27,2	36,3	25,8
Absence	75,4	82,8	70,2	72,8	63,7	74,2

Ces résultats confirment le fait que les quotidiens *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Soleil* accordent davantage d'importance aux arrêts de travail qui se déroulent dans le secteur public. Sans exception, tous les quotidiens publient en première page une plus grande proportion d'articles qui traitent de conflits déclenchés dans le secteur public qu'il ne le font pour les articles qui traitent de conflits déclenchés dans le secteur privé, et ce, tant avant qu'après la transaction. De même, les articles traitant du secteur public sont plus longs; la proportion d'articles courts est toujours plus importante lorsqu'il s'agit du secteur privé, alors que celle d'articles moyens et longs, mis à part la proportion d'articles longs dans *La Presse* suite à la transaction, est plus importante lorsqu'il s'agit du secteur public. Finalement, les articles traitant du secteur public ont systématiquement plus de chance d'être accompagnés de photographies ou d'illustrations que n'en ont ceux traitant du secteur privé.

L'influence qu'a l'importance des conflits sur l'intérêt médiatique qui leur est accordé est également visible. Alors que l'importance relative des conflits qui se déroulent dans le secteur privé augmente dans la période suivant la transaction, les articles publiés à leur sujet deviennent plus longs, sont plus souvent accompagnés

de photographies et publiés en première page. La seule exception est *Le Devoir* qui publie sensiblement la même proportion d'articles traitant du secteur privé en première page en 1998-2000 et en 2002-2004.

Dans le but de vérifier si l'importance relative accordée aux secteurs public et privé par les quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* est davantage homogène suite à la transaction, nous avons calculé les coefficients de contingence. Les résultats sont présentés dans le tableau 17.

Tableau 17 : Coefficients de contingence calculés à partir du type de propriété

	1998-2000	2002-2004
<i>Le Devoir/La Presse</i>	0,018	0,003
<i>La Presse/Le Soleil</i>	0,065 **	0,012
<i>Le Devoir/Le Soleil</i>	0,047	0,008

(**) Coefficient statistiquement significatif

Dans l'ensemble ces coefficients n'atteignent pas le seuil de la significativité statistique alors que les Chi carrés utilisés dans le calcul sont inférieurs à la valeur critique⁴. Ces résultats ne nous permettent donc pas d'établir quelque différence significative en ce qui concerne l'importance relative accordée aux secteurs public et privé par les quotidiens *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Soleil*, et ce tant avant qu'après la transaction. Ce critère journalistique semble opérer de la même façon dans tous les journaux peu importe l'appartenance à une même chaîne. Qu'en est-il du critère « secteur d'activité économique » ?

⁴ Le coefficient de contingence calculé pour la période 1998-2000 entre *La Presse* et *Le Soleil* est statistiquement significatif. La très faible amplitude de sa valeur indique toutefois une absence de lien entre les variables.

Secteur d'activité économique

Martin (2004) défend la thèse selon laquelle les médias de masse contemporains correspondent au concept d'*espace de consommation*⁵. Dans cette perspective, la couverture des événements industriels ne s'adresse pas à des citoyens, mais plutôt à des consommateurs. Il affirme : « Not only do news organizations most often frame labor stories as a consumer issue, but the level of coverage of any labor story generally correlates to the level of presumed consumer relevance. »⁶ Le Glasgow Media Group (1995) en arrive également à une conclusion semblable alors qu'il identifie l'impact qu'a un conflit sur le consommateur de biens et services comme étant l'un des deux principaux critères journalistiques opérant dans la sélection des conflits industriels couverts : « The emphasis on transport and communications, and public administration, reveals, we suggest, another criterion. It is a concern for the inconvenienced consumer of goods and services. »⁷

Dans le but de vérifier ces résultats, nous avons comparé l'importance que prennent les arrêts de travail québécois dans les secteurs d'activité économique primaire, secondaire et tertiaire, à la couverture médiatique qui leur est accordée. Les conflits affectant le secteur d'activité économique tertiaire, en raison de leur plus grande proximité avec les consommateurs/usagers, sont-ils surreprésentés dans les quotidiens *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Soleil* ?

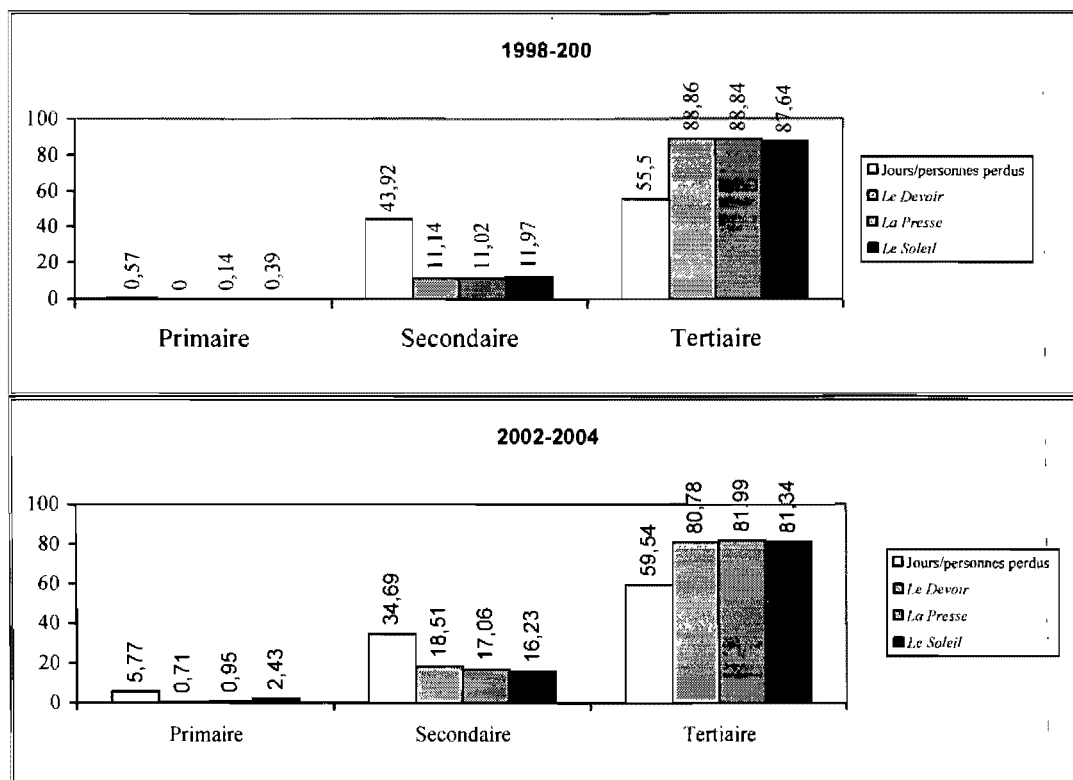
Le graphique 2 présente la couverture journalistique accordée aux arrêts de travail déclenchés dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire (% du nombre d'articles), ainsi que leur importance (% jours/personnes perdus) pour les périodes 1998-2000 et 2002-2004.

⁵ *Consumer Sphere*

⁶ Martin, Christopher R. *Framed ! Labor and the Corporate Media*. New York : ILR Press, 2004, p. 53.

⁷ Glasgow Media Group. *Bad News*, Londres : Routledge and Kegan Paul Ltd, 1976, p. 203.

Graphique 2 : Importance relative de la couverture accordée aux arrêts de travail des secteurs d'activité économique primaire, secondaire et tertiaire (% du nombre d'articles par quotidien)



Les résultats obtenus indiquent premièrement que la couverture des arrêts de travail québécois effectuée par les quotidiens *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Soleil* se caractérise par la surreprésentation du secteur économique tertiaire, ce qui semble confirmer l'importance du critère journalistique *impact sur le consommateur/usager*. Contrairement au secteur économique tertiaire, les secteurs primaire et secondaire reçoivent une couverture inférieure à leur importance évaluée en nombre de jours/personnes perdus. Deuxièmement, il n'y a pas de différence substantielle dans l'intérêt médiatique accordé aux secteurs primaire et secondaire. Finalement, contrairement à la couverture accordée aux secteurs public et privé qui était sensible à l'importance des conflits, le critère journalistique « secteur d'activité économique » semble en être indépendant : alors que l'importance des conflits se produisant dans le secteur tertiaire augmente en 2002-2004, la couverture médiatique accordée à ces conflits diminue. La situation est

inversée dans les cas des conflits du secteur secondaire. Dans le but de confirmer ces résultats, nous avons également comparé l'importance accordée aux articles traitant des arrêts de travail déclenchés dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire à l'aide des indicateurs page de parution, longueur et photographie (tableaux 18 à 20).

Tableau 18 : Distribution des pages de parution en fonction du secteur d'activité économique (%)

1998-2000									
Page	<i>Le Devoir</i>			<i>La Presse</i>			<i>Le Soleil</i>		
	Prim.	Sec.	Tert.	Prim.	Sec.	Tert.	Prim.	Sec.	Tert.
A1	0,0	0,0	19,9	0,0	1,3	12,3	0,0	0,0	12,6
Autres	0,0	100,0	80,1	100,0	98,7	87,7	100,0	100,0	87,4
2002-2004									
Page	<i>Le Devoir</i>			<i>La Presse</i>			<i>Le Soleil</i>		
	Prim.	Sec.	Tert.	Prim.	Sec.	Tert.	Prim.	Sec.	Tert.
A1	0,0	0,0	10,9	0,0	0,0	8,3	0,0	0,0	8,6
Autres	100,0	100,0	89,1	100,0	100,0	91,7	100,0	100,0	91,4

Tableau 19 : Distribution des longueurs d'articles en fonction du secteur d'activité économique (%)

1998-2000									
Longueur	<i>Le Devoir</i>			<i>La Presse</i>			<i>Le Soleil</i>		
	Prim.	Sec.	Tert.	Prim.	Sec.	Tert.	Prim.	Sec.	Tert.
Court	0,0	73,5	45,5	100,0	76,9	54,1	100,0	68,3	56,3
Moyen	0,0	26,5	47,6	0,0	23,1	45,5	0,0	31,7	43,7
Long	0,0	0,0	6,9	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0
2002-2004									
Longueur	<i>Le Devoir</i>			<i>La Presse</i>			<i>Le Soleil</i>		
	Prim.	Sec.	Tert.	Prim.	Sec.	Tert.	Prim.	Sec.	Tert.
Court	50,0	57,7	48,9	25,0	68,1	46,9	84,6	72,4	53,3
Moyen	50,0	42,3	48,5	75,0	31,9	50,6	15,4	27,6	46,3
Long	0,0	0,0	2,6	0,0	0,0	2,6	0,0	0,0	0,5

Tableau 20 : Distribution des articles avec et sans photographies en fonction du secteur économique (%)

1998-2000									
Photo	<i>Le Devoir</i>			<i>La Presse</i>			<i>Le Soleil</i>		
	Prim.	Sec.	Tert.	Prim.	Sec.	Tert.	Prim.	Sec.	Tert.
Présence	0,0	4,1	22,8	0,0	11,5	28,8	0,0	14,3	28,7
Absence	0,0	95,9	77,2	100,0	88,5	71,2	100,0	85,7	71,3
2002-2004									
Photo	<i>Le Devoir</i>			<i>La Presse</i>			<i>Le Soleil</i>		
	Prim.	Sec.	Tert.	Prim.	Sec.	Tert.	Prim.	Sec.	Tert.
Présence	0,0	9,6	23,1	0,0	18,1	30,9	38,5	10,3	34,1
Absence	100,0	90,4	76,9	100,0	81,9	69,1	61,5	89,7	65,9

Dans l'ensemble, ces données confirment que les quotidiens *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Soleil* accordent davantage d'importance aux arrêts de travail dans le secteur d'activité économique tertiaire. Premièrement, mis à part une faible proportion de 1,3% des articles traitant du secteur secondaire mis à la une par *La Presse* avant la transaction, seuls les articles ayant pour objet un conflit dans le secteur tertiaire sont traités en première page dans ces quotidiens. Deuxièmement, les articles couvrant le secteur tertiaire sont généralement plus longs. Seul ce secteur se voit accorder des articles longs. À l'exception du *Devoir* et de *La Presse* qui accordent suite à la transaction une plus forte proportion d'articles moyens au secteur secondaire, la proportion d'articles moyens est également supérieure dans le secteur tertiaire. Dans la grande majorité des cas, le secteur tertiaire reçoit la plus faible proportion d'articles courts. Troisièmement, mis à part *Le Soleil* pour la période 2002-2004, le secteur tertiaire affiche toujours la plus forte proportion d'articles accompagnés de photographies.

Tout comme dans le cas du critère journalistique « type de propriété », nous avons vérifié si l'importance relative accordée aux secteurs économiques primaire, secondaire et tertiaire par les quotidiens Gesca s'homogénéise suite à la transaction. Les coefficients de contingence calculés sont présentés dans le tableau 21.

Tableau 21 : Coefficients de contingence calculés à partir du secteur d'activité économique

	1998-2000	2002-2004
<i>Le Devoir/La Presse</i>	0,033	0,022
<i>La Presse/Le Soleil</i>	0,020	0,056
<i>Le Devoir/Le Soleil</i>	0,045	0,065

(**) Coefficient statistiquement significatif

Les résultats ne permettent pas d'identifier quelque différence significative de contenu entre les trois quotidiens quant à ce critère journalistique alors qu' aucun des coefficients n'atteint le seuil de la significativité statistique, tant avant qu'après la transaction. Relativement à ce critère journalistique, le contenu du quotidien *Le Soleil* n'est pas homogénéisé à celui du quotidien *La Presse* suite à son intégration à la chaîne Gesca. Le critère journalistique « secteur d'activité économique » opère de la même manière dans tous les journaux peu importe l'appartenance à un même groupe.

Régions administratives

Pour Humphreys (1996), la constitution de chaînes de journaux donne la fausse impression qu'une multitude de titres continuent à exister et que le pluralisme médiatique est préservé, alors qu'en réalité, les journaux ainsi regroupés en viennent à n'être que des versions régionales et locales du journal « mère ». Bien que suite à l'acquisition des quotidiens du groupe Unimédia, les portes paroles du groupe Gesca adoptent à ce sujet un discours rassurant et promettent de conserver les particularités de chacun des journaux régionaux et de protéger l'indépendance de leurs salles de rédaction, le syndicat de la rédaction du *Soleil* demeure sceptique. Dans son mémoire présenté à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec en 2001, il affirme craindre que le contenu du quotidien de la capitale nationale ne se montréalise.

Quelques années plus tard, le 16 juin 2004, les employés affiliés au Syndicat de la rédaction du *Soleil* réitèrent leurs craintes et leur mécontentement dans le

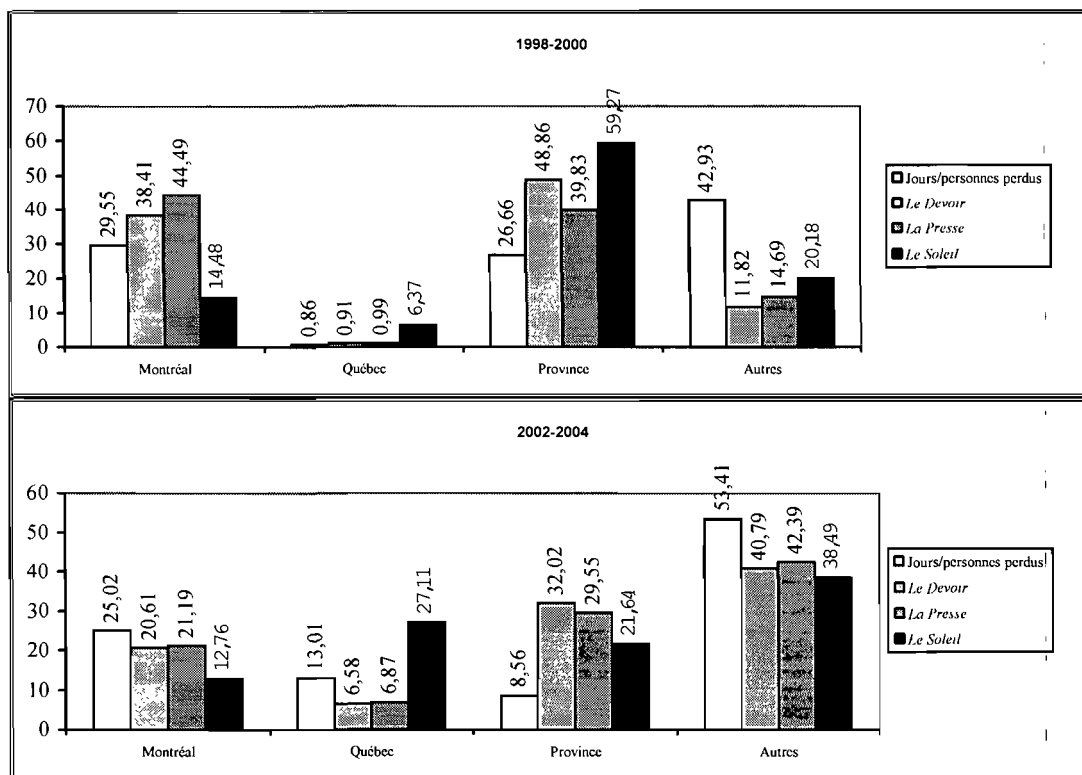
cadre d'une manifestation qui a pour objectif d'informer le public sur les impacts négatifs de la concentration de la propriété des médias. À ce moment, on peut lire sur le site Internet du syndicat que les craintes relatives à la montréalisation du contenu de leur quotidien se sont concrétisées depuis la transaction. Le syndicat affirme également que la promesse faite par le groupe Gesca de maintenir une personnalité propre au *Soleil* a été bafouée alors que, comme nous l'avons constaté dans le chapitre précédent, « Pour chaque texte du *Soleil* publié dans *La Presse*, on retrouve désormais quatre textes de *La Presse* publiés dans *Le Soleil*.⁸ »

Nous avons donc voulu vérifier si le cadre géographique constitue un critère significatif dans le processus de sélection et de hiérarchisation des conflits jugés dignes d'être couverts. Certaines régions administratives sont-elles surreprésentées ou sous-représentées ? L'importance relative de la couverture des conflits montréalais augmente-elle significativement dans *Le Soleil* suite à la transaction ?

Nous avons dans un premier temps évalué l'importance relative de la couverture journalistique accordée aux différentes régions administratives du territoire québécois. Dans un but de simplification de l'analyse, nous avons fait la distinction entre les conflits qui se déroulent dans la région de Montréal, ceux qui se déroulent dans la région de la Capitale nationale, ceux qui se déroulent à l'échelle de la province entière, et ceux qui se déroulent dans les autres régions. Certaines particularités du conflit qui se produit chez Vidéotron (8 mai 2002 au 2 mai 2003) nous incitent à ne pas le considérer dans cette première analyse : il est ardu de le classer dans une région en particulier puisqu'il se déroule à la fois à Montréal et à Québec; le comptabiliser dans la modalité « autres régions » risque de gonfler artificiellement l'importance que les médias accordent à cette modalité alors que le conflit se déroule dans les deux localités où sont implantés les quotidiens objets de la présente étude et que l'on peut présumer que ces régions reçoivent une couverture plus importante.

⁸ Syndicat de la rédaction du *Soleil*. *Dix questions sur une manif*, juin 2004, En ligne. www.lesns.org/activité.htm (page consultée le 3 juillet 2008).

Graphique 3 : Importance relative de la couverture accordée aux arrêts de travail des différentes régions administratives (% du nombre d'articles par quotidien)



Le graphique 3 présente l'importance relative de la couverture journalistique calculée en pourcentage du nombre d'articles par quotidien accordée à ces régions. L'importance des conflits affectant ces régions est également présentée. Ces résultats mettent premièrement en lumière le fait que les conflits qui se déroulent à l'échelle de la province sont surreprésentés par rapport à leur importance dans les quotidiens *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Soleil*, et ce tant avant qu'après la transaction; les responsables de l'information accordent plus d'importance à ces conflits qu'ils n'en accordent aux autres régions.

La sélection des événements jugés dignes d'être couverts semble également être faite en fonction du principe de proximité. Les conflits qui se déroulent dans des régions autres que celles où sont implantés les quotidiens reçoivent une couverture inférieure à leur importance pour l'ensemble de la période étudiée : les

régions autres que Montréal et Québec sont sous-représentées dans les quotidiens *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Soleil*; la région de Montréal est sous-représentée dans le quotidien *Le Soleil*; la région de la capitale nationale est sous-représentée dans les quotidiens *Le Devoir* et *La Presse*. D'un autre côté, la couverture de la région de Québec est supérieure à son importance dans *Le Soleil*, tant avant qu'après la transaction, alors que celle de Montréal est supérieure à son importance dans *Le Devoir* et *La Presse* avant la transaction, et inférieure suite à la transaction. Il semble donc que le caractère local soit plus prononcé dans *Le Soleil* qu'il ne l'est dans les quotidiens montréalais; la surreprésentation journalistique des conflits locaux par rapport à leur importance est systématiquement plus grande dans *Le Soleil* qu'elle ne l'est dans *La Presse* et *Le Devoir*.

Il faut également noter que la couverture journalistique accordée aux différentes régions n'est pas indépendante de l'importance des conflits qui s'y déroulent. Entre les périodes 1998-2000 et 2002-2004, l'importance des conflits montréalais et provinciaux, ainsi que leur couverture médiatique diminuent; pour les mêmes périodes, l'importance des conflits dans la région de Québec et dans les autres régions, ainsi que leur couverture médiatique augmentent.

Dans le but de confirmer ces conclusions, nous avons comparé l'importance accordée à ces différentes régions à l'aide des indicateurs « page de parution », « longueur de l'article » et « présence de photographie ». Ces résultats sont présentés dans les tableaux 22 à 24.

Tableau 22 : Distribution des pages de parution en fonction des régions administratives (%)

	1998-2000											
	<i>Le Devoir</i>				<i>La Presse</i>				<i>Le Soleil</i>			
	Mtl	Qc	Pro	Aut	Mtl	Qc	Pro	Aut	Mtl	Qc	Pro	Aut
A1	10,7	0,0	27,9	0,0	4,8	0,0	22,0	0,9	1,3	11,1	17,5	0,9
Autres	89,3	100	72,1	100	95,2	100	78,0	99,1	98,7	88,9	82,5	99,1

2002-2004												
	<i>Le Devoir</i>				<i>La Presse</i>				<i>Le Soleil</i>			
	Mtl	Qc	Pro	Aut	Mtl	Qc	Pro	Aut	Mtl	Qc	Pro	Aut
A1	0,0	0,0	13,7	5,3	2,8	0,0	8,1	6,2	1,8	12,6	4,2	5,1
Autres	100	100	86,3	94,7	97,2	100	91,9	93,8	98,2	87,4	95,8	94,9

Tableau 23 : Distribution des longueurs d'articles en fonction des régions administratives (%)

1998-2000												
	<i>Le Devoir</i>				<i>La Presse</i>				<i>Le Soleil</i>			
	Mtl	Qc	Pro	Aut	Mtl	Qc	Pro	Aut	Mtl	Qc	Pro	Aut
Court	52,3	100	38,1	74,1	59,4	100	45,4	77,8	76,0	50,0	48,2	74,3
Moyen	43,8	0,0	52,1	24,1	40,3	0,0	54,3	22,2	24,0	50,0	51,8	25,7
Long	3,0	0,0	9,8	1,9	0,3	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2002-2004												
	<i>Le Devoir</i>				<i>La Presse</i>				<i>Le Soleil</i>			
	Mtl	Qc	Pro	Aut	Mtl	Qc	Pro	Aut	Mtl	Qc	Pro	Aut
Court	74,5	46,7	37,0	56,8	70,4	43,5	45,5	57,5	75,0	46,2	62,1	67,0
Moyen	25,5	53,3	61,6	41,1	29,6	52,2	50,5	41,8	25,0	52,1	37,9	33,0
Long	0,0	0,0	1,4	2,1	0,0	4,3	4,0	0,7	0,0	1,7	0,0	0,0

Tableau 24 : Distribution des articles avec et sans photographies en fonction des régions administratives (%)

1998-2000												
	<i>Le Devoir</i>				<i>La Presse</i>				<i>Le Soleil</i>			
	Mtl	Qc	Pro	Aut	Mtl	Qc	Pro	Aut	Mtl	Qc	Pro	Aut
Avec	17,8	0,0	27,4	3,7	27,0	0,0	32,6	12,0	13,3	37,0	31,4	19,3
Sans	82,2	100	69,9	96,3	73,0	100	67,4	88,0	86,7	63,0	68,6	80,7
2002-2004												
	<i>Le Devoir</i>				<i>La Presse</i>				<i>Le Soleil</i>			
	Mtl	Qc	Pro	Aut	Mtl	Qc	Pro	Aut	Mtl	Qc	Pro	Aut
Avec	14,9	13,3	30,1	13,7	26,8	21,7	34,3	21,2	12,5	41,2	27,4	25,6
Sans	85,1	86,7	69,9	86,3	73,2	78,3	65,7	78,8	87,5	58,8	72,6	74,4

Il ressort premièrement de ces données que, dans l'ensemble, les trois quotidiens accordent plus d'importance aux conflits qui se déroulent à l'échelle provinciale. Les articles publiés sur ces conflits sont plus longs, ont plus de chance d'être publiés en première page et d'être accompagnés de photographies. *Le Soleil* fait toutefois exception alors qu'avant la transaction, Québec reçoit la plus forte proportion d'articles accompagnés de photos et que, suite à la transaction, ces articles sont plus longs, ont plus de chance de paraître en première page et d'être

accompagnés de photographies. Bien que par rapport aux trois indicateurs, *La Presse* accorde au total plus d'importance aux conflits provinciaux, les articles traitant des conflits dans la capitale nationale sont ceux qui sont les plus longs suite à la transaction.

Ces données semblent également confirmer que l'importance accordée aux différentes régions est fonction de la proximité des événements couverts et que le caractère local du quotidien *Le Soleil* est plus important que ne l'est celui des quotidiens montréalais. *Le Soleil* accorde systématiquement plus d'importance aux conflits de la région de la capitale nationale qu'il n'en accorde aux conflits des autres régions et de Montréal : les articles sont plus longs, plus souvent publiés à la une et accompagnés de photographies. D'un autre côté, bien que *Le Devoir* et *La Presse* accordent, par rapport aux trois indicateurs, davantage d'importance aux conflits montréalais avant la transaction, la situation est différente pour la période 2002-2004 : les conflits des autres régions ont plus de chance de faire la une de ces journaux; les articles traitant des conflits de Québec et des autres régions sont plus longs.

Ces trois indicateurs mettent également en lumière l'influence qu'a l'importance des conflits sur la couverture médiatique que les journaux leurs accordent. Premièrement, alors que l'importance des conflits dans les autres régions augmente entre les périodes 1998-2000 et 2002-2004, la proportion d'articles publiés à la une, d'articles accompagnés de photographies et la longueur des articles augmentent dans les trois quotidiens. La situation est la même dans le cas de la région de Québec, à la différence que les deux quotidiens montréalais ne publient aucun article à la une tant avant qu'après la transaction. Deuxièmement, alors que l'importance des conflits qui se déroulent à l'échelle provinciale diminue, les proportions de premières pages, de photographies et la longueur des articles diminuent dans l'ensemble; *La Presse* publie toutefois une plus forte proportion d'articles longs; *La Presse* et *Le Devoir* publient une plus forte proportion de photographies. Le traitement de la région de Montréal est toutefois différent. Alors

que l'importance des conflits qui s'y déroulent diminue, l'importance que lui accorde *Le Soleil* semble augmenter alors que la proportion des articles publiés à la une ainsi que la longueur des articles augmentent. Nous y reviendrons.

Dans le but de vérifier si l'importance relative accordée aux différentes régions administratives par les quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* s'homogénéise suite à la transaction, nous avons calculé les coefficients de contingence entre les variables « quotidien » et « région administrative ». Contrairement à la démonstration que nous venons d'effectuer qui ventilait l'ensemble des conflits selon quatre modalités (Montréal, Québec, province, autres), la variable « région administrative » à partir de laquelle nous calculons les coefficients comprend ici 19 modalités correspondant aux 17 régions administratives du territoire québécois auxquelles nous ajoutons les modalités « province » et « plusieurs régions ». Le conflit qui se déroule chez Vidéotron est réintégré dans l'analyse et est classé dans la modalité plusieurs régions. Le tableau 25 présente les résultats obtenus : pour l'ensemble des régions; pour les régions autres que Montréal et Québec; pour les régions de Montréal et Québec.

Tableau 25 : Coefficients de contingence calculés à partir des régions administratives

		Total	Sans Montréal et Québec	Montréal et Québec
<i>Le Devoir/La Presse</i>	1998-2000	0,121	0,138	0,011
	2002-2004	0,099	0,111	0,003
<i>La Presse/Le Soleil</i>	1998-2000	0,409**	0,298**	0,486**
	2002-2004	0,272**	0,173**	0,384**
<i>Le Devoir/Le Soleil</i>	1998-2000	0,391**	0,259**	0,459**
	2002-2004	0,261**	0,182	0,362**

(**) Coefficient statistiquement significatif

Contrairement aux critères journalistiques « type de propriété » et « secteurs d'activité économique », le critère géographique opère de manière différenciée entre les journaux. Premièrement, avant comme après la transaction, les journaux implantés dans la même localité accordent une importance relative identique aux

différentes régions : les coefficients de contingence calculés entre *Le Devoir* et *La Presse* n'atteignent pas le seuil de la signifiante statistique, ce qui indique des contenus non différenciés. Deuxièmement, les journaux implantés dans des localités différentes offrent une couverture régionale davantage hétérogène : les coefficients calculés entre les journaux de Montréal et *Le Soleil* sont statistiquement significatifs, ce qui indique des contenus différenciés.

Les données démontrent également que l'importance relative accordée aux différentes régions administratives par les quotidiens du groupe Gesca s'homogénéise considérablement suite à la transaction qui les réunit dans une même chaîne : les coefficients de contingence calculés entre ces deux quotidiens, tout comme ceux calculés entre *Le Devoir* et *Le Soleil*, diminuent substantiellement suite à la transaction, ce qui indique une plus grande homogénéité des contenus. Il semble donc que, puisque la distance entre les contenus des quotidiens montréalais demeure relativement stable, c'est la couverture régionale du quotidien de la capitale nationale qui s'en rapproche.

Tant avant qu'après la transaction, la plus importante différence entre les quotidiens montréalais et *Le Soleil* est la couverture des régions de Montréal et de Québec : les coefficients calculés pour les seules régions de Montréal et Québec sont supérieurs aux coefficients calculés pour l'ensemble des régions; les coefficients calculés en retirant de l'analyse les régions de Montréal et Québec sont inférieurs à ceux calculés pour l'ensemble des régions. Bien que suite à la transaction, tant la couverture des autres régions que celle de Montréal et de Québec se trouvent à être homogénéisées entre ces quotidiens, l'importance relative accordée à Montréal et Québec continue à être la principale différence. Suite à la transaction, les coefficients calculés à partir des autres régions sont statistiquement non significatifs entre *Le Devoir* et *Le Soleil* et atteignent la significativité de justesse entre *La Presse* et *Le Soleil* : entre 2002 et 2004, la couverture des autres régions est à toute fin pratique identique dans les trois quotidiens. D'un autre côté, malgré l'homogénéisation observée suite à la transaction, la couverture des régions

de Montréal et Québec continue à différencier les contenus : les coefficients demeurent élevés et significatifs.

Les données présentées dans le graphique 3 et dans les tableaux 22 à 24 indiquent que cette homogénéité supérieure observée dans la couverture des régions de Montréal et Québec suite à la transaction est le résultat d'une plus grande importance accordée aux conflits dans la région de Montréal par *Le Soleil*. Premièrement, avant comme après la transaction, *La Presse* et *Le Devoir* accordent sensiblement la même proportion de leur volume total d'articles à la région de Québec, ce qui indique que l'intégration du *Soleil* à la chaîne Gesca ne modifie pas l'évaluation que font les responsables de l'information de *La Presse* de l'importance de la région de Québec. Deuxièmement, bien que les trois quotidiens diminuent significativement leur couverture de la région de Montréal suite à la transaction, la diminution observée dans *Le Soleil* est beaucoup moins importante qu'elle ne l'est dans *Le Devoir* et *La Presse* : alors que la proportion diminue de 17,8 points de pourcentage dans *Le Devoir* et de 23,3 points de pourcentage dans *La Presse*, elle ne diminue que de 1,72 points de pourcentage dans *Le Soleil*. Il est pertinent de noter que cette plus grande attention portée par *Le Soleil* aux conflits montréalais n'est en aucun cas le résultat direct de la publication d'articles provenant du service de nouvelles Gesca : sur les 543 articles d'information publiés dans *Le Soleil* au cours de la période 2002-2004, seulement deux d'entre eux proviennent de *La Presse* et ont pour objet un conflit montréalais.

Non seulement la proportion d'articles consacrés à la région de Montréal par *Le Soleil* diminue-t-elle moins qu'elle ne le fait dans *Le Devoir* et *La Presse* suite à la transaction, mais, contrairement à ces derniers, il accorde également en général plus d'importance à chacun de ces articles qu'il n'en accordait avant d'être acheté par Gesca. Alors que *La Presse* et *Le Devoir* diminuent suite à la transaction la longueur des articles traitant de conflits montréalais, la proportion de ces articles publiés en première page et la proportion de ces articles accompagnés de

photographies, *Le Soleil* en publie une plus forte proportion à la une et augmente leur longueur.

Conclusion

L'information médiatisée n'est pas le reflet de la réalité, mais plutôt le résultat d'un processus de sélection et de hiérarchisation des événements en fonction de ce qui est jugé digne d'être rapporté et ce qu'il ne l'est pas. Dans ce chapitre, notre objectif était de déterminer quels sont les principes qui président à la sélection des arrêts de travail québécois couverts par les quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* et de vérifier s'ils se sont homogénéisés suite à l'intégration de ce dernier à la chaîne Gesca.

Nous avons premièrement observé que l'importance d'un arrêt de travail, calculée en pourcentage des jours/personnes perdus, est un critère journalistique important dans l'explication de l'intérêt que les médias portent à un conflit. Les conflits de grande envergure sont jugés comme étant plus importants par les responsables de l'information.

Deuxièmement, nous avons constaté que par rapport à leur importance, les journaux étudiés surreprésentent systématiquement les arrêts de travail qui se produisent dans le secteur public. Cette situation peut avoir des conséquences politiques importantes en donnant l'impression aux citoyens que les entreprises appartenant à l'État sont moins efficaces que celles de propriété privée. Le critère journalistique opère de façon non différenciée entre les trois quotidiens : aucune homogénéisation du *Soleil* à *La Presse* n'est observée suite à la transaction.

Troisièmement, nous avons également observé que les arrêts de travail affectant le secteur d'activité économique tertiaire sont surreprésentés relativement à leur importance, tandis que ceux des secteurs primaire et secondaire sont sous-représentés. Il semble donc que la sélection des conflits couverts se fasse en fonction de l'impact qu'ils ont sur le consommateur/usager/lecteur. Tout comme le

critère « type de propriété », ce critère opère de la même façon dans les trois quotidiens ; il n'y a pas de différence entre *La Presse* et *Le Soleil*, tant avant qu'après la transaction.

Finalement, le cadre géographique dans lequel se produit un arrêt de travail est également un critère journalistique important qui agit, contrairement aux critères précédents, de manière différenciée entre les quotidiens. Bien que tous les quotidiens accordent le plus d'importance aux conflits qui se déroulent à l'échelle de la province, les conflits couverts sont sélectionnés en fonction du principe de proximité. Par rapport à leur importance, les arrêts travail qui se déroulent dans la région de Québec sont surreprésentés dans *Le Soleil* et sous-représentés dans *Le Devoir* et *La Presse*; d'un autre côté, *Le Devoir* et *La Presse* accordent plus d'importance à la région de Montréal que ne le fait *Le Soleil*. Nos résultats indiquent également que les régions couvertes par les quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* sont davantage homogènes suite à l'intégration de ce dernier à la chaîne Gesca. Bien que le caractère régional du *Soleil* demeure très important, il accorde néanmoins beaucoup plus d'attention à la région de Montréal qu'il ne le faisait avant d'être acheté par le groupe Gesca.

Les résultats obtenus dans ce chapitre, tout comme ceux obtenus dans le chapitre précédent, appuient la thèse de l'influence négative de la concentration de la propriété des médias sur la diversité des contenus puisque l'importance relative accordée aux différentes régions par les quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* est davantage homogène suite à la transaction. De plus, les inquiétudes liées à la montréalisation du contenu du quotidien de la capitale nationale sont également fondées : bien que le contenu local du *Soleil* demeure prééminent, le quotidien accorde tout de même plus d'importance à la région de Montréal suite à son acquisition par le groupe Gesca. Nos résultats démontrent également une très grande homogénéité de contenu dans l'ensemble des quotidiens, peu importe l'appartenance à un même groupe : les critères journalistiques « type de propriété »

et « secteur d'activité économique » opèrent de manière identique dans les trois quotidiens.

Chapitre 5

Influence du propriétaire et homogénéité du contenu d'opinion

Plusieurs auteurs craignent que la concentration de la propriété des médias ne contribue à réduire la diversité des idées véhiculées puisque les propriétaires exerceraient une influence sur le contenu de leurs médias : un lien est postulé entre la propriété et le contenu idéologique d'un média. Pour Humphreys (1996) et Gingras (1999), les propriétaires réussissent à contrôler l'orientation et le ton idéologique de leurs entreprises par l'affectation des ressources humaines : contrairement aux journalistes syndiqués, les éditeurs, directeurs et rédacteurs en chef sont nommés et redevables à l'égard de leur employeur. D'un autre côté, le modèle des médias corporatifs présenté par Demers (1996) postule au contraire que le propriétaire perd le contrôle de la gestion quotidienne de son entreprise au profit de professionnels de l'administration à mesure qu'elle prend de l'envergure et se complexifie.

Au début de mai 2001, quelques mois après l'acquisition des quotidiens d'Unimédia, le groupe Gesca entreprend un remaniement de ses ressources humaines. Alain Dubuc, qui était depuis 1988 éditorialiste en chef de *La Presse*, est nommé président et éditeur du nouvellement acquis *Soleil*, alors que André Pratte prend le poste laissé vacant par le départ de ce dernier à *La Presse*. Bien que ces changements soient accueillis favorablement par le syndicat des employés du *Soleil*, il en va tout autrement lorsque Alain Dubuc quitte son poste d'éditeur du *Soleil* en mars 2004 pour devenir « superéditorialiste » dans tous les quotidiens du groupe Gesca. Selon *Le Devoir*, « Le Syndicat des travailleurs de l'information de *La Presse* considère même que cette affaire s'apparente à la politique des éditoriaux uniques qui avait soulevé tant de controverses chez CanWest.¹ » Dans ce chapitre, notre objectif est donc de vérifier si, suite à son acquisition par le groupe Gesca, le contenu d'opinion du quotidien *Le Soleil* est homogénéisé à celui du quotidien *La Presse*.

¹ Cauchon, Paul. « Alain Dubuc quitte *Le Soleil*. Il devient chroniqueur pour tous les journaux de Gesca. Ce rôle de « superéditorialiste » ne plaît pas aux syndicats. » *Le Devoir*, 25 mars 2004.

Pour ce faire, nous avons analysé les 106 éditoriaux et 244 commentaires d'opinion (lecteurs et opinions extérieures) publiés par les quotidiens *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Soleil* au sujet des arrêts de travail québécois impliquant plus de cent travailleurs pour les périodes 1998-2000 et 2002-2004. Nous avons utilisé trois principaux indicateurs : l'orientation patronat/syndicat; le ton critique ou positif; l'objet du discours (patronat ou syndicat). Puisqu'un même article véhicule fréquemment des idées à la fois patronales et syndicales, critiques et positives, au sujet du patronat comme du syndicat, nous avons réduit l'unité d'analyse au paragraphe, ce qui nous permet une plus grande précision. Au total, nous avons analysé 2370 paragraphes. Sur ce total, 924 paragraphes proviennent d'éditoriaux et 1446 proviennent de commentaires d'opinion.

Orientation idéologique patronat/syndicat

Comme nous l'avons vu précédemment, plusieurs analystes conçoivent les médias de masse comme véhicules de l'idéologie dominante. Nous tentons dans cette section de déterminer si le contenu des commentaires éditoriaux et d'opinion des quotidiens *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Soleil* est biaisé en faveur du patronat et vérifions si l'orientation patronale/syndicale du quotidien *La Presse* est exportée vers le *Soleil* suite à son intégration à la chaîne Gesca.

Pour ce faire, nous nous sommes inspirés du modèle de Zaller (1992) qui postule que les variations dans l'opinion publique sont, en partie, le résultat d'une modification dans l'équilibre des messages dominants et marginaux : la primauté de messages patronaux crée une opinion publique davantage favorable au patronat et la primauté de messages syndicaux crée une opinion publique davantage favorable aux syndicats. Les paragraphes qui ont pour objet la partie syndicale et qui lui sont favorables ainsi que les paragraphes qui ont pour objet la partie patronale et qui lui sont défavorables ont été codifiés «syndicat ». Les paragraphes qui ont pour objet la partie patronale et qui lui sont favorables, ainsi que les paragraphes qui ont pour objet la partie syndicale et qui lui sont défavorables ont été codifiés « patronat ». Les paragraphes qui ne prennent pas de position claire, ceux qui sont favorables ou

défavorables aux deux partis et ceux qui sont à la fois favorables et défavorables à un même parti ont été codifiés « neutre ».

Le tableau 26 présente l'orientation patronale/syndicale des éditoriaux publiés dans les quotidiens *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Soleil* au sujet des arrêts de travail québécois impliquant plus de cent travailleurs pour les périodes 1998-2000 et 2002-2004. Il apparaît que, au total, les éditoriaux véhiculent une position idéologique davantage patronale. Mis à part les éditoriaux du *Devoir* qui contiennent une proportion équivalente de considérations patronales et syndicales au cours de la période 2002-2004, la proportion de considérations patronales est systématiquement plus élevée que ne l'est la proportion de considérations syndicales. Sur le plan de l'orientation idéologique, la position prise par le *Devoir* passe de fortement patronale entre 1998 et 2002, à légèrement syndicale entre 2002 et 2004. L'orientation idéologique véhiculée dans *La Presse* demeure à toute fin pratique identique suite à la transaction alors que le ratio de considérations syndicales et patronales est stable. Finalement, les éditoriaux publiés dans *Le Soleil* adoptent une position légèrement plus patronale suite à la transaction. Qu'en est-il des autres commentaires d'opinion ?

Tableau 26 : Orientation patronat/syndicat du commentaire éditorial en fonction des quotidiens (%)

1998-2000			
	<i>Le Devoir</i>	<i>La Presse</i>	<i>Le Soleil</i>
Syndicat	8,3	17,5	23,8
Patronat	43,9	52,2	31,0
Neutre	47,8	30,3	45,2
Nombre d'unités	230	251	168
2002-2004			
	<i>Le Devoir</i>	<i>La Presse</i>	<i>Le Soleil</i>
Syndicat	12,5	10,0	17,1
Patronat	10,9	29,0	27,9
Neutre	76,6	61,0	55,0
Nombre d'unités	64	100	111

La tendance idéologique observée dans les commentaires d'opinion diffère de celle des éditoriaux (tableau 27). Contrairement à ces derniers qui contiennent une plus forte proportion des considérations patronales, l'orientation idéologique des commentaires d'opinion est davantage équilibrée : à l'exception du *Devoir* qui publie une plus forte proportion de commentaires syndicaux au cours de la période précédant la transaction, les commentaires d'opinion véhiculent une orientation majoritairement patronale avant la transaction et une orientation majoritairement syndicale suite à la transaction. Dans l'ensemble, la proportion qu'occupent les considérations syndicales par rapport aux considérations patronales est également plus élevée dans les commentaires d'opinion qu'elle ne l'est dans les éditoriaux et ce, tant avant qu'après la transaction. *Le Soleil* est la seule exception puisqu'il publie sensiblement la même proportion de commentaires syndicaux et patronaux dans ses éditoriaux et commentaires d'opinion avant la transaction.

Tableau 27 : Orientation patronat/syndicat du commentaire d'opinion en fonction des quotidiens (%)

1998-2000			
	<i>Le Devoir</i>	<i>La Presse</i>	<i>Le Soleil</i>
Syndicat	41,7	31,5	28,5
Patronat	26,0	33,7	38,9
Neutre	32,3	34,8	32,6
Nombre d'unités	331	267	221
2002-2004			
	<i>Le Devoir</i>	<i>La Presse</i>	<i>Le Soleil</i>
Syndicat	35,8	30,1	37,4
Patronat	11,5	23,9	17,9
Neutre	52,8	46,0	44,7
Nombre d'unités	218	163	246

Synthèse. Ces résultats ne permettent donc pas d'identifier de rapprochement substantiel de l'orientation idéologique du contenu d'opinion du *Soleil* à *La Presse* suite à son acquisition par Gesca. Dans l'ensemble, les commentaires éditoriaux véhiculent une orientation patronale, tandis que les commentaires d'opinion véhiculent une orientation patronale avant la transaction et une orientation syndicale suite à la transaction. *Le Devoir* est le seul à se démarquer significativement alors que, contrairement aux deux autres quotidiens, ses commentaires d'opinion sont

syndicalement orientés avant la transaction et que l'orientation de ses éditoriaux est équilibrée suite à la transaction.

Cette analyse préliminaire n'est toutefois pas suffisante car elle ne permet pas de savoir si, par exemple, l'orientation patronale des éditoriaux est le résultat de commentaires favorables à la partie patronale ou de critiques adressées à la partie syndicale. Dans la suite de la démonstration, nous vérifions si les paragraphes orientés traitent davantage du patronat ou du syndicat, s'ils sont davantage critiques ou positifs et s'ils avantagent un des acteurs (patronat/syndicat) en étant moins critiques ou plus positifs à son égard.

De qui traitent les unités orientées ?

Les tableaux 28 et 29 présentent la distribution des paragraphes éditoriaux et de commentaires d'opinion orientés selon qu'ils traitent des syndicats ou du patronat. Les nombres totaux d'unités analysées diffèrent de ceux présentés dans la section précédente puisque nous n'avons considéré que les unités orientées. Les unités qui traitent des deux parties ont été distribuées à la fois dans les catégories « patronat » et « syndicat » (codification multiple). Les résultats mettent en lumière le fait que le commentaire éditorial publié sur les arrêts de travail au Québec est avant tout un discours qui porte sur les syndicats : à l'exception du *Devoir* dont les éditoriaux publiés entre 2002 et 2004 traitent dans une même proportion des parties patronales et syndicales, les éditoriaux des deux autres journaux traitent davantage de la partie syndicale que de la partie patronale.

Les résultats obtenus indiquent toutefois que le commentaire éditorial du *Soleil* se démarque de ceux des deux autres quotidiens. La proportion d'unités qui traitent du patronat augmente dans *Le Devoir* et *La Presse* suite à la transaction : dans le cas du *Devoir*, elle passe de 19,6% à 50%, alors que dans le cas de *La Presse*, elle passe de 24,6% à 39,2%. De leur côté, les éditoriaux du quotidien *Le Soleil* traitent dans une même proportion de la partie syndicale et de la partie patronale, avant comme après son acquisition par le groupe Gesca : les proportions

d'unités qui traitent respectivement de ces parties sont d'environ 60% et 40% au cours des deux périodes.

Tableau 28 : Distribution des paragraphes éditoriaux orientés ayant pour objet le patronat et le syndicat en fonction des quotidiens (%)

1998-2000			
	<i>Le Devoir</i>	<i>La Presse</i>	<i>Le Soleil</i>
Syndicat	80,4	75,4	58,9
Patronat	19,6	24,6	41,1
Nombre d'unités	143	195	112
2002-2004			
	<i>Le Devoir</i>	<i>La Presse</i>	<i>Le Soleil</i>
Syndicat	50,0	60,8	61,8
Patronat	50,0	39,2	38,2
Nombre d'unités	32	51	68

Tableau 29 : Distribution des paragraphes de commentaires d'opinion orientés ayant pour objet le patronat et le syndicat en fonction des quotidiens (%)

1998-2000			
	<i>Le Devoir</i>	<i>La Presse</i>	<i>Le Soleil</i>
Syndicat	73,4	69,1	74,7
Patronat	26,6	30,9	25,3
Nombre d'unités	248	191	162
2002-2004			
	<i>Le Devoir</i>	<i>La Presse</i>	<i>Le Soleil</i>
Syndicat	23,1	45,6	48,0
Patronat	76,9	54,4	52,0
Nombre d'unités	108	90	152

La tendance observée dans les autres commentaires d'opinion diffère de celle des éditoriaux. Avant la transaction, les unités orientées des trois quotidiens traitent significativement plus des syndicats tandis que suite à la transaction elles traitent davantage du patronat. Ainsi, en ce qui concerne les commentaires d'opinion, *Le Soleil* ne se démarque pas des autres quotidiens.

Nous avons voulu vérifier si ces variations observées dans l'objet du discours suite à la transaction est le résultat du type d'arrêt de travail couvert: le

discours orienté porte-t-il davantage sur l'acteur principal d'un conflit, c'est-à-dire sur les syndicats dans le cas de grèves et sur le patronat dans le cas de lock-out ? Les tableaux 30 et 31 présentent la distribution des unités orientées qui traitent respectivement des parties syndicale et patronale en fonction du type de conflit couvert (grève et lock-out). Puisque les journaux n'ont publié d'articles que sur un seul lock-out, et que très peu d'articles sont parus à son sujet, nous comparons plutôt les proportions de paragraphes traitant des syndicats et du patronat entre les grèves et les grèves/lock-out² ; ce dernier type de conflit a reçu une couverture importante (Vidéotron et Radio-Canada) et nous permet tout de même de comparer la couverture des arrêts de travail dans lesquels le patronat n'est pas l'acteur principal aux arrêts de travail dans lesquels le patronat est un des acteurs principaux.

Tableau 30 : Distribution des paragraphes éditoriaux orientés traitant du patronat et du syndicat en fonction du type d'arrêt de travail (% par quotidien)

1998-2000						
	<i>Le Devoir</i>		<i>La Presse</i>		<i>Le Soleil</i>	
	Grève	Grève et lock-out	Grève	Grève et lock-out	Grève	Grève et lock-out
Syndicat	80,4	0	79,0	42,1	58,9	60,0
Patronat	19,6	0	21,0	57,9	41,1	40,0
Nombre d'unités	143	0	176	19	107	5
2002-2004						
	<i>Le Devoir</i>		<i>La Presse</i>		<i>Le Soleil</i>	
	Grève	Grève et lock-out	Grève	Grève et lock-out	Grève	Grève et lock-out
Syndicat	55,6	47,8	73,1	48,0	63,0	61,0
Patronat	44,4	52,2	26,9	52,0	37,0	39,0
Nombre d'unités	9	23	26	25	27	41

² Nous avons inclus le lock-out dans la catégorie « grève/lock-out »

Tableau 31 : Distribution des paragraphes de commentaires d'opinion orientés traitant du patronat et du syndicat en fonction du type d'arrêt de travail (% par quotidien)

1998-2000						
	<i>Le Devoir</i>		<i>La Presse</i>		<i>Le Soleil</i>	
	Grève	Grève et lock-out	Grève	Grève et lock-out	Grève	Grève et lock-out
Syndicat	72,0	83,0	79,0	33,3	76,4	57,1
Patronat	28,0	17,0	21,0	66,7	23,6	42,9
Nombre d'unités	218	30	176	3	148	14
2002-2004						
	<i>Le Devoir</i>		<i>La Presse</i>		<i>Le Soleil</i>	
	Grève	Grève et lock-out	Grève	Grève et lock-out	Grève	Grève et lock-out
Syndicat	45,5	13,3	75,8	28,1	64,6	28,6
Patronat	54,5	86,7	24,2	71,9	35,4	71,4
Nombre d'unités	33	75	33	57	82	70

Il ressort premièrement de ces données qu'une plus importante proportion de paragraphes traitent des grèves/lock-out suite à la transaction, et ce tant dans les éditoriaux que dans les autres commentaires d'opinion : entre 1998 et 2000, la proportion de paragraphes publiés au sujet de grèves est généralement supérieure à celle des paragraphes publiés au sujet des grèves/lock-out alors qu'entre 2002 et 2004 la situation est inversée. Bien que les éditoriaux publiés dans *La Presse* et les commentaires d'opinion publiés dans *Le Soleil* entre 2002 et 2004 traitent dans une plus forte proportion de grèves que de grèves/lock-out, ces derniers se voient tout de même attribuer beaucoup plus d'importance qu'ils n'en ont reçu entre 1998 et 2000.

Encore une fois, les données indiquent des comportements éditoriaux différents des quotidiens montréalais par rapport au quotidien de la capitale nationale. Avant comme après la transaction, les paragraphes éditoriaux des quotidiens *Le Devoir* et *La Presse* traitent dans une plus forte proportion du patronat lorsqu'il s'agit d'une grève/lock-out que lorsqu'il s'agit simplement d'une

grève. D'un autre côté, avant comme après la transaction *Le Soleil* accorde une importance relativement semblable aux deux acteurs peu importe le type de conflit.

Les tendances sont toutefois différentes dans les autres commentaires d'opinion. À l'exception du *Devoir* qui accorde plus d'importance au syndicat lors des grèves/lock-out que lors des grèves avant la transaction, tous les journaux accordent plus d'importance au patronat lorsqu'il s'agit d'une grève/lock-out que lorsqu'il s'agit d'une grève. Contrairement à ses éditoriaux, le commentaire d'opinion du *Soleil* suit la même tendance que les autres journaux.

Synthèse. Ainsi, les commentaires éditoriaux orientés véhiculent avant tout un discours qui porte sur la partie syndicale dans tous les quotidiens. *Le Soleil* se démarque toutefois des deux autres alors que la proportion de paragraphes orientés qu'il a publiés au sujet de la partie patronale n'augmente pas lors de la période 2002-2004. D'un autre côté, les commentaires d'opinion diffèrent des éditoriaux alors qu'ils accordent davantage d'attention au patronat qu'ils n'en accordent à la partie syndicale au cours de la période suivant la transaction : contrairement à ses éditoriaux, le commentaire d'opinion du *Soleil* ne fait pas exception à la règle. Cette attention accrue portée au patronat au cours de la période 2002-2004 semble être le résultat d'un plus grand nombre d'articles publiés au sujet de grèves/lock-out dans lesquels le patronat est un acteur principal : à l'exception du *Soleil*, les éditoriaux traitent davantage du patronat dans les grèves/lock-out qu'ils ne le font dans les grèves. Les commentaires d'opinion accordent également plus d'importance au patronat dans les cas de grèves/lock-out, *Le Soleil* ne fait pas exception.

Un ton critique ou positif ?

Dans son article intitulé *Les journaux durant les campagnes électorales québécoises*, Monière (1994) constate qu'au cours de la campagne électorale provinciale de 1989, les journaux sont davantage critiques que positifs dans leur évaluation des partis politiques : « On peut donc dire que dans l'ensemble les

jugements portés sont plus souvent négatifs que positifs.³ » Cette tendance des journaux à être davantage critiques que positifs au cours des campagnes électorales se manifeste-t-elle également dans l'évaluation des protagonistes dans les arrêts de travail ?

Dans le but de répondre à cette question, nous avons codifié les paragraphes des commentaires éditoriaux et d'opinion selon qu'ils sont positifs, critiques ou non orientés. Les résultats sont présentés dans les tableaux 32 et 33. Les totaux d'unités analysées diffèrent de ceux présentés dans les sections précédentes en raison de la codification multiple. Alors que dans l'évaluation de l'orientation idéologique, nous considérons comme neutres les unités à la fois positives et négatives pour une même partie, nous avons ici distribué ces unités à la fois dans les catégories « critique » et « positive » (codification multiple).

Tableau 32 : Distribution des paragraphes éditoriaux critiques, positifs et non orientés en fonction des quotidiens (%)

1998-2000			
	<i>Le Devoir</i>	<i>La Presse</i>	<i>Le Soleil</i>
Critique	46,0	62,7	49,4
Positif	11,8	11,8	13,5
Neutre	42,2	25,5	37,1
Nombre d'unités	237	263	178
2002-2004			
	<i>Le Devoir</i>	<i>La Presse</i>	<i>Le Soleil</i>
Critique	29,2	36,0	49,5
Positif	9,2	9,0	3,6
Neutre	61,5	55	46,8
Nombre d'unités	65	100	111

Les tendances observées dans le commentaire éditorial de ces journaux sont conformes aux résultats obtenus par Monière (1994) : le commentaire éditorial des trois quotidiens formant notre corpus est significativement plus critique que positif, et ce, tant avant qu'après la transaction. Il est intéressant de noter que la proportion d'unités neutres augmente significativement dans les trois quotidiens

³ Monière, Denis. « Les journaux durant les campagnes électorales québécoises », *Revue québécoise de science politique*, No. 25, Hiver 1994, p. 130.

suite à la transaction. Le quotidien de la capitale nationale se démarque toutefois des deux quotidiens montréalais : contrairement au contenu de ces deux derniers qui contient significativement moins d'unités critiques et positives suite à la transaction, la proportion d'unités critiques demeure constante dans *Le Soleil*, tandis que le contenu positif diminue proportionnellement à l'augmentation du contenu neutre. Le commentaire éditorial du *Soleil* adopte donc suite à son acquisition par Gesca un ton moins positif : entre 1998 et 2000 il est le journal ayant la plus forte proportion d'unités positives alors que suite à la transaction, il est le journal ayant la plus faible proportion d'unités positives. Qu'en est-il des autres commentaires d'opinion ?

Tableau 33 : Distribution des paragraphes de commentaires d'opinion critiques, positifs et non orientés en fonction des quotidiens (%)

1998-2000			
	<i>Le Devoir</i>	<i>La Presse</i>	<i>Le Soleil</i>
Critique	39,6	42,8	43,0
Positif	31,7	25,4	27,0
Neutre	28,7	31,9	30,0
Nombre d'unités	341	276	230
2002-2004			
	<i>Le Devoir</i>	<i>La Presse</i>	<i>Le Soleil</i>
Critique	33,3	38,8	40,8
Positif	15,5	17,0	18,4
Neutre	51,1	44,2	40,8
Nombre d'unités	219	165	250

Tout comme dans les éditoriaux, la proportion d'unités critiques contenue dans les autres commentaires d'opinion est systématiquement plus élevée que ne l'est celle des unités positives. Ces données indiquent également que les éditoriaux sont légèrement plus critiques que ne le sont les commentaires d'opinion; cette tendance est toutefois extrêmement faible alors que pour la période 2002-2004, les éditoriaux du *Devoir* et de *La Presse* sont moins critiques que ne le sont leurs autres commentaires d'opinion. D'un autre côté, comparativement aux éditoriaux, les autres commentaires d'opinion comportent également une plus grande proportion d'unités positives, et ce dans tous les journaux étudiés, avant comme après la transaction. Nous attribuons ce résultat au fait que les journaux donnent la chance

aux différents acteurs patronaux et syndicaux de défendre leur position dans des articles d'opinion ; leurs discours représentent alors la réalité, leurs revendications, leurs actions et leurs membres, d'une façon qui leur est favorable.

Critique patronale ou syndicale ?

Dans ce cadre où les acteurs patronaux et syndicaux ne reçoivent pas la même quantité d'unités orientées et où les journaux tendent à être plus critiques que positifs, nous avons voulu vérifier dans quelle proportion ils reçoivent des commentaires qui leurs sont favorables et défavorables. Les journaux avantagent-ils une des parties en étant moins critiques ou plus positifs à son endroit ? Pour répondre à cette question, nous avons calculé un indice de favorabilité/défavorabilité. Sa formule est la suivante :

$$I = P_f / P_d$$

Dans laquelle P_f correspond à la fréquence de paragraphes favorables et P_d correspond à la fréquence des paragraphes défavorables. Une valeur inférieure à un signifie la prédominance des considérations défavorables, une valeur égale à un signifie une proportion égale de remarques favorables et défavorables et une valeur supérieure à un signifie une prédominance de remarques favorables. Les résultats pour les commentaires éditoriaux et les autres commentaires d'opinion sont présentés dans les tableaux 34 et 35.

Tableau 34 : Indice de favorabilité/défavorabilité en fonction de l'objet des unités éditoriales orientées

	1998-2000			2002-2004		
	<i>Le Devoir</i>	<i>La Presse</i>	<i>Le Soleil</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>La Presse</i>	<i>Le Soleil</i>
Syndicat	0,15	0,14	0,27	0,31	0,15	0,11
Patronat	0,93	0,32	0,24	0,23	0,67	0,08

Il apparaît premièrement de ces résultats que le commentaire éditorial des quotidiens *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Soleil* contient systématiquement plus de considérations critiques que positives tant par rapport au syndicat qu'au patronat :

l'ensemble des coefficients calculés pour les périodes 1998-2000 et 2002-2004 sont inférieurs à un. Les proportions d'unités positives et négatives relatives au patronat et au syndicat sont toutefois différentes d'un quotidien à l'autre. Dans *Le Devoir*, le ratio de commentaires positifs et négatifs avantage fortement le patronat au cours de la période 1998-2000 alors qu'il confère un léger avantage aux syndicats au cours de la période 2002-2004. D'un autre côté, les éditoriaux publiés dans *La Presse* contiennent un ratio de considérations positives et critiques qui avantage le patronat au cours des deux périodes ; la proportion de critiques patronales diminue même substantiellement au cours de la période 2002-2004. Finalement, le commentaire éditorial du *Soleil* ne semble pas avantager significativement une des deux parties alors que patronat et syndicat reçoivent sensiblement la même proportion de considérations positives/critiques, et ce tant avant qu'après la transaction.

Tableau 35 : Indice de favorabilité/défavorabilité en fonction de l'objet des unités de commentaires d'opinion orientées

	1998-2000			2002-2004		
	<i>Le Devoir</i>	<i>La Presse</i>	<i>Le Soleil</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>La Presse</i>	<i>Le Soleil</i>
Syndicat	1,16	0,62	0,64	1,78	0,54	0,83
Patronat	0,18	0,48	0,71	0,29	0,36	0,18

Les tendances observées dans les autres commentaires d'opinion diffèrent de celles observées dans les éditoriaux alors que la partie syndicale est généralement avantagée en recevant une plus forte proportion de considérations positives que n'en reçoit la partie patronale; *Le Soleil* est la seule exception alors que le ratio avantage faiblement la partie patronale au cours de la période 1998-2000. Bien que dans l'ensemble, les commentaires d'opinion contiennent une plus forte proportion de considérations critiques que de considérations positives tant pour le patronat que pour les syndicats, *Le Devoir* se démarque par un commentaire relatif aux syndicats plus positif que critique au cours des deux périodes : les coefficients calculés sont supérieurs à un. *La Presse* dont les éditoriaux sont davantage critiques des syndicats que du patronat, publie des commentaires d'opinion qui avantagent les syndicats au cours des deux périodes. Finalement, les commentaires d'opinion du *Soleil* diffèrent également de ses éditoriaux :

contrairement à ces derniers qui contiennent un ratio de considérations positives/critiques sensiblement équivalent entre patronat et syndicat, ses commentaires d'opinion avantagent légèrement le patronat avant la transaction et fortement le syndicat suite à la transaction.

Synthèse/analyse

L'analyse effectuée ne permet pas d'identifier de rapprochement substantiel du contenu d'opinion du quotidien *Le Soleil* à celui du quotidien *La Presse* suite à son intégration à la chaîne Gesca. Les deux quotidiens publient des contenus éditoriaux différenciés tant avant qu'après la transaction ; leurs autres commentaires d'opinion sont en général semblables tant avant qu'après la transaction.

Commentaires éditoriaux. Premièrement, les éditoriaux du *Devoir* véhiculent une orientation patronale avant la transaction et une orientation davantage équilibrée suite à la transaction. Ce changement semble être le résultat d'un discours qui porte davantage sur le syndicat avant la transaction et dans une proportion égale du syndicat et du patronat suite à la transaction. L'augmentation de l'importance du discours qui porte sur le patronat suite à la transaction s'explique par une plus grande couverture des grèves/lock-out dans lesquels le patronat joue rôle plus actif que dans les grèves. Le ratio de considérations positives/critiques avantage le patronat entre 1998-2000 alors que la couverture des grèves est supérieure à celle des lock-out, tandis que le ratio est davantage équilibré suite à la transaction alors que la couverture des lock-out augmente au niveau de celui de grèves.

Deuxièmement, les éditoriaux de *La Presse* véhiculent une orientation patronale avant comme après la transaction. Bien que, tout comme dans *Le Devoir*, le discours éditorial orienté de *La Presse* qui a pour objet le patronat augmente suite à la transaction résultant d'une plus grande couverture de grèves/lock-out, le ratio de considérations positives/critiques désavantage la partie syndicale avant comme après la transaction : suite à la transaction la proportion de remarques positives relatives au patronat augmente même.

Finalement, les éditoriaux du *Soleil* véhiculent une orientation patronale avant comme après la transaction, quoi que dans une moindre mesure que dans *La Presse* ; il y a très peu de changement dans l'orientation idéologique suite à la transaction si ce n'est que d'une légère augmentation de son caractère patronal. Contrairement aux deux autres journaux dont le commentaire éditorial traite davantage du patronat suite à la transaction, *Le Soleil* accorde la même importance relative aux deux parties tant avant qu'après la transaction, qu'il s'agisse de grève ou de lock-out. Le ratio de commentaires positifs et critiques est similaire entre le patronat et les syndicats avant comme après la transaction. L'orientation idéologique davantage patronale suite à la transaction semble donc plutôt être le résultat d'un discours qui porte légèrement plus sur la partie syndicale.

Le commentaire éditorial du *Soleil* n'est pas homogénéisé à celui de *La Presse*. Contrairement aux deux journaux montréalais qui traitent davantage du patronat au cours de la période 2002-2004 ainsi que dans le cas de grèves/lock-out, *Le Soleil* accorde la même importance relative aux parties patronale et syndicale, tant avant qu'après la transaction, dans le cas des grèves comme dans le cas des grèves/lock-out. Alors que la proportion de remarques positives et négatives contenue dans les éditoriaux de *La Presse* avantage le patronat au cours des deux périodes étudiées, la proportion n'avantage aucune des deux parties dans les éditoriaux du *Soleil*, tant avant qu'après la transaction. Si l'orientation idéologique globale du *Soleil* semble se rapprocher de celle de *La Presse* suite à la transaction en devenant légèrement plus patronale, c'est que, contrairement à *La Presse* qui augmente l'importance du discours orienté portant sur le patronat suite à la transaction, *Le Soleil* augmente l'attention portée au syndicat de quelques maigres points de pourcentage.

Autres commentaires d'opinion. Premièrement, les autres commentaires d'opinion publiés dans les pages du *Devoir* véhiculent une position idéologique davantage syndicale au cours des deux périodes étudiées. Le discours orienté qu'ils contiennent traite majoritairement des syndicats au cours de la période 1998-2000 et

majoritairement du patronat au cours de la période 2002-2004. La proportion de remarques positives par rapport aux critiques avantage fortement la partie syndicale au cours des deux périodes : ces autres commentaires d'opinion sont très critiques de la partie patronale alors qu'ils sont davantage positifs que critiques lorsqu'il s'agit de la partie syndicale.

Deuxièmement, les autres commentaires d'opinion publiés dans les pages de *La Presse* ont une orientation idéologique légèrement patronale entre 1998 et 2000 et syndicale entre 2002 et 2004. Ce discours prend pour objet principal la partie syndicale au cours de la première période et la partie patronale au cours de la seconde période. Cette situation s'explique par l'augmentation de la couverture des grèves/lock-out entre 2002-2004 : le syndicat constitue le principal objet de discours lors des grèves et le patronat lors des grèves/lock-out. Au cours des deux périodes étudiées, la proportion de considérations positives par rapport aux critiques avantage la partie syndicale.

Troisièmement, les autres commentaires d'opinion contenus dans les pages du *Soleil* véhiculent, tout comme ceux de *La Presse*, une orientation idéologique patronale avant la transaction et syndicale après la transaction. Les unités orientées de ces commentaires suivent la même tendance que celle des quotidiens de Montréal et traitent davantage de la partie syndicale entre 1998-2000 et de la partie patronale entre 2002-2004. *Le Soleil* se distingue toutefois des deux autres avant la transaction alors qu'il est le seul dont la proportion de considérations positives par rapport aux critiques avantage la partie patronale. Cette proportion se rapproche néanmoins des autres quotidiens suite à la transaction en avantageant la partie syndicale. Ce rapprochement est toutefois beaucoup plus important avec *Le Devoir* qu'il ne l'est avec *La Presse* : la proportion avantage fortement la partie syndicale dans *Le Devoir* et *Le Soleil* alors qu'elle ne l'avantage que faiblement dans *La Presse*.

Notre analyse ne permet donc pas d'identifier de rapprochement des commentaires d'opinion publiés dans *Le Soleil* à ceux publiés dans *La Presse* suite à son intégration à la chaîne Gesca : dans l'ensemble les deux quotidiens offrent des contenus semblables avant comme après la transaction. Les deux quotidiens véhiculent une orientation idéologique davantage patronale avant la transaction et syndicale suite à la transaction. De même, les deux publient un discours orienté qui traite majoritairement de la partie syndicale au cours de la première période et de la partie patronale au cours de la seconde période. Bien que la proportion de considérations positives et critiques traitant respectivement des deux parties semble davantage homogène suite à la transaction, le rapprochement est plus important entre *Le Soleil* et *Le Devoir* qu'il ne l'est entre *Le Soleil* et *La Presse*.

Les résultats obtenus dans ce chapitre vont donc dans le sens de la thèse de la non influence de la concentration de la propriété des médias sur la diversité des contenus. Nous n'avons identifié aucun indice nous permettant d'affirmer que le contenu d'opinion du *Soleil* est homogénéisé à celui de *La Presse* suite à la transaction.

Conclusion

Les médias de masse jouent un rôle central dans la réalisation de l'idéal démocratique moderne. D'un point de vue théorique, ils doivent constituer un espace public rationnel, accessible et transparent qui permette aux citoyens d'être informés et de contrôler la gestion des affaires qui les concernent. Pour plusieurs observateurs, cet idéal n'est toutefois pas conforme à la réalité médiatique actuelle alors qu'on reproche aux médias d'être soumis aux impératifs de la rentabilité financière et de véhiculer l'idéologie qui sert les intérêts de l'élite économique dominante.

D'un autre côté, plusieurs analystes s'interrogent sur la capacité que les médias ont à influencer leurs audiences. Bien que les études effectuées dans le cadre du paradigme des effets limités en viennent à la conclusion que les médias n'ont que très peu de pouvoir sur l'opinion publique, d'autres études en viennent à des conclusions différentes. La publication de l'ouvrage de Zaller intitulé *The Nature and Origins of Mass Opinion* a une influence considérable depuis sa parution et remet sur la place publique la question de l'influence des médias sur l'opinion publique : il propose et teste un modèle théorique dans lequel l'opinion publique est façonnée par l'interaction entre le discours des élites, les prédispositions politiques personnelles et le niveau d'intérêt pour les questions politiques. Dans une perspective différente, les études réalisées dans le cadre du paradigme de l'agenda-setting mettent en lumière, non l'influence directe des médias sur l'opinion publique, mais plutôt sur ses priorités.

C'est dans ce contexte où plusieurs remettent en question les qualités démocratiques de l'espace public moderne et accordent aux médias le pouvoir d'influencer directement l'opinion du public et ses priorités que le processus de concentration de leur propriété inquiète. La principale problématique soulevée dans la littérature sur le sujet est celle de la diversité des contenus : la concentration de la propriété des médias contribue-t-elle à uniformiser les contenus médiatiques offerts

? Malgré le fait que le processus de la concentration de la propriété des médias inquiète les autorités politiques depuis déjà plusieurs décennies, il n'existe toujours pas de consensus relativement à cette question dans la littérature : un premier groupe majoritaire affirme que la concentration de la propriété des médias a un impact négatif sur la diversité des contenus ; un second groupe postule que la concentration de la propriété des médias n'a pas d'impact négatif sur la diversité des contenus ; un troisième groupe est davantage nuancé.

Selon les défenseurs du premier courant, deux principaux mécanismes font en sorte que la concentration de la propriété des médias menace la diversité des contenus offerts au public : l'influence du propriétaire et l'importance accrue accordée à la rentabilité financière. Premièrement, alors que les groupes médiatiques prennent de l'envergure, de plus en plus de médias distincts en viennent à appartenir à un même propriétaire qui réussirait à en contrôler l'orientation et le ton idéologique en intervenant directement dans leur contenu, ou, d'une manière détournée, par le biais de l'affectation des ressources humaines. Deuxièmement, les grands groupes médiatiques accorderaient davantage d'importance à la rentabilité financière, ce qui les pousserait à adopter des pratiques de collaboration entre salles de nouvelles qui, tout en permettant de réaliser des économies, contribueraient à réduire la diversité des contenus.

D'un autre côté, les défenseurs du second courant postulent au contraire que les propriétaires ne réussissent pas à intervenir dans le contenu de leurs médias alors qu'à mesure que leurs entreprises prennent de l'envergure et se complexifient, ils en perdent le contrôle direct au profit de gestionnaires professionnels. De plus, la syndicalisation des journalistes ferait en sorte de les protéger contre toute ingérence du propriétaire. À la question de l'importance accrue accordée à la rentabilité financière dans les grands médias, les défenseurs du second courant répondent que les gestionnaires n'accordent que très peu d'importance aux questions financières puisqu'ils reçoivent un salaire indépendant des performances financières de leurs

médias, et que les grands groupes possèdent les moyens financiers permettant la production d'une information de meilleure qualité.

Dans cette recherche, notre objectif était donc de vérifier lequel de ces courants théoriques a raison. Pour ce faire, avons comparé le contenu d'un quotidien, avant et après son intégration à une chaîne, à celui du quotidien le plus important de cette chaîne et à celui d'un quotidien indépendant. Nous avons comparé le contenu du quotidien *Le Soleil*, avant et après son intégration à la chaîne Gesca, à celui de *La Presse*, plus important quotidien de la chaîne, et à celui du quotidien indépendant *Le Devoir*. Le contenu du quotidien *Le Soleil* est-il davantage semblable à celui du quotidien *La Presse* suite à son intégration à la chaîne Gesca ? Nous avons émis l'hypothèse de recherche suivante : si la thèse de l'influence négative de la propriété des médias sur la diversité des contenus est juste, alors le contenu du quotidien *Le Soleil* devrait être plus semblable à celui de *La Presse* après son absorption par la chaîne Gesca.

Nous avons donc réalisé une analyse de contenu quantitative de la couverture des arrêts de travail québécois impliquant cent travailleurs et plus réalisée par ces trois quotidiens au cours des périodes 1998-2000 et 2002-2004. Au total, nous avons analysé 3268 articles des quotidiens *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Soleil*. Sur ce total, 2918 sont des articles d'information, 106 sont des éditoriaux et 244 sont des articles d'opinion extérieurs aux journaux.

Nous en sommes venus à confirmer notre hypothèse de recherche : la concentration de la propriété des médias a un impact négatif sur la diversité des contenus offerts alors que les contenus informationnels des quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* sont davantage semblables suite à l'intégration de ce dernier à la chaîne Gesca. Nos résultats semblent indiquer que cet impact est lié aux pratiques de collaboration entre salles de nouvelles ainsi qu'à l'influence que peuvent avoir les contenus des grands journaux sur la sélection des événements couverts dans les plus petits. Nous n'avons toutefois identifié aucun indice substantiel nous permettant

d'affirmer que le propriétaire influence l'orientation idéologique des ses médias : il n'y a pas d'homogénéisation du contenu d'opinion du *Soleil* à *La Presse*.

Dans le chapitre intitulé « Collaboration entre salles de nouvelles et diversité des contenus informationnels », nous nous sommes questionnés sur la relation qui existe entre la diversité des propriétaires, la diversité des sources directes utilisées et la diversité des contenus informationnels. Nous avons premièrement constaté que, suite à son intégration à la chaîne Gesca en 2001, le contenu informationnel du quotidien *Le Soleil* s'est significativement rapproché de celui du quotidien *La Presse* alors que la proportion de nouvelles communes entre les deux journaux augmente significativement et qu'ils accordent une importance relative aux différents arrêts de travail davantage homogène. Ainsi, il semble que la réduction du nombre propriétaires a une influence négative sur la diversité des contenus informationnels.

Deuxièmement, nous avons également observé une homogénéisation des sources directes utilisées par *La Presse* et *Le Soleil* suite à l'intégration de ce journal à la chaîne Gesca : le groupe met sur pied un service de nouvelles qui permet l'échange de contenu entre les quotidiens regroupés. L'échange d'articles entre les deux quotidiens n'est toutefois pas symétrique alors que *Le Soleil* publie dans ses pages beaucoup plus d'articles provenant de *La Presse* que ce dernier n'en publie qui proviennent du *Soleil*. Il semble donc que la réduction du nombre de propriétaires a une influence négative sur la diversité des sources directes.

Troisièmement, nos résultats ont également confirmé que cette homogénéisation des sources directes utilisées par les quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* explique, en partie du moins, l'homogénéisation des contenus informationnels observée suite à l'acquisition du *Soleil* par Gesca : les articles provenant du service de nouvelles du groupe publiés dans les pages des deux quotidiens augmentent significativement la proportion de nouvelles communes et homogénéisent l'importance relative qu'ils accordent aux différents arrêts de

travail. Ainsi, l'homogénéisation des sources directes a une influence négative sur la diversité des contenus disponibles. Nous pouvons donc affirmer que l'influence qu'a la réduction du nombre de propriétaires sur la diversité des contenus informationnels est médiatisée par la réduction de la diversité des sources directes.

Les résultats obtenus dans ce premier chapitre semblent donc appuyer la thèse de l'influence négative de la concentration de la propriété des médias sur la diversité des contenus. Plus spécifiquement, la constitution de groupes médiatiques donne la possibilité de mettre en place des pratiques de collaboration entre salles de nouvelles, qui, tout en permettant de réduire les coûts de production de l'information, contribuent à homogénéiser les contenus offerts.

Dans le chapitre intitulé « La sélection des conflits couverts », notre objectif était de déterminer quels sont les critères journalistiques qui président à la sélection et à la hiérarchisation des arrêts de travail québécois jugés dignes d'être couverts par les quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* et de vérifier s'ils se sont homogénéisés suite à l'intégration de ce dernier à la chaîne Gesca. Pour ce faire, nous avons comparé l'importance médiatique accordée aux arrêts de travail québécois impliquant plus de cent travailleurs, lors des périodes 1998-2000 et 2002-2004, aux statistiques officielles produite par le ministère du Travail du Québec.

Nous avons premièrement déterminé que l'importance d'un conflit, évaluée en nombre de jours/personnes perdus, est un critère journalistique important qui opère dans la sélection des conflits couverts par les journaux : les conflits de grande envergure sont jugés comme étant plus importants par les responsables de l'information.

Deuxièmement, nous avons constaté que les arrêts de travail qui se produisent dans le secteur public sont, contrairement à ceux qui se produisent dans le secteur privé, systématiquement surreprésentés dans les journaux par rapport à leur importance évaluée en nombre de jours/personnes perdus. Cette situation peut

avoir des conséquences politiques importantes en donnant l'impression aux citoyens que ce type de propriété est dysfonctionnel par rapport aux entreprises de propriété privée. Ce critère journalistique opère de façon identique dans tous les journaux peu importe l'appartenance à une même chaîne.

Troisièmement, nos résultats indiquent également que l'importance accordée aux arrêts de travail est différente selon qu'ils se produisent dans les secteurs d'activité économique primaire, secondaire ou tertiaire. Les journaux accordent systématiquement plus d'importance aux arrêts de travail qui se produisent dans le secteur d'activité économique tertiaire. Ce résultat semble donc confirmer que la sélection des conflits couverts obéit au critère journalistique « impact sur le consommateur/usager » : les conflits dans le secteur tertiaire ont, en raison de leur plus grande proximité, un impact direct et visible sur le consommateur/usager. Tout comme dans le cas du critère journalistique « type de propriété », le critère opère de façon identique dans tous les journaux peu importe l'appartenance à un même groupe.

Finalement, contrairement aux deux critères journalistiques « type de propriété » et « secteur d'activité économique », le critère « région administrative » opère de manière différenciée entre les journaux en fonction de la localité dans laquelle ils sont établis. La sélection et la hiérarchisation des arrêts de travail couverts obéissent au principe de proximité. Les conflits qui se déroulent dans la région de Québec sont surreprésentés dans les pages du *Soleil*, tandis qu'ils sont sous-représentés dans les pages des quotidiens montréalais. Le caractère local du *Soleil* semble également être plus prononcé que ne l'est celui des quotidiens *Le Devoir* et *La Presse* alors que, relativement à leur importance, les conflits montréalais ne sont surreprésentés dans leurs pages qu'au cours de la période 1998-2000.

Nos résultats indiquent toutefois que les couvertures régionales des quotidiens *La Presse* et *Le Soleil* se sont significativement rapprochées suite à la

transaction alors que l'importance relative accordée aux différentes régions administratives est davantage homogène. Bien que le caractère local du *Soleil* demeure important, il accorde néanmoins beaucoup plus d'importance à la région de Montréal suite à son intégration à la chaîne Gesca. Cette situation n'est toutefois pas le résultat direct de la publication d'articles de *La Presse* dans ses pages.

Ainsi, les résultats obtenus dans ce chapitre semblent appuyer la thèse de l'influence négative de la concentration de la propriété des médias sur la diversité des contenus offerts puisque les régions administratives couvertes par *La Presse* et *Le Soleil* sont davantage homogènes suite à la transaction. Les craintes relatives à la montréalisation du contenu du quotidien de la capitale nationale manifestées, entre autres par le Syndicat de la rédaction du *Soleil*, sont fondées. Il faut toutefois nuancer. Bien que les conflits montréalais se voient accorder plus d'importance, le caractère local du *Soleil* demeure important. Il semble toutefois que d'autres facteurs contribuent également à homogénéiser les contenus informationnels de l'ensemble des journaux peu importe l'appartenance à une même chaîne : les critères journalistiques « type de propriété » et « secteur d'activité économique » opèrent de manière identique, tant dans les quotidiens du groupe Gesca que dans *Le Devoir*.

Dans le dernier chapitre intitulé « Influence du propriétaire et homogénéité du contenu d'opinion », notre objectif était de vérifier si le contenu d'opinion du quotidien *Le Soleil* se rapproche de celui de *La Presse* suite à son intégration à la chaîne Gesca en raison de l'influence du propriétaire : le groupe Gesca exporte-t-il le contenu idéologique de *La Presse* vers *Le Soleil* en y nommant Alain Dubuc président et éditeur ? L'analyse des éditoriaux et des autres commentaires d'opinion (lettres à l'éditeur et autres opinions extérieures) ne nous a pas permis d'identifier quelque rapprochement significatif entre le contenu des deux quotidiens.

Premièrement, les deux quotidiens publient des commentaires éditoriaux différenciés avant comme après la transaction. Il n'y a que très peu de changement

dans l'orientation patronat/syndicat du *Soleil* suite à son intégration à la chaîne Gesca : les éditoriaux véhiculent une position patronale au cours des deux périodes. Contrairement à *La Presse* et au *Devoir* qui traitent davantage du patronat au cours de la période 2002-2004, ainsi que dans le discours qui porte sur les grèves/lock-out, *Le Soleil* accorde la même importance relative aux deux parties, avant comme après la transaction, dans la couverture des grèves comme dans celle des grèves/lock-out. De plus, contrairement aux commentaires éditoriaux de *La Presse* dont le ratio de considérations positives/critiques avantage systématiquement le patronat, le commentaire éditorial du *Soleil* est critique dans une même proportion des deux parties avant comme après la transaction.

D'un autre côté, leurs autres commentaires d'opinion sont, en général, semblables avant comme après la transaction. Les deux véhiculent une position idéologique globalement patronale avant la transaction et syndicale suite à la transaction. Leurs discours orientés traitent majoritairement de la partie syndicale entre 1998-2000 et majoritairement de la partie patronale entre 2002-2004. Le ratio de considérations positives/critiques du *Soleil* se distingue toutefois des deux autres avant la transaction en avantageant la partie patronale, et est plus proche de celui du *Devoir* que de *La Presse* suite à la transaction en avantageant fortement la partie syndicale.

Les résultats obtenus dans ce chapitre appuient donc, relativement à la question de l'influence du propriétaire sur les contenus, la thèse de la non influence de la concentration de la propriété des médias sur la diversité des contenus offerts. Nous n'avons identifié aucun indice nous permettant d'affirmer que les propriétaires influencent le ton idéologique de leurs médias de par l'attribution des ressources humaines : Gesca ne semble pas avoir influencé le contenu d'opinion du *Soleil* en y nommant Alain Dubuc président et éditeur.

Pour paraphraser Wagenberg et Soderlund (1975), nous ajouterions toutefois que ce n'est pas parce que Gesca n'a pas influencé les contenus d'opinion objets de

la présente étude qu'il ne l'a jamais fait ou qu'il ne le fera jamais. Notre recherche comporte la principale limite de ne considérer que la couverture faite des arrêts de travail québécois; l'analyse du traitement des partis politiques dans le cadre de campagnes électorales pourrait probablement fournir des résultats plus concluants en ce qui concerne la question de l'influence du propriétaire sur l'orientation idéologique de ses médias. Comme nous l'avons mentionné en introduction, le groupe Unimédia a affirmé refuser de vendre ses quotidiens à des « séparatistes ».

D'autres études sont de toute évidence nécessaires. Nous n'avons étudié que le contenu de deux des sept quotidiens de la chaîne Gesca et cette dernière n'en est qu'une parmi une multitude implantée à l'échelle planétaire. La problématique de la concentration de la propriété dépasse largement le cas des chaînes de journaux et englobe également les secteurs de la radiodiffusion et de la télédiffusion. L'industrie médiatique n'est pas uniquement horizontalement concentrée alors que les groupes contrôlent fréquemment des médias de plusieurs types.

Nous doutons néanmoins qu'un jour soit présentée une réponse finale à la question de l'impact de la concentration de la propriété des médias sur la diversité des contenus. Comme le mentionne Cavallin (1998), bien que le pouvoir dont disposent les grands groupes médiatiques sur l'information est inquiétant, il n'est pas automatique qu'ils en abuseront. Si certains en abusent, il n'est pas dit que tous le font. Il est fort probable que pour chaque étude qui constate une homogénéité accrue des contenus dans les chaînes, une autre n'en constate pas. Les autorités politiques ne doivent pas attendre cette réponse finale, qui ne viendra probablement jamais, et légiférer en fonction d'un risque potentiel.

BIBLIOGRAPHIE

Akhavan-Majid, Roya, Anita Rife et Sheila Gopinath. « Chain Ownership and Editorial Independence : A Case Study of Gannett Newspapers », *Journalism Quarterly*, Vol. 68, No.1, 1991.

Appelgren, Ester. *The Influence of Media Convergence on Strategies in Newspaper Production*, 2005, En ligne. <http://urn.kb.se/resolve?urn=urn:se:kth:diva-4058> (page consultée le 17 août 2008).

Arpan, Laura, Kaysee Baker, Youngwon Lee, Taegin Jung, Lori Lorusso et Jason Sminth. « News Coverage of Social Protests and the Effects of Photographs and Prior Attitudes », *Mass Communication and Society*, Vol. 9, No. 1, 2006.

Bagdikian, Ben. *The Media Monopoly*, Boston : Beacon Press, 1990.

Bardin, Laurence. *L'analyse de contenu*. Paris : Presses universitaires de France, 1977.

Baril, Hélène. « Un acheteur écarté par Hollinger s'intéresse toujours à Unimédia », *Le Devoir*, 22 novembre 2000.

Busterna, John. « Concentration and the Industrial Organization Model », Dans Picard, Robert, James Winter, Maxwell McCombs et Stephen Lacy, dir., *Press Concentration and Monopoly : New Perspectives on Newspaper Ownership and Operations*, dir., New Jersey : Alex Publishing Corporation, 1988.

Busterna, John et Kathleen Hansen. « Presidential Endorsement Patterns by Chainowned Newspapers, 1976-1984 », *Journalism and Mass Communication Quarterly*, Vol. 67, No. 2, 1990.

Canada. Jackson, Joseph (Political and Social Affairs Division). *Newspaper Ownership in Canada : An Overview of The Davey Committee and Kent Commission Studies*, 1999, En ligne. <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/prb9935-e.htm> (page consultée le 7 février 2008).

Cauchon, Paul. « Alain Dubuc quitte *Le Soleil*. Il devient chroniqueur pour tous les journaux de Gesca. Ce rôle de « superéditorialiste » ne plaît pas aux syndicats. » *Le Devoir*, 25 mars 2004.

Cavallin, Jens. « European Policies and Regulations on Media Concentration », *International Journal of Communication, Law and Policy*, Vol. 3, No.1, 1998.

Centre d'étude sur les médias (Giroux, Daniel et Philippe Massicotte). *Les quotidiens régionaux de Gesca toujours fidèles à leur milieu*. En ligne. www.cem.ulaval.ca/Observations2006-2007/Quotidiensrégionaux.pdf (page consultée le 3 juillet 2008).

Centre d'étude sur les médias. *Portrait de la propriété dans le secteur des quotidiens au Québec et au Canada*. En ligne. www.cem.ulaval.ca. (page consultée le 6 mars 2007)

Charron, Jean. *La production de l'actualité : une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques*, Montréal : Boréal, 1994.

Charron, Jean. « Le journalisme et le marché : de la concurrence à l'hyperconcurrence », Dans Colette Brin, Jean Charron et Jean de Bonville, dir., *Nature et transformation du journalisme : Théorie et recherches empiriques*, Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, 2004.

Chomsky, Noam et Robert W. McChesney. *Propagande, médias et démocratie*, Montréal : Écosociété, 2000.

Comité conseil sur la qualité et la diversité de l'information (Saint-Jean, Armande et Charles-Olivier Saint-Jean). *Les effets de la concentration des médias au Québec : problématique, recherche et consultations. Rapport final, tome 2*, Janvier 2003, p.44, En ligne. www.mcccf.gouv.qc.ca/publications/rapportst-jeantome_2.pdf (page consultée le 3 juillet 2008).

Coulson, David et Anne Hansen. « The Louiseville Courier-Journal's News Content After Purchase by Gannett », *Journalism and Mass Communication Quarterly*, Vol. 72, No.1, 1995.

Crevier, Guy. « Un groupe de presse à la mesure du Québec moderne », *La Presse*, 10 février 2001.

Dailey, Larry, Lori Demo et Mary Spillman. *The Convergence Continuum : A Model for Studying Collaboration between Media Newsrooms*, Ball State University, Indiana, États-Unis : Paper submitted to the Newspaper Division of the Association for Education In Journalism and Mass Communication, Kansas City, Missouri, 2003.

Demers, David P. *The Menace of the Corporate Newspaper : Fact or Fiction ?*, Iowa : Iowa State University Press, 1996.

Derieux, Emmanuel. *Le dispositif anticoncentration dans la presse écrite en France. La pieuvre papivore et le tigre de papier*, France : Tapuscrit, 2000.

Derville, Gregory. *Le pouvoir des médias*, Condé-sur-Noireau (France) : Presses universitaires de Grenoble, 1997.

Eldridge, John. *Glasgow Media Group Reader, Volume 1. News Content, Language and Visuals*. Londres : Routledge, 1995.

Erickson, Christopher et Daniel J.B. Mitchell. « Information on Strikes and Union Settlements : Paterns of Coverage in a “Newspaper of Record” », *Industrial and Labor Relations Review*, Vol. 49, No. 3, avril 1996.

Fortier, Julie. *Information télévisée et identité nationale : comparaison entre les chaînes SRC, CBC et TVA*, Mémoire de maîtrise. Département de science politique, Université de Montréal, 1999.

Gagnon, Lysiane. « Journaliste et syndiqué : le perpétuel dilemme », Dans Sauvageau, Florian, Gilles Lesage et Jean de Bonville, dir., *Dans les coulisses de l'information : les journalistes*, Montréal : Québec/Amérique, 1980.

Gaziano, Cecilie. « Chain Newspaper Homogeneity and Presidential Endorsements », *Journalism Quarterly*, Vol. 66, No.4, 1989.

Gingras, Anne-Marie. *Médias et démocratie : le grand malentendu*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1999.

Glasgow Media Group. *Bad News*, Londres : Routledge and Kegan Paul Ltd, 1976.

Glasser, Theodore L., David S. Allen et Elizabeth Blanks. « The Influence of Chain Ownership on News Play : A Case Study », *Journalism Quarterly*, Vol. 66, 1989.

Goupil, Sylvie. *Lecture politique de l'entreprise de Jürgen Habermas*, Mémoire de maîtrise, Département de science politique, Université du Québec à Montréal, 1986.

Habermas, Jürgen. *L'espace public, archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot, 1978.

Hallock, Steve. « Acquisition by Gannett Changes Paper's Editorials », *Newspaper Research Journal*, Vol. 55, 2004.

Hicks, Ronald G. et James S. Featherstone. « Duplication of Newspaper Content in Contrasting Ownership Situations », *Journalism Quarterly*, Vol. 55, 1978.

Humphreys, Peter J. *Mass Media and Media Policy in Western Europe*, Manchester : Manchester University Press, 1996.

Iosifides, Petros. « Diversity versus Concentration in the Deregulated Mass Media Domain », *Journalism & Mass Communication Quarterly*, Vol.76, No. 1, 1999.

Iosifides, Petros. «Methods of Measuring Media Concentration », *Media, Culture and Society*, Vol. 19, 1997.

Iyengar, Shanto et Donald R. Kinder. *News That Matters : Television and American Opinion*, Chicago : The University of Chicago Press, 1987.

Jarley, Paul et Sarosh Kuruvilla. « American Trade Unions Public Approval : Can Unions Please All of the People All of the Time ? », *Journal of Labor Research*, Vol. 15, No. 2, 1994.

Junqua, Daniel. *La presse, le citoyen et l'argent*, Paris : Gallimard, 1999.

Kapferer, Jean-Noël. *Les chemins de la persuasion*, Paris : Gauthier-Villars, 1978.

Martin, Christopher R. *Framed ! Labor and the Corporate Media*. New York : ILR Press, 2004.

Martin, Christopher R. « The 1997 United Parcel Service Strike : Framing the Story for Popular Consumption », *Journal of Communication Inquiry*, Vol.27, No.2, 2003.

Marx, Karl et Friedrich Engels. *L'idéologie allemande*, Paris : Nathan, 2003.

McCombs, Maxwell. « Concentration, Monopoly and Content », Dans Robert Picard, James Winter, Maxwell McCombs et Stephen Lacy, dir., *Press Concentration and Monopoly : New Perspectives on Newspaper Ownership and Operation*, Norwood : Ablex Publishing, 1988.

Meier, Werner A. « *Media Concentration Governance : Une nouvelle plate-forme pour débattre des risques* ». Dans Bernard Miège, dir., *La concentration dans les industries de contenu*, Paris : Lavoisier, 2005.

Miller, Joanne et Jon Trosnick. « News Media Impact on the Ingredients of Presidential Evaluations : Politically Knowledgeable Citizens are Guided by a Trusted Source », *American Journal of Political Science*, Vol. 44, No.2, 2000.

Monière, Denis. « Les journaux durant les campagnes électorales québécoises », *Revue québécoise de science politique*, No. 25, Hiver 1994.

Morley, David. « Industrial Conflict and the Mass Media », *Sociological Review*, 1976.

Mucchielli, R. *L'analyse de contenu des documents et des communications*, Issy-les-Moulineaux : ESF, 2005.

Napoli, Philip M. « Deconstructing the Diversity Principle », *Journal of Communication*, automne 1999.

Québec. Ministère du Travail (Diane Boisvert). *Les grèves et lock-out au Québec : Bilan de 1998, 1999*, En ligne. http://www.travail.gouv.qc.ca/actualite/greves/greves_lock-out1998.pdf (page consultée le 5 mars 2008).

Québec. Ministère du Travail (Diane Boisvert). *Les grèves et lock-out au Québec : Bilan de 1999, 2000*, En ligne. http://www.travail.gouv.qc.ca/actualite/greves/greves_lock-out1999.pdf (page consultée le 5 mars 2008).

Québec. Ministère du Travail (Diane Boisvert). *Les grèves et lock-out au Québec : Bilan de l'année 2000, 2001*, En ligne. http://www.travail.gouv.qc.ca/actualite/greves/greves_lock-out2000.pdf (page consultée le 5 mars 2008).

Québec. Ministère du Travail (Claudine Robitaille). *Les arrêts de travail au Québec : Bilan de l'année 2002, 2003*, En ligne. http://www.travail.gouv.qc.ca/actualite/greves/greves_lock-out2002.pdf (page consultée le 5 mars 2008).

Québec. Ministère du Travail (Michèle Poitras et Johanne Turgeon). *Les arrêts de travail au Québec : Bilan de l'année 2003, 2004*, En ligne. http://www.travail.gouv.qc.ca/actualite/greves/greves_lock-out2002.pdf (page consultée le 5 mars 2008).

Québec. Ministère du Travail (Denis Morin et Johanne Turgeon). *Les arrêts de travail au Québec : Bilan de l'année 2004, 2005*, En ligne. http://www.travail.gouv.qc.ca/actualite/greves/greves_lock-out2004.pdf (page consultée le 5 mars 2008).

Raboy, Marc. *Les médias québécois. Presse, radio, télévision, inforoute*, Montréal : Gaëtan Morin Éditeur, 2000.

Schmidt, Diane. E. « Public Opinion and Media Coverage of Labour Unions », *Journal of Labor Research*, Vol. 14, No. 2, printemps 1993.

Sénécal, Michel. *L'espace médiatique : Les communications à l'épreuve de la démocratie*, Montréal : Éditions Liber, 1995.

Sormany, Pierre. *Le métier de journaliste*, Montréal : Boréal, 2000.

Syndicat de la rédaction du *Soleil*. « Mémoire du syndicat de la rédaction du *Soleil* », *Le Soleil*, 12 février 2001.

Syndicat de la rédaction du *Soleil*. *Dix questions sur une manif*, juin 2004, En ligne. www.lesns.org/activite.htm (page consultée le 3 juillet 2008).

Trift, Ralph. « How Chain Ownership Affects Editorial Vigor of Newspapers », *Journalism Quarterly*, Vol. 52, 1975.

Wackman, Daniel, Donald Gilmor, Cecilie Graziano et Everette Denis. « Chain Newspaper Autonomy as Reflected in Presidential Campaign Endorsements », *Journalism Quarterly*, Vol, 52, 1975.

Wagenburg, Ronald et Walter Soderland. « The Influence of Chain Ownership on Editorial Comments in Canada », *Journalism Quarterly*, Vol. 52, 1975.

Whitney, Charles et Lee B. Becker. « Keeping the Gates on Gatekeepers : The Effect of Wire News », *Journalisme Quarterly*, Vol. 59, 1982.

Zaller, John. *The Nature and Origins of Mass Opinion*, Cambridge : Cambridge University Press, 1992.

ANNEXES

ANNEXE A
GRILLE DE CODIFICATION

Quotidien : 1) La Presse
2) Le Soleil
3) Le Devoir

Type d'article : 1) Information
2) Éditorial
3) Autre opinion

Longueur : 1) Court
2) Moyen
3) Long

Page : 1) A1
2) Autres

Photo/illustration : 1) Présence de photo/illustration
2) Absence de photo/illustration

Source : 1) Journaliste maison
2) Agence de presse 2.1) Presse canadienne
2.2) Reuter
2.3) Agence France presse
2.4) Associated Press
3) Gesca 3.1) La Presse
3.2) Le Soleil
3.3) Le Nouvelliste
3.4) Le Droit
3.5) La Tribune
3.6) La Voix de l'Est
3.7) Le Quotidien
4) Lecteur ou spécialiste extérieur

Période : 1) Pré transaction (1998-2000)
2) Post transaction (2002-2004)

Arrêt de travail : 1 à 143 (voir annexe B)

Type de propriété : 1) Privée
2) Publique et parapublique

Secteur économique : 1) Primaire
2) Secondaire
3) Tertiaire

- Type de conflit : 1) Grève
 2) Lock-out
 3) Grève et lock-out

- Régions administratives : 1) Bas-Saint-Laurent
 2) Saguenay-Lac-Saint-Jean
 3) Capitale-Nationale
 4) Mauricie
 5) Estrie
 6) Montréal
 7) Outaouais
 8) Abitibi-Témiscamingue
 9) Côte-Nord
 10) Nord-du-Québec
 11) Centre-du-Québec
 12) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
 13) Chaudière-Appalache
 14) Laval
 15) Lanaudière
 16) Laurentides
 17) Montérégie
 18) Plusieurs régions
 19) Province

- Nouvelle commune : 1) La Presse/Le Devoir
 2) La Presse/Le Soleil
 3) Le Devoir/Le Soleil/La Presse
 4) La Presse
 5) Le Soleil
 6) Le Devoir

- Orientation patronat/syndicat : 1) Patronat 1.1) Favorable patronat
 1.2) Défavorable syndicat
 2) Syndicat 2.1) Favorable syndicat
 2.2) Défavorable patronat
 3) Neutre 3.1) Sans contenu orienté
 3.2) Favorable et défavorable syndicat
 3.3) Favorable et défavorable patronat
 3.4) Favorable patronat et syndicat
 3.5) Défavorable patronat et syndicat

ANNEXE B
ARRÊTS DE TRAVAIL QUÉBÉCOIS IMPLIQUANT CENT
TRAVAILLEURS ET PLUS POUR LES PÉRIODES 1998-2000 ET 2002-
2004¹

No	EMPLOYEUR ET SYNDICAT	DÉBUT ET FIN DU CONFLIT	TYPE
1	Ville de Rimouski c. Synd. nat. des empl. municipaux manuels de Rimouski et Synd. nat. des empl. de bureau de la Ville de Rimouski..	10 décembre 1997 au 13 octobre 1998	Grève
2	Société des arrimeurs de Québec (débardeurs) c. Synd. can. de la fonction publique, section locale 2614.	22 décembre 1997 au 20 avril 1998	Grève
3	Corp. école polytechnique (Université de Montréal) c. Synd. can. de la fonction publique, section locale 1604 – 1737 – 3388.	6 janvier 1998 au 5 mars 1998	Grève
4	Congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie c. Synd. trav. de la maison-mère des Sœurs S.N.J.M. Fédération des affaires sociales.	17 janvier 1998 au 31 décembre 1998	Grève et lock-out
5	Caisse pop. Desjardins Rouyn-Noranda c. Synd. des trav. Caisse pop. Rouyn-Noranda. Féd. Du commerce inc.	24 janvier 1998 au 6 mars 1998	Grève
6	Cie d'appareils électriques Peerless ltée c. Ass. inter. des machinistes et de trav. de l'aéros, section locale 2133.	28 janvier 1998 au 6 avril 1998	Grève et lock-out
7	Mines d'Or Kiena ltée c. Métallurgistes unis d'Amérique, section locale 4796.	2 mars 1998 au 9 mars 1998	Grève
8	Industries Norbord inc. (les) c. Union des routiers, brass. liqueurs douces et ouvriers de diverses industries, section locale 1999.	11 mars 1998 au 7 avril 1998	Grève
9	Tricot Somerset enr. c. Synd. des empl. du vêtement de Plessisville.	14 avril 1998 au 20 mai 1998	Lock-out
10	Château Mont-Tremblant c. Synd. nat. de l'auto., de l'aéros., du transport et des autres trav. du Canada (TCA Canada).	18 avril 1998 au 22 avril 1998	Grève
11	Camco inc. c. Synd. can. des communications et du papier, section locale 501 et 504.	24 avril 1998 au 25 mai 1998.	Grève et lock-out
12	Plastique TPI inc. c. Synd. trav. du plastique de coaticook.	19 mai 1998 au 21 mai 1998	Grève
13	ICI Explosifs c. Métallurgistes unis d'Amérique, section locale 13148.	21 mai 1998 au 14 juin 1998	Grève
14	Soc. Casinos Québec inc. Resto-Casino inc. c. Synd. des empl. Société Casinos Québec.	3 juin 1998 au 15 juillet 1998	Grève
15	Abitibi-Consolidated c. Synd. can. des comm., de l'énergie et du papier, section locale 138-139-209-216-220-222-253-455-858-1256-1455.	15 juin 1998 au 20 novembre 1998	Grève
16	Alex Coulombe ltée c. Synd. nat. de l'auto., de l'aérod., du transport et des autres trav. du Canada (TCA-Canada).	18 juin 1998 au 28 juin 1998	Grève
17	Hôtels Canadien Pacifique, Le Château Montebello c. Synd. nat. de l'aéros., du transport et des autres trav. du Canada.	1 juillet 1998 au 18 septembre 1998	Grève
18	Cité Dorval (cols blancs) c. Ass. des fonctionnaires municipaux de Dorval.	2 juillet 1998 au 23 août 1998	Grève
19	Office municipal d'habitation de Montréal c. Synd. can. de la fonction publique, section locale 301.	3 juillet 1998 au 28 juin 1999	Grève
20	Produits forestiers Turpin inc. c. Frat. nat. des forestiers et trav. d'usines, section locale 299.	20 août 1998 au 21 août 1998	Grève
21	Groupe Dorchester/Saint Damasse Coop. Avicole c. Synd. nat. empl. Coop. Avicole Saint-Damasse.	28 août 1998 au 23 novembre 1998	Grève et lock-out

¹ Ces données proviennent de : (Québec. Ministère du Travail 1999; 2000; 2001; 2003; 2004; 2005)

22	Air Canada c. Ass. des pilotes d'Air Canada.	2 septembre 1998 au 14 septembre 1998	Grève
23	Fédération des caisses populaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean c. Synd. des salariés des caisses pop. du Saguenay-Lac-Saint-Jean.	9 septembre 1998 au 23 septembre 1998	Grève
24	Orchestre symphonique de Montréal c. Association des musiciens de l'OSM.	27 septembre 1998 au 19 octobre 1998	Grève
25	Spécialité D'Bois Linière inc. c. Synd. des trav. de spécialité D'Bois Linière.	28 septembre 1998 au 6 avril 1999	Grève et lock-out
26	Ville de Verdu c. Synd. can. de la fonction publique, section locale 302.	1 octobre 1998 au 19 février 2000	Grève
27 A	Aliments Flamingo Div. de la coopérative fédérée de Québec c. Synd. des employés de abattoir de Berthierville.	28 octobre 1998 au 23 mars 1999	Grève
27 B	Aliments Flamingo Div. de la coopérative fédérée de Québec c. Synd. des employés des Aliments Flamingo Joliette.	28 octobre 1998 au 23 mars 1999	Grève
27	Flamingo 27A et 27 B	28 octobre 1998 au 23 mars 1999	Grève
28	École secondaire André Laurendeau c. Synd. de l'enseignement de Taillon.	9 novembre 1998 au 10 novembre 1998	Grève
29	Weavexx Corporation c. Synd. des salariés de Weavexx.	12 novembre 1998 au 10 décembre 1998	Grève
30	Université de Sherbrooke c. Synd. des chargés de cours de l'Université de Sherbrooke.	12 novembre 1998 au 30 novembre 1998	Grève
31	Industries Leader inc. c. Synd. des salariés des industries Leader.	17 novembre 1998 au 30 novembre 1998	Grève
32	Enseignants c. Féd. des syndicats de l'enseignement.	18 novembre 1998 au 19 novembre 1998	Grève
33	Manufacturiers associés du vêtement de la province de Québec c. Synd. du vêtement, du textile et autres industries.	14 décembre 1998 au 31 décembre 1998	Lock-out
34	Compagnie Iris c. Synd. vêtement, du textile et autres industries.	21 janvier 1999 au 14 février 1999	Grève
35	Gouvernement du Canada (Commission de la fonction publique du Canada) c. Alliance de la fonction publique du Canada.	22 janvier 1999 au 23 mars 1999	Grève
36	Prelco inc. c. Synd. national de l'auto., de l'aéro., du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada).	24 février 1999 au 28 février 1999	Grève
37	Lab, société en commandite, Opérations Black Lake c. Métallurgistes unis d'Amériques, local 7649.	5 mars 1999 au 7 mars 1999	Grève
38	Bell Actimédia inc. c. Synd. des employées et employés professionnel(les) et de bureau, section locale 57 (SIEPB) CTC.	11 mars 1999 au 26 septembre 1999	Lock-out
39	Gouvernement du Québec, ministère de la Sécurité publique (Centre de détention Rivière-des-Prairies) c. Synd. des agents de la paix en services correctionnels du Québec.	13 mars 1999 au 14 mars 1999	Grève
40	Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) c. Synd. des employées de la fédération des infirmières et infirmiers du Québec (SEFIIQ).	18 mars 1999 au 5 mai 1999	Grève
41	Gouvernement du Canada (Services correctionnels) c. Alliance de la fonction publique du Canada.	27 mars 1999 au 30 mars 1999	Grève
42 A	Garderies de la province de Québec c. Synd. des travailleuses (eurs) en garderie de Montréal.	1 avril 1999 au 8 avril 1999	Grève
42 B	Garderies de la province de Québec c. Synd. des intervenantes en petite enfance de Québec.	22 avril 1999 au 22 avril 1999	Grève
42	Garderies 42A et 42B	1 avril 1999 au 22 avril 1999	Grève
43	Bell Canada c. Synd. can. des communications, de l'énergie et du papier, section locale 75.	9 avril 1999 au 17 mai 1999	Grève et lock-out

44	Produits Cari All inc. c. Métallurgistes unis d'Amérique, section locale 7625.	21 avril 1999 au 17 mai 1999	Grève
45	Société de transport de la Ville de Laval c. Synd. des chauffeurs de la société de transport de la Ville de Laval.	27 avril 1999 au 28 avril 1999	Grève
46	Chaussures H.H. Brown (Canada) Ltée. c. Syndicat démocratique des employés de la chaussure.	3 mai 1999 au 4 mai 1999	Grève
47 A	Hydro-Québec c. Synd. des technicien(nes) d'Hydro-Québec, section locale 957.	5 mai 1999 au 27 septembre 1999	Grève
47 B	Hydro-Québec c. Synd. des employé(e)s de technique professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, section locale 2000.	5 mai 1999 au 27 septembre 1999	Grève
47 C	Hydro-Québec c. Synd. can. de la fonction publique, section locale 1500.	5 mai 1999 au 27 septembre 1999	Grève
47	Hydro-Québec 47A et 47B	5 mai 1999 au 27 septembre 1999	Grève
48	Association de la construction du Québec (ACQ) c. Conseil provincial du Québec des métiers de la construction International (CPQMC) et FTQ-Construction.	10 mai 1999 au 13 juin 1999	Grève
49	Héroux inc. c. Synd. des travailleurs et travailleuses en aéronautique de Longueuil.	28 mai 1999 au 30 juin 1999	Lock-out
50 A	CPNSSS- Centres locaux de services communautaires (CLSC) c. Fédération des infirmières et infirmiers du Québec.	15 juin 1999 au 18 juillet 1999	Grève
50 B	CPNSSS- Centre d'hébergement et de soins de longue durée c. Fédération des infirmières et infirmiers du Québec.	15 juin 1999 au 18 juillet 1999	Grève
50 C	CPNSSS- Centres hospitaliers publics c. Fédération des infirmières et infirmiers du Québec.	15 juin 1999 au 18 juillet 1999	Grève
50	Infirmières	15 juin 1999 au 18 juillet 1999	Grève
51	Société de la Place des Arts de Montréal c. Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et des opérateurs de machines à vue animées des États-Unis et du Canada, section locale 56.	22 juin 1999 au 31 décembre 2000	Grève
52	Association des employeurs de l'industrie de l'automobile inc. c. Synd. international des travailleurs unis de l'automobile, de l'aérospatiale et de l'outillage agricole d'Amérique (TCA), section locale 956.	19 juillet 1999 au 22 juillet 1999	Grève
53	Société du parc des Îles c. Synd. des travailleurs et travailleuses de Terre des hommes.	25 juillet 1999 au 11 août 1999	Grève et lock-out
54 A	Hôtel de Reine-Élizabeth, Corporation hôtelière Canadien Pacifique et la Corporation des Hôtels Legacy c. Synd. des travailleurs (euses) de l'Hôtel Reine Élizabéth.	30 juillet 1999 au 30 juillet 1999	Grève
54 B	Hôtel des Gouverneurs Place Dupuis c. Synd. des travailleurs (euses) de l'Hôtel des Gouverneurs Place Dupuis.	30 juillet 1999 au 31 juillet 1999	Grève
54	Hôtels 54A et 54B	30 juillet 1999 au 31 juillet 1999	Grève
55	Association de la construction du Québec (ACQ) c. Conseil provincial du Québec des métiers de la construction international (CPQMC) et FTQ-Construction.	27 août 1999 au 27 août 1999	Lock-out
56	Plastique Micron inc. c. Synd. des salariés de plastique Micron.	10 octobre 1999 au 31 janvier 2000	Lock-out
57	Mométal inc. c. Synd. des travailleurs de Mométal.	19 octobre 1999 au 2 juin 2000	Grève
58	Nova Bus, division prévoست Car inc. c. Synd. national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada.	21 octobre 1999 au 31 octobre 1999	Grève

59	Acton international inc. c. Synd. can. des communications, de l'énergie et du papier, section locale 480.	22 octobre 1999 au 28 octobre 1999	Grève
60	Aliments Vermont Foods inc. c. Synd. des travailleuses et travailleurs des Aliments Vermont.	2 novembre 1999 au 7 novembre 1999	Grève
61	Salemo sacs transparents ltée. c. Union des routiers, brasseries, liqueurs douces et ouvriers de diverses industries, local 1999.	5 novembre 1999 au 4 décembre 1999	Grève et lock-out
62	Les matériaux Blanchet inc. c. Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 3057.	6 décembre 1999 au 1 février 2000	Lock-out
63	CPNSSS- Centres hospitaliers publics c. Association professionnelle des inhalothérapeutes du Québec (APIQ).	9 décembre 1999 au 9 décembre 1999.	Grève
64 A	Comité patronal de négociation des collègues c. Fédération du personnel de soutien.	15 décembre 1999 au 15 décembre 1999	Grève
64 B	Comité patronal de négociation des collègues c. Fédération des employées et employés des services publics inc.	15 décembre 1999 au 15 décembre 1999	Grève
64	64A et 64B	15 décembre 1999 au 15 décembre 1999	Grève
65	Victoria Précision inc. c. Synd. des travailleurs et travailleuses de Victoria Précision inc.	20 décembre 1999 au 23 janvier 2000	Lock-out
66	Enseignes Trans-Canada inc. c. Synd. des travailleurs (euses) des Enseignes Trans-Canada.	21 décembre 1999 au 22 décembre 1999	Lock-out
67	Société Radio-Canada c. Synd. des techniciens et artisans du réseau français de Radio-Canada.	31 décembre 1999 au 3 février 2000	Grève
68	9005-0204 Québec inc. Doral international c. Synd. can. des communications, de l'énergie et du papier, section locale 173.	1 février 2000 au 8 février 2000	Grève
69	Université du Québec à Trois-Rivières c. Synd. can. de la fonction publique, section locale 2661.	21 février 2000 au 8 janvier 2001	Grève
70 A	CPNSSS, Centres hospitaliers publics c. Association professionnelle des technologistes médicaux du Québec.	22 février 2000 au 29 mars 2000	Grève
70 B	CPNSSS, Centres hospitaliers publics c. Synd. des professionnels et des techniciens de la santé du Québec.	7 mars 2000 au 29 mars 2000	Grève
70	70A et 70B	22 février 2000 au 29 mars 2000	Grève
71	Commission des services juridiques c. Synd. des employés de la Commission des services juridiques.	8 mars 2000 au 8 mars 2000.	Grève
72	Système Bae Canada inc. c. Synd. national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada.	13 mars 2000 au 13 mars 2000	Grève
73	S.G.T. 2000 inc. c. Union des chauffeurs de camions, hommes d'entrepôts et autres ouvriers, section locale 106.	9 avril 2000 au 21 mai 2000	Grève
74	Le Groupe Stewart inc. c. Synd. des travailleuses et travailleurs d'Urgel Bourgie.	10 avril 2000 au 10 avril 2000	Grève
75	Générale électrique du Canada inc., GE Hydro. c. Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale, section locale 1660 – district 11.	18 mai 2000 au 22 mai 2000	Grève
76	Barcana inc. c. salariés de Barcana.	29 mai 2000 au 4 juillet 2000	Grève
77	Campus Notre-Dame-de-Foy c. Association des professeurs du Campus Notre-Dame-de-Foy.	7 juin 2000 au 13 juin 2000	Lock-out
78	C.A.E. Electronics Ltd. C. Synd. can. des communications, de l'énergie et du papier, section locale 522.	19 juin 2000 au 22 juin 2000	Grève

79	Les supermarchés GP inc. c. Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, section locale 503.	26 juillet 2000 au 13 août 2000	Grève
80 A	Municipalités (cols bleus) c. Synd. can. de la fonction publique.	11 octobre 2000 au 11 octobre 2000	Grève
80 B	Municipalités (cols blancs) c. Synd. can. de la fonction publique.	11 octobre 2000 au 11 octobre 2000	Grève
80	80A et 80B	11 octobre 2000	Grève
81	Ville de Sainte-Foy c. Synd. des empl. manuels de la Ville de Sainte-Foy, section locale 2360.	13 octobre 2000 au 19 décembre 2000	Grève
82	Les Estampages I.S.E. inc. c. Synd. des trav. des Estampages ISE.	3 novembre 2000 au 19 novembre 2000	Grève et lock-out
83	Simons Canada inc. c. IWA Canada, section locale 1-400.	8 décembre 2000 au 31 mars 2001	Lock-out
84	Station Mont-Tremblant, Société en commandite c. Synd. des travailleurs (euses) de la station Mont-Tremblant.	18 décembre 2000 au 18 décembre 2000	Grève
85	Confection Sport Ans inc. c. Synd. des salariés de Sport Ans.	30 mai 2001 au 8 janvier 2002	Grève
86	Mométal inc. c. Synd. des travailleurs de Mométal.	6 novembre 2001 au 17 juin 2002	Grève
87	Les manufacturiers associés du vêtement de la province de Québec c. Bureau conjoint de Montréal Synd. du vêtement, textile et autres industries.	14 décembre 2001 au 13 janvier 2002	Grève
88	Société de transport de la Ville de Laval c. Synd. des chauffeurs de la société de transport de la Ville de Laval.	22 décembre 2001 au 23 juin 2002	Grève
89	Produits forestiers Turpin inc. c. Fraternité nationale des forestiers et travailleurs d'usines, section locale 299.	14 mars 2002 au 25 mars 2002	Grève
90	Osram Sylvania ltée c. Synd. des travailleuses et travailleurs de Sylvania.	22 mars 2002 au 31 mars 2002	Lock-out
91	Société Radio-Canada c. Synd. des communications.	22 mars 2002 au 22 mai 2002	Grève et lock-out
92	Bombardier inc., groupe Canadair c. Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale, section locale 712.	1 avril 2002 au 5 mai 2002	Grève
93	Volaillies Grenville inc. c. Synd. nat. de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada).	7 avril 2002 au 10 avril 2002	Grève
94	Groupe Permacon-Montréal, division des matériaux de construction Oldcastle Canada inc. c. Métallurgistes unis d'Amérique, section locale 7625.	11 avril 2002 au 20 mai 2002	Grève
95	Société en commandite Tafisa Canada c. Fraternité nationale des forestiers et travailleurs d'usines, section locale 299.	25 avril 2002 au 30 juin 2002	Grève et lock-out
96	Spg International ltée c. Association des employés de SPG International.	28 avril 2002 au 29 mai 2002	Lock-out
97	Lab, Société en commandite, Opération Black Lake c. Métallurgistes unis d'Amérique, section locale 7649.	29 avril 2002 au 2 décembre 2002.	Lock-out
98	Glendyne inc. c. Synd. can. des communications, de l'énergie et du papier, section locale 628.	29 avril 2002 au 29 mai 2002	Grève
99	Vidéotron Télécom ltée c. Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 91.	30 avril 2002 au 16 juillet 2002	Lock-out
100 A	Vidéotron ltée c. Synd. des employés de Vidéotron ltée, Synd. can. de la fonction publique, section locale 14 17.	8 mai 2002 au 2 mai 2003	Grève et lock-out

100 B	Vidéotron ltée c. Synd. des employés de Vidéotron ltée, Synd. can. de la fonction publique, section locale 2815.	8 mai 2002 au 2 mai 2003	Grève et lock-out
100	100A et 100B	8 mai 2002 au 2 mai 2003	Grève et lock-out
101	Louisiana-Pacific Canada Ltd, division Québec, Chambord-OSB c. Synd. can. des communications, de l'énergie et du papier, section locale 502.	24 mai 2002 au 29 juin 2003	Grève
102	Quali-Métal inc. c. Synd. des travailleurs de la métallurgie de Québec inc.	3 juin 2002 au 15 juillet 2002	Grève
103	Manufacture de Lambton ltée c. Synd. des salariés de manufacture Lambton.	17 juin 2002 au 24 juin 2002	Grève
104	Noranda inc. Fonderie Horne c. Synd. des travailleurs de la Mine Noranda.	19 juin 2002 au 1 juin 2003	Grève
105	Secur inc (Division transport de valeur) c. Synd. can. de la fonction publique, section locale 3812.	5 juillet 2002 au 9 octobre 2002	Grève
106	Temblan inc. Une filiale de Tembec/SGF-Rexfor (usine Ville-Marie) c. Synd. des travailleurs (euses) de Temfor inc.	9 juillet 2002 au 29 septembre 2002	Grève
107 A	Gouverneur inc. c. Synd. des travailleurs (euses) de l'Hôtel des Gouverneurs Place Dupuis.	26 juillet 2002 au 26 juillet 2002	Grève
107 B	Ritz-Carlton 2000 inc. c. Synd. des travailleurs (euses) du Ritz-Carlton.	26 juillet 2002 au 26 juillet 2002	Grève
107 C	Hôtel Le Reine Elizabeth, Corporation hôtelière Canadien Pacifique et la Corporation des Hôtels Legacy c. Synd. des travailleurs (euses) de l'Hôtel Reine Elizabeth.	26 juillet 2002 au 26 juillet 2002	Grève
107 D	Gestion hôtel du Parc, Société en commandite c. Synd. des travailleurs (euses) de l'Hôtel du Parc.	26 juillet 2002 au 26 juillet 2002	Grève
107 E	Delta hôtels ltée opérant Delta Centre-Ville et la Corporation des Hôtels Legacy (Delta Centre-Ville) c. Synd. des travailleuses et travailleurs du Delta Centre-Ville.	26 juillet 2002 au 26 juillet 2002	Grève
107 F	3025235 Nova Scotia ULC c. Synd. des travailleuses et travailleurs de l'hôtel Omni.	26 juillet 2002 au 26 juillet 2002	Grève
107	107A à 107F	26 juillet 2002 au 26 juillet 2002	Grève
108	Stelco-McMaster ltée (Norambar inc) c. Métallurgistes unis d'Amérique, section locale 6951.	1 août 2002 au 6 janvier 2003	Grève
109	Montupet ltée c. Synd. nat. de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada).	22 août 2002 au 30 août 2002	Grève
110	Julien inc. c. Synd. nat. de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada).	4 novembre 2002 au 12 novembre 2002	Grève
111	Exceldor coopérative avicole c. Synd. démocratique des salariés de la Coop Dorchester.	17 novembre 2002 au 12 décembre 2002	Grève
112	Groupe Jean Coutu (P.J.C.) inc. c. Synd. des travailleuses et travailleurs de PJC entrepôt.	22 novembre 2002 au 19 janvier 2003	Lock-out
113	Corporation des concessionnaires d'automobiles de la région de Québec c. Synd. nat. des employés de garage du Québec inc.	11 décembre 2002 au 28 septembre 2003	Lock-out
114	Produits Thermovision inc. c. Fraternité nationale des forestiers et travailleurs d'usines, section locale 299.	16 décembre 2002 au 31 décembre 2002	Grève et lock-out
115	Afg Industrie ltée c. Synd. nat. de l'auto., de l'aéro., du trans. et des autres travailleurs et travailleuses de du Canada (TCA-Canada).	11 février 2003 au 10 mai 2003	Grève

116	Université de Montréal c. Synd. des employés de l'Université de Montréal, Synd. can. de la fonction publique, section locale 1244.	28 février 2003 au 19 mai 2003	Grève
117	CPNSS – Centres hospitaliers publics c. Association professionnelles des technologistes médicaux du Québec (APTMQ).	17 mars 2003 au 18 mars 2003	Grève
118	Industries de câbles d'acier Itée (Wire Rope Industries Ltd.) c. Synd. des travailleurs de Câbles d'acier de Pointe-Claire.	26 mars 2003 au 27 avril 2003	Lock-out
119	Université McGill c. Association des étudiant-e-s diplômé-e-s employé-e-s de McGill.	24 avril 2003 au 8 mai 2003	Grève
120	Multi-Markes Distribution inc. c. Synd. des travailleurs (euses) de Distribution Multi-Markes Laval.	19 mai 2003 au 15 septembre 2003	Lock-out
121	Centre hospitalier de l'Université de Montréal c. Synd. des travailleurs et travailleuses de l'hôpital Notre-Dame.	22 mai 2003 au 23 mai 2003	Grève
122	Société du Vieux-Port de Montréal inc. c. Alliance de la fonction publique du Canada.	25 mai 2003 au 13 juillet 2003	Grève et lock-out
123	Alstom Canada inc. Appareillage haute tension c. Synd. nat. des travailleurs en accessoires électriques La Prairie.	12 juin 2003 au 11 janvier 2004	Grève
124	La Brasserie Labatt Itée c. Synd. des travailleuses et travailleurs de la Brasserie Labatt.	17 juin 2003 au 19 septembre 2003	Grève
125	Nova Bus, division Prévost Car inc. c. Synd. démocratique des salarié-e-s de Nova Bus.	23 juin 2003 au 13 novembre 2003	Lock-out
126	Béton Bolduc (1982) inc. c. Synd. des salariés de Béton Bolduc.	12 août 2003 au 24 août 2003	Grève
127	Wedco Moulded Products c. Union des routiers, brasseries, liqueurs douces et ouvriers de diverses industries, section locale 1999.	23 août 2003 au 2 septembre 2003	Grève
128	Acton International inc. c. Synd. can. des communications, de l'énergie et du papier, section locale 480.	29 août 2003 au 29 octobre 2003	Grève et lock-out
129	Les cuisines Gaspésiennes Itée c. Métallurgistes unis d'Amérique, section locale 9258.	17 mai 2004 au 8 juin 2004	Lock-out
130	Ville de Granby c. Synd. des fonctionnaires municipaux de Granby.	18 mai 2004 au 6 septembre 2004.	Grève
131	Les Aliments Parmalat inc. c. Synd. des salariés de la production Lactantia.	28 mai 2004 au 12 juin 2004	Grève et lock-out
132	Produits de métal Vulcain inc. c. Métallurgistes unis d'Amérique, section locale 8456.	15 juin 2004 au 16 juin 2004	Lock-out
133	Mines Wabush c. Métallurgistes unis d'Amérique, section locale 6254.	5 juillet 2004 au 10 octobre 2004	Grève
134	Aluminerie Bécancour inc. c. Métallurgistes unis d'Amérique, section locale 9700.	7 juillet 2004 au 24 novembre 2004	Grève
135	Chemin de fer QNSL c. Métallurgistes unis d'Amérique, section locale 9344.	19 juillet 2004 au 27 septembre 2004	Grève
136 A	Parcs Canada c. Alliance de la fonction publique du Canada.	14 août 2004 au 6 septembre 2004	Grève
136 B	Agences des Douanes et du Revenu Canada c. Alliance de la fonction publique du Canada.	10 septembre 2004 au 13 octobre 2004	Grève
136 C	Gouvernement du Canada (Service de l'exploitation) c. Alliance de la fonction publique du Canada.	20 septembre 2004 au 12 octobre 2004	Grève
136 D	Gouvernement du Canada (Services des programmes et de l'administration) c. Alliance de la fonction publique du Canada.	12 octobre 2004 au 15 octobre 2004	Grève
136 E	Gouvernement du Canada (Services techniques) c. Alliance de la fonction publique du Canada.	12 octobre 2004 au 15 octobre 2004	Grève

136	136A à 136 E	14 août 2004 au 15 octobre 2004	Grève
137 A	Rolland inc. c. Synd. can. des communications, de l'énergie et du papier, section locale 170.	24 septembre 2004 au 5 octobre 2004	Grève
137 B	Rolland inc. c. Synd. can. des communications, de l'énergie et du papier, section locale 14.	24 septembre 2004 au 5 octobre 2004	Grève
137	137A et 137B	24 septembre 2004 au 5 octobre 2004	Grève
138	Société des alcools du Québec c. Synd. des employés de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec.	26 octobre 2004...	Grève
139	Commission des services juridiques c. Synd. des avocats de l'Aide juridique de Montréal.	21 octobre 2004 au 1 novembre 2004	Grève
140	Réseau de transport de la Capitale c. Synd. des employés du transport public du Québec Métropolitain inc.	23 octobre 2004 au 2 novembre 2004	Grève
141	United Parcel Service Canada Ltée c. Union des employés du transport local et industries diverses, section locale 931.	22 novembre 2004 au 23 novembre 2004	Grève
142	Compagnie Kenworth du Canada, une division de Paccar du Canada Ltée. c. Synd. nat. de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et autres travailleurs(euses) du Canada (TCA-Canada).	1 décembre 2004 au 5 décembre 2004	Lock-out
143	Samuel, fils et cie Ltée c. Métallurgistes unis d'Amérique, section locale 9441.	20 décembre 2004...	Lock-out